VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 JANVIER 1938 — NUMERO 36

Adressez [...] à
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Sénateur Aimé Bénard est mort

Brusque fin d'une carrière politique de 30 ans. — Depuis 20 ans sénateur, il avait été auparavant député provincial pendant 10 ans. — Ses funérailles ont eu lieu mardi à l'église du Sacré-Coeur.

Le sénateur Aimé Bénard, qui représentait les Canadiens français du Manitoba au Sénat depuis 1917, est décédé samedi soir à son domicile, 474, rue Sprague, Winnipeg, à l'âge de 64 ans. Bien que sa santé fût altérée depuis deux ans, il n'a été malade que quelques jours. Il y a un peu plus d'une semaine, revenant d'un voyage à Battleford, Sask., il était apparemment bien portant. Le sénateur Bénard a succombé à une brusque attaque d'angine.

Né à Henryville, P.Q., le 21 novembre 1873, Aimé Bénard était venu au Manitoba en 1892 et s'y était créé rapidement une belle situation. Ayant débuté comme garçon d'hôtel, il devint propriétaire de l'ancien Grand Central Hôtel, qu'il vendit bientôt avantageusement pour consacrer ses efforts à l'agriculture. Il acheta une ferme dans le district de Bénard, qui lui devait son nom, et par de nouvelles acquisitions dans le voisinage, il se vit un jour propriétaire de plus de 10,000 acres de terre. En 1917, il en vendit une partie au sénateur Hackney, du Minnesota, pour $495,000. Il eut aussi à Winnipeg un bureau d'affaires financières, en société avec M. P.-A. Talbot.

Le 20 septembre 1897, M. Bénard épousait Marie-Louise Laflèche, de Saint-Charles. Leur mariage fut célébré par le R. P. Dandurand, O.M.I., alors curé de Saint-Charles, qui devait mourir en 1920 à l'âge de 102 ans.

Le défunt laisse, outre sa veuve, son fils Léon, avocat de Winnipeg, et sa fille Cécile. Lui survivent également trois frères dans l'Ouest et six soeurs dont deux au Manitoba, Mme Elie Dagesse, de Haywood, et Mme Xavier Caron, de Saint-Charles.

Carrière politique

Le sénateur Bénard, qui était un ardent conservateur, fut pendant trente ans dans la politique active. Avant d'entrer au Sénat, il avait été pendant dix ans membre de la Chambre provinciale. Il fut élu pour la première fois député d'Assiniboia aux élections générales de 1907 et réélu en 1910. Avant les élections de 1914, la circonscription d'Assiniboia fut divisée en deux, la partie est gardant l'ancien nom et la partie ouest étant appelée Iberville. C'est là que M. Bénard se présenta et il fut le seul élu par acclamation. En 1915, après la démission du gouvernement Roblin, il fut l'un des cinq conservateurs qui échappèrent au désastre, avec une majorité supérieure aux majorités des quatre autres conservateurs élus.

Le 3 septembre 1917, M. Bénard fut nommé au Sénat par le gouvernement Borden. Il succédait au sénateur Larivière, que l'état de sa santé avait obligé à démissionner. Lors de la première session du gouvernement Bennett, en 1931, M. Bénard fut appelé à l'honneur de seconder la réponse au discours du trône. Très apprécié de ses collègues du Sénat, ceux-ci avaient fréquemment recours à lui pour se documenter sur les affaires de l'Ouest.

Durant les quarante ans qu'il a vécu au Manitoba, le sénateur Bénard a beaucoup fait pour l'avancement de l'industrie agricole et rien de ce qui touchait aux intérêts de la province ne le laissait indifférent.

Comme représentant des Canadiens français du Manitoba, il se montra toujours un ardent défenseur de ses compatriotes à la Chambre provinciale aussi bien qu'au Sénat. Il fut aussi, dès sa fondation, l'un des piliers de la paroisse française du Sacré-Coeur et se montra toujours d'une grande générosité envers toutes les oeuvres méritantes.

Funérailles

Le service funèbre du sénateur Bénard a été célébré mardi matin, à 10 h., à l'église du Sacré-Coeur.

Le service a été chanté par le R. P. Denys-R. Jubinville, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, assisté des RR. PP. J.-O. Plourde, O.M.I., et Martial Caron, S.J., comme diacre et sous-diacre. Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, assistait au trône, ayant comme diacre et sous-diacre d'honneur le R. P. Edouard Lamontagne, provincial des Oblats, et M. l'abbé J.-E. Cahill, curé de la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg. Etaient présents au choeur: Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., de Saint-Boniface; Mgr Bastien, P.D., de Saint-Eustache; les RR. PP. C.-E. Comeau, O.M.I., I. Désautels, O.M.I., M. Kalmès, O.M.I., J. Schnerch, O.M.I., curé de St-Charles; Kelly, du Collège Saint-Paul; MM. les abbés E. Rocan, curé de Sainte-Agathe; J.-M. Gagné, de Haywood, E. Lavoie, de Fannystelle, et Aimé Décosse.

La chorale du Sacré-Coeur faisait le chant sous la direction de Mme Georges Laflèche. A l'offertoire, M. J.-E. Perras chanta le "Pie Jesu" de Gounod. M. W. Raymond eut le solo



Sénateur Aimé Bénard

du "Dies Irae". Le Libera fut chanté par M. J. Landry, de Saint-Norbert. Pendant que les porteurs signaient le registre, M. Marc Meunier chanta: "Jour de Larmes" de L. Daveluy, dont les paroles sont de Nérée Beauchemin. Mme Louise Thibault touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient M. A.-L. Beaubien, député de Provencher, le sénateur J.-T. Haig, M. Charles Roblin, le sénateur L. McMeans, le juge Joseph Bernier, MM. P.-A. Talbot et C.-A. Adamson.

Les porteurs actifs étaient MM. Xavier Caron, Joseph Laflèche, J.-B. Crépeau, Elie Dagesse, Damase Laflèche et Oscar L'Heureux.

Les placiers d'office étaient: MM. Thomas Beaubien, Geo. Jessop, Dr Paul L'Heureux, Dr Paul-E. Laflèche, Aimé L'Heureux, Denis Bélair et Maurice Meunier.

Etaient présents aux funérailles en plus des parents et des nombreux paroissiens, les personnes suivantes: le sénateur Molloy, le juge L.-Ph. Roy, J.-H. Bourgouin, E. Guertin, J.-H.-N. Léveillé, J.-S. Lamont, député, l'hon. Sauveur Marcoux, M. Bachynski, député, J.-A. Wilson, H. Dysart, J.-O. Royce, Jules Couture, E. Préfontaine, député, P. Bertrand, Jos. Dubuc, Arthur Boivin, S.-J. Dussault, A. Lawrence, le major Lavoie, Arthur Lamotte; Louis Chabot et A. Picard, de Saint-Eustache; Jos. Parent, de Letellier; ainsi que M. et Mme Pierre Fraser, M. Lawnsdale, de Saint-Charles; Ernest L'Heureux, de Saint-Pierre; C.-A. Larivière, Jos. Vermander, Louis Larivière, F.-J. Short, M. Ferguson, M. Régnier, de Saint-François.

L'entrepreneur Desjardins, de St-Boniface, était en charge des funérailles.

L'inhumation s'est faite au cimetière Sainte-Marie.

Six vacances au Sénat

OTTAWA — La mort du sénateur Aimé Bénard porte à six le nombre des vacances au Sénat. La position actuelle des partis à la Chambre-Haute est: conservateurs, 56; libéraux, 34; sièges vacants, 6; total, 96.

Québec est décidé à défendre ses droits

MONTREAL — Dans un banquet à Montréal lundi soir, M. Maurice Duplessis a donné un avertissement à "ceux qui semblent vouloir centraliser l'autorité" au Canada. Le premier ministre a réaffirmé sa doctrine que l'autonomie provinciale doit rester intacte. Il a déclaré que le Québec et l'Ontario sont unis pour "empêcher un raid contre la Confédération".

Douglas Mackay est tué dans un accident d'aéroplane

BOZEMAN, Montana — Un avion des "Northwest Airlines" s'est abattu lundi sur un pic des montagnes Bridger, à 14 milles d'ici. Les dix passagers ont été tués. Parmi eux se trouvait Douglas Mackay, directeur de la publicité de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Winnipeg, éditeur du "Beaver" et auteur d'un livre sur l'histoire de la compagnie, "The Honourable Company" paru en 1936.

Un journal allemand de la Saskatchewan interdit en Allemagne

MUENSTER, Sask. — "St. Peter's Bote", journal catholique de langue allemande publié à Muenster, Sask., a été interdit en Allemagne par ordre de la police nationale. Aucune raison n'est donnée pour cette mesure. Le journal s'était permis de publier les informations courantes au sujet de la controverse religieuse en Allemagne et des critiques modérées du gouvernement de Berlin.

Les causes constitutionnelles référées à la Cour suprême

La validité des trois lois albertaines, le droit de désaveu du gouvernement fédéral et le droit du lieutenant-gouverneur de refuser la sanction royale.

OTTAWA — La Cour suprême a commencé à entendre les plaidoiries sur les deux causes constitutionnelles qui lui ont été référées, la première sur la validité de trois lois votées par l'Assemblée législative de l'Alberta et la seconde sur le droit de désaveu du gouvernement fédéral et le droit du lieutenant-gouverneur de refuser la sanction royale aux lois adoptées par l'Assemblée législative. Les factums produits qui résument l'argumentation des deux parties sont nettement contradictoires.

Quatre questions

La première référence comporte quatre questions auxquelles devra répondre la Cour suprême: 1. est-ce que le droit de désaveu de la législation provinciale que l'article 90 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord accorde au gouverneur général en conseil subsiste encore?; 2. si la réponse est affirmative, est-ce que l'exercice de ce droit de désaveu du gouverneur général en conseil est soumis à des limitations ou restrictions et quels sont la nature et les effets de ces limitations ou restrictions?; 3. est-ce que le droit du lieutenant-gouverneur de réserver au gouverneur général la sanction des bills adoptés par le pouvoir législatif d'une province, droit qui découle de l'article 90 de l'Amérique du Nord, subsiste encore?; 4. si la réponse est affirmative, quelles sont les limitations de ce pouvoir?

Les trois lois

L'autre référence porte sur la validité de trois lois adoptées par l'Assemblée législative à sa troisième session de l'an dernier, à savoir: a) la loi de l'impôt sur les banques, qui frappe les banques qui font affaire en Alberta d'un impôt de ½% sur le capital versé et de 1% sur les fonds de réserve; b) la loi modifiant la loi de règlementation du crédit de l'Alberta, qui impose l'obligation d'une licence aux "institutions de crédit" et qui pourvoit à l'établissement de directorats locaux pour surveiller l'administration de ces institutions; c) la loi qui vise à assurer la publication d'informations exactes, qui oblige les journaux à publier les déclarations qui ont trait à la politique du gouvernement à la demande du président de la Commission du crédit social et de faire connaître, s'ils en sont requis par le gouvernement, le nom de l'auteur de tout article ou compte rendu qu'ils pourraient avoir publié.

Le différend constitutionnel

Le différend d'ordre constitutionnel entre le gouvernement fédéral et l'Alberta remonte à la première session albertaine de 1937. L'Assemblée législative de l'Alberta avait voté des lois qui obligaient les banques et les banquiers à se pourvoir de licences provinciales, qui retiraient aux banquiers qui ne se seraient pas pourvus de licences le droit d'intenter certaines procédures judiciaires et qui modifiaient la loi de la magistrature. Les trois lois furent désavouées par le gouvernement fédéral. Le gouvernement Aberhart fit alors adopter à une session subséquente de l'Assemblée législative albertaine les trois lois qui font l'objet de la référence. Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. Bowen, refusa de les sanctionner et les soumit à l'approbation du gouvernement fédéral. C'est alors que M. Aberhart a contesté le droit de désaveu du gouvernement fédéral et le pouvoir du lieutenant-gouverneur de refuser de sanctionner une mesure votée par un pouvoir législatif provincial.

GOUVERNEMENT DE COALITION POUR L'ALBERTA

C'est ce que préconise M. John I. McFarland, président de l'"Alberta Unity Council".

CALGARY — Dans une causerie radiophonée par tous les postes de l'Alberta, M. John I. McFarland, président de l'"Alberta Unity Council", a préconisé un gouvernement d'union pour l'Alberta et l'abolition de l'esprit de parti.

"C'est ma ferme conviction que tous les hommes énergiques doivent s'unir pour nommer et élire des représentants qui constitueront un gouvernement représentant réellement les aspirations et les idéals du peuple", a dit M. McFarland.

Le président de l'"Alberta Unity Council" a accusé le gouvernement de crédit social d'avoir détruit la confiance à l'intérieur et à l'extérieur de la province par un régime de discorde, de suspicion et de mauvaise volonté.

Le président du nouveau "United Council", formé le 9 décembre dernier à Red Deer, a pris la défense de la Ligue du Peuple de l'Alberta, dont il est membre et qui a favorisé l'organisation du "Council".

"La Ligue, dit-il, n'est pas un parti politique et elle n'est affiliée à aucun parti politique".

M. McFarland a déclaré que la population a perdu confiance dans les vieux partis politiques avant 1935, l'année que le gouvernement de crédit social dirigé par M. Aberhart a été porté au pouvoir.

Nouvelles Brèves

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient de renouveler par arrêté ministériel trois emprunts à la province d'Alberta. Ces emprunts étaient dus les 3, 13 et 15 janvier 1938. Leur total est de $7,531,000.

OTTAWA — La mort de M. Ryan porte à trois le nombre des vacances à la Chambre des Communes. La nomination de M. Paul Mercier, député de Saint-Henri, à la Cour de Circuit et la mort de sir George Perley, député d'Argenteuil, en avaient déjà produit deux.

TORONTO — Le premier ministre Hepburn a annoncé que la session régulière de la législature ontarienne s'ouvrira le 23 février. M. Lionel Conacher, député de Toronto-Bracondale, présentera l'adresse en réponse au discours du Trône.

MONTREAL — Camillien Houde, ancien maire de Montréal et ancien chef du parti conservateur provincial, est candidat indépendant dans l'élection partielle fédérale de Montréal-Saint-Henri.

SAINT-JEAN, N.-B. — Le député libéral de Saint-Jean-Albert aux Communes, M. William-M. Ryan, C.R., est décédé à l'âge de 50 ans. Il avait subi, il y a deux semaines, une grave opération.

CHANGHAI — Des soldats japonais on troué de coups deux officiers anglais de la police municipale de Changhaï, aggravant ainsi la tension qui règne entre Nippons et étrangers.

ROME — En vertu d'un accord entre les gouvernements italien et allemand, 30,000 Italiens iront en Allemagne au mois de mars pour y travailler comme ouvriers agricoles.

PARIS—M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur dans le cabinet Chautemps, a interdit la vente, en France, des journaux italiens **La Stampa et la Gazetta del Popolo**, tous deux publiés à Turin. Il n'a pas motivé sa décision.

Mort de sir George Perley

OTTAWA—Sir George Perley, député conservateur d'Argenteuil, l'un des vétérans de la politique fédérale, est décédé à l'âge de 80 ans. Le défunt faisait de la politique active depuis plus de 40 ans: il avait été tour à tour ministre fédéral, haut-commissaire du Canada à Londres, membre du cabinet impérial au temps de la guerre et premier ministre intérimaire à plusieurs reprises pendant les absences de M. Bennett.

Sir George Perley est mort chez lui pendant son sommeil. Son état de santé était encore excellent ces jours derniers et il avait assisté à la réception du gouverneur général le premier de l'an.

Belliqueux consul



Le nouveau consul de Chine à Ottawa, M. Chang-Lok Chen, qui a prononcé un violent discours contre le Japon.

UN BELLIQUEUX MINISTRE CHINOIS

Si le consul de Chine à Ottawa renouvelle ses attaques, le Japon protestera officiellement.

OTTAWA — Le chargé d'affaires de la légation japonaise et ministre intérimaire du Japon au Canada, M. Takeo Kinoshita, a mis fin à une affaire qui aurait pu avoir des conséquences désagréables pour le nouveau consul de Chine à Ottawa, M. Chang-Lok Chen. Le consul avait prononcé un violent discours mercredi dernier contre le Japon et prédit que le Canada regrettera le jour où il n'aurait pas pourvu d'une façon adéquate à la défense des côtes du Canada. M. Takeo Kinoshita a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de porter une plainte officielle, expliquant que le discours de M. Chang-Lok Chen pouvait être interprété plus tard autant comme un appel à la sympathie des nations anglaises que comme une attaque contre le Japon. Il a ajouté que si le consul chinois renouvelait ses attaques, le Japon ne manquerait pas de protester officiellement.

Les Cours d'Economie rurale et domestique

Les cours organisés en faveur de nos jeunes compatriotes de la campagne se sont ouverts à Saint-Norbert cette semaine. Les organisateurs n'ont qu'un regret, c'est qu'il a fallu refuser certains des jeunes, à cause du manque de place. L'hôtellerie de la Trappe ne peut recevoir plus de trente jeunes gens et l'on avait près de cinquante demandes. Il a fallu faire un choix. On a commencé par fixé un nombre selon la population des centres et l'on a choisi les plus vieux, espérant que les plus jeunes auraient l'avantage de suivre ces cours l'an prochain. Il est consolant de voir avec quel esprit enthousiaste notre population a répondu à l'appel qui lui était fait. Chez les jeunes filles, on aura tout près de trente pensionnaires quand les dernières recrues seront arrivées. Il y a en plus une dizaine d'externes. Cela veut dire un total de soixante-dix qui suivront ces cours. Voilà un résultat magnifique et il convient d'en être très fier.

Succès d'une de nos élèves

Le numéro de janvier du "Western School Journal" contient les résultats d'un concours organisé à travers les écoles du Manitoba. En novembre, le "Western School Journal", qui est l'organe officiel du Département de l'Education, avait organisé un concours en calligraphie. Il y eut 259 concurrents. Les enfants de nos écoles françaises se sont distingués. Mlle Roberte Gauthier, de l'école Lorette-Centre, est arrivée première de tous les concurrents. On donne la reproduction de son écriture dans le numéro de janvier. Le tout est moulé à la perfection.

On se plaint généralement que la calligraphie est un art qui est en train de disparaître. On ne le croirait pas à voir l'échantillon fourni par Mlle Gauthier.

Disons que plusieurs élèves de la même école de Lorette se sont classés parmi les tout premiers et ont reçu des mentions honorables. Mlle Gauthier est au grade VIII. Elle a treize ans. Nos félicitations.

NICE — Son Excellence Mgr André du Bois de la Villerabel, archevêque de Mélitène et ancien archevêque de Rouen, est mort à l'âge de 73 ans.

LE COMMANDANT BLANC DE TERUEL SE REND AVEC 1,500 HOMMES

Les loyalistes font sauter le séminaire de Santa-Clara et cent enfants réfugiés dans les caves périssent. — Garnison nationaliste très réduite.

BARCELONE — Le colonel Rey, commandant la garnison nationaliste à Téruel s'est rendu vendredi avec ses 1,500 hommes, annonce un porte-parole du gouvernement espagnol.

D'après des dépêches venant du front, ce qui reste de la garnison nationaliste est maintenant retranché dans le couvent de Santa-Clara.

Maintenant que le colonel et ses hommes ont mis bas les armes, on prédit, dans les cercles loyalistes, que Téruel sera bientôt complètement sous le contrôle du gouvernement. Le colonel était l'âme de la résistance qui se poursuivait depuis le 21 décembre dernier. Petit à petit, il avait vu ses dernières positions sauter sous lui et ses hommes tués ou dispersés dans les abris souterrains.

Toute la journée, les nationalistes ont continué leur furieuse mais inutile contre-offensive. Appuyés par des chars d'assaut, des batteries d'artillerie et des escadrilles aériennes, ils se sont lancés sur les avant-postes gouvernementaux près de Concud.

Cent enfants sacrifiés

TERUEL — Plus de cent enfants enlevés d'un orphelinat par les soldats nationalistes et cachés dans les catacombes du séminaire de Santa-Clara, ont été tués lorsque les loyalistes ont fait sauter cet édifice pour en déloger les 200 soldats qui s'y étaient réfugiés.

Les autorités loyalistes ont déclaré qu'ils ignoraient la présence de ces enfants lorsqu'elles ont ordonné la destruction du séminaire.

Au rang d'ambassadeur

LONDRES — Le gouvernement Franco a demandé à la Grande-Bretagne de reconnaître au représentant de l'Espagne blanche à Londres un caractère diplomatique égal à celui qui est attribué au représentant de l'Espagne "gouvernementale". On sait que le représentant de l'Espagne blanche à Londres est le duc d'Albe, qui a le rang d'agent commercial en vertu d'un accord entre les autorités britanniques et le général Franco. L'Espagne "gouvernementale", elle, a un "ambassadeur".

Brillante fête paroissiale à Sainte-Agathe

Bénédiction et inauguration de la salle paroissiale en présence d'une assistance nombreuse et distinguée.— Banquet, programme artistique et allocutions.

SAINTE-AGATHE — Une fête mémorable se déroulait, dimanche soir dernier, à Sainte-Agathe. En présence de plus de trois cents paroissiens et amis de la paroisse, on bénissait vers 5 h. 30 la salle paroissiale, et on la dédiait à sainte Agathe. En l'absence de Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur, retenu à Saint-Boniface, la bénédiction fut faite par Mgr Wilfrid Jubinville, P.D., V.G., curé de la cathédrale de Saint-Boniface. Au moment où l'on implorait les grâces de la divine Providence sur la salle et sur les personnes présentes, le tout présentait un aspect beau et touchant. Sous les regards du crucifix qui domine la salle, une foule recueillie entourait les tables préparées avec goût pour le banquet qui devait suivre.

Le banquet

Ce banquet, d'après l'opinion d'un grand nombre, fut un succès. Soigneusement apprêté et servi avec délicatesse et autant de rapidité que les circonstances le permettaient, il fut grandement apprécié et témoignait très favorablement des capacités des dames et demoiselles de la paroisse.

A la table d'honneur, on remarquait: Mgr Wilfrid Jubinville, P.D., V.G., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; M. le Curé Elie-B. Rocan, de Sainte-Agathe; M. l'abbé Ludger Bastien, curé d'Oakwood, Etats-Unis; M. l'abbé Clovis Saint-Amant, curé de Lorette; M. l'abbé J. Adonias Sabourin, curé de Saint-Pierre; M. l'abbé Clovis Paillé, curé de St-Norbert; M. l'abbé Léonide Primeau, procureur du diocèse de Saint-Boniface; M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Saint-Jean-Baptiste; l'hon. Sauveur Marcoux, ministre dans le cabinet Bracken et député de La Vérendrye; M. A.-L. Beaubien, député de Provencher aux Communes.

Au centre de la salle, on avait placé: M. l'abbé J.-T. Philippe, curé de Gentilly; M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de Letellier; M. l'abbé Albert Brunet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface; M. l'abbé Ulysse Forest, curé de Saint-Adolphe; le R. P. H.-C. Lesage, C.S.V., de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; M. l'abbé Louis Phaneuf, vicaire à Saint-Norbert et architecte de la salle; M. l'abbé Marcel Dugal, vicaire à Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé G. Gauvin, curé-desservant de Saint-Antoine-d'Aubigny. A l'honneur, on avait aussi placé une imposante délégation de Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher, ayant à leur tête M. J.-E. Dumas, Grand Chevalier du Conseil. Bon nombre avaient amené avec eux leur épouse. Pour résumer, notons la présence de visiteurs venant d'un grand nombre de paroisses: de Winnipeg, Saint-Boniface, La Salle, Saint-Adolphe, St-Vital, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Sainte-Elisabeth, Saint-Pierre, Oakwood, etc., etc.

Programme artistique

Durant le banquet et au cours du petit concert improvisé qui suivit, on put entendre l'orchestre de Ste-Agathe et divers chants canadiens. On apprécia, en particulier, un chant à répondre de Mgr Jubinville; M. Auguste Brémaud et son petit choeur composé des demoiselles Cecilia Connelly, Alice Olivier, Rachel Lemoine et Yvette Guertin; des chants de Mme Jean-Baptiste Poitras, de Saint-Boniface; de Mme Auguste Gauthier, de Sainte-Agathe, de MM. Georges Lemoine, Amédée Gratton, et Auguste Brémaud, de M. Alfred Asselin et de Mlle Cecilia Connelly; des chants de M. Albert Pilon, enfant de la paroisse; un "tap dance" de M. Joseph Richard, de Saint-James, Winnipeg, etc.

Allocutions

Pendant le banquet quelques orateurs prirent la parole. Tout d'abord, M. le Curé adressa des remerciements à l'autorité diocésaine si bien représentée par Mgr Jubinville, aux visiteurs prêtres et laïcs, aux paroissiens et particulièrement aux dames et demoiselles qui avaient préparé le souper, à l'orchestre et aux petites chanteuses. Sur invitation de M. le Curé, Mgr Jubinville félicita les paroissiens de leur belle salle et des sacrifices qu'elle leur avait coûtés, et leur rappela qu'elle devait être un foyer d'Action catholique, pour jeunes et vieux, tout en étant un lieu de sains divertissements. Prirent aussi la parole l'hon. Sauveur Marcoux et M. A.-L. Beaubien qui se dirent fiers d'avoir dans leur comté une salle paroissiale comme celle de Sainte-Agathe.

La salle paroissiale de Sainte-Agathe est un édifice de 112 pieds de long sur 34 de large. Le revêtement extérieur d'imitation de brique n'est pas encore posé. L'intérieur est recouvert d'une espèce de placage de genre "veneer". Cette salle offre de multiples commodités. Elle est munie d'une cuisine, d'un vestiaire, d'un balcon spacieux pouvant être converti en petite salle, d'une chambre pour les acteurs, de chauffage à l'air chaud et d'éclairage à l'électricité.

L'appareil de chauffage a été fourni et installé par la "Dufault Sheet Metal" de Saint-Boniface et l'installation électrique a été faite par la Compagnie J.-J. Daoust, électriciens, du même endroit.

Deux autres élections partielles le 28 février

OTTAWA — Des élections partielles auront lieu le 28 février pour remplir les vacances créées aux Communes par la mort de sir George Perley, député conservateur d'Argenteuil, et celle de W. M. Ryan, député libéral de Saint-Jean-Albert, N.-B.

Une troisième élection partielle aura lieu le 17 janvier à Montréal-Saint-Henri, où le député Paul Mercier a été nommé juge. La circonscription a toujours été libérale.

Argenteuil a élu sir George Perley dans sept élections générales depuis 1914 et, durant la même période, a élu deux fois un libéral.

NOUVELLES DE FRANCE ET D'EUROPE

Les communistes aussi voulaient renverser le gouvernement français

PARIS — Un membre du conseil supérieur de la guerre a déclaré à un juge d'instruction qui enquête sur la présumée conjuration des Cagoulards, qu'il avait informé l'état-major de l'armée que les communistes complotaient de renverser le gouvernement français, vers la mi-novembre. Le général Julien Dufieux, inspecteur général de l'infanterie, témoignant quelques jours après M. Eugène Deloncle, leader d'une organisation révolutionnaire de droite, qui avait déclaré que l'état-major de l'armée française avait déjoué les plans des communistes, lesquels avaient préparé un coup d'Etat pour le 16 novembre dernier, a corroboré entièrement le témoignage de ce dernier.

La Roumanie veut rester l'alliée de la France

BUCAREST — M. Istrate Micesco, ministre roumain des Affaires étrangères, a déclaré que la politique étrangère de la Roumanie qui est, avant tout, une politique d'étroites et d'excellentes relations avec la France et la Petite-Entente, resterait inchangée. Le nouveau gouvernement de M. Octavian Goga n'entend pas, en effet, saboter l'oeuvre que, depuis près de vingt ans, ses prédécesseurs ont édifiée.

Alors que les journaux publiaient cette déclaration, on affichait dans tous les endroits publics du pays le texte des décrets de Goga. L'un d'eux interdit à toutes les femmes chrétiennes, âgées de moins de quarante ans, d'accepter de l'emploi comme domestiques, dans la maison d'un Juif.

La loi du change des devises en Allemagne

HAMBOURG, Allemagne— Arnold Bernstein, Juif, chef des lignes de navigation Red Star et Arnold Bernstein, qui est en prison depuis onze mois, vient d'être condamné à 30 mois d'emprisonnement et à une amende de 1 million de marks, soit $400,000, sous l'accusation d'avoir violé la loi du change des devises.

L'affaire du banquier juif Julius Barmat

BRUXELLES — Le gouvernement belge a ordonné que l'on pratique une autopsie sur le cadavre de Julius Barmat, banquier très puissant, auquel les rexistes s'attaquèrent, l'automne dernier, lorsqu'ils entreprirent la campagne politique qui se termina par la démission du cabinet de M. Paul Van Zeeland. Barmat, dont on avait obtenu l'extradition du gouvernement hollandais est mort jeudi, dans l'infirmerie de la prison de Forest, où il attendait son procès. Sa femme, un rabbin, deux médecins se trouvaient à son chevet quand il trépassa.

Riposte de la France

PARIS—A l'annonce du programme de construction navale de l'Italie, Gratien Candà, rapporteur du budget naval, a dit que le comité naval décidera probablement de mettre en chantier deux navires de 35,000 tonnes pour répondre à la construction du "Roma" et de l'"Impero".

Journalistes tués en Espagne

SARAGOSSE, Espagne — Edward J. Neil, fils, correspondant de guerre de l'Associated Press sur le front national, a succombé aux blessures qu'il a reçues dans l'accomplissement de son travail, pendant la contre-offensive des blancs contre Téruel.

Transporté à Saragosse, à 100 milles au nord de Téruel, Neil, âgé de 37 ans, n'a pu survivre à ses blessures même à la suite d'une transfusion de sang. Deux autres journalistes de langue anglaise, qui étaient dans la même auto que Neil au moment où une bombe frappa la voiture sont morts; l'un est Bradish Johnson, correspondant des magazines Spur et News Week, et l'autre E. R. S. Sheepshanks, de l'agence Reuters. Harry Philby, correspondant du Times, de Londres, a été blessé. Un prêtre catholique s'est prêté à la transfusion de sang en faveur de Neil.

Les Parisiens et sainte Geneviève

PARIS — En l'honneur de sainte Geneviève, la patronne de Paris, on a observé dans toutes les paroisses de Paris une neuvaine traditionnelle. Ce geste national se déroule depuis seize siècles. A cet égard le cardinal-archevêque de Paris évoquait un souvenir historique; en janvier 1790, Baily monta en sa qualité de maire de Paris, sur la montagne de Sainte-Geneviève porter devant la châsse illuminée l'hommage de la cité; puis il prononça un discours pour dire que la modification du régime politique ne saurait altérer la fidélité de Paris au culte de sa patronne.

Mgr Sudour, archidiacre de Saint-Denys, avait décidé de placer cette neuvaine sous le signe de la confiance. Pendant toute la semaine des prières ont monté confiantes vers la gardienne de la cité et de la patrie, dont la statue se dresse sur un pont près de l'abside de Notre-Dame. Dimanche, le nonce apostolique a chanté une grand'messe pontificale qui a marqué la clôture de cette neuvaine.

L'antenne la plus haute du monde

PARIS — Avec la Tour Eiffel dont l'équipement pour la télévision vient d'être terminé, la France possède l'antenne de télévision la plus haute du monde. De ce fait la station de télévision de la fameuse Tour sera celle ayant la plus longue portée. On sait en effet que les ondes de télévision se déplacent en ligne droite comme la lumière et que, afin qu'elles ne soient pas arrêtées par des obstacles, on doit établir la source d'émission le plus haut possible.

L'antenne de télévision de la Tour Eiffel est installée tout au sommet de la Tour et domine le sol d'une hauteur exactement de 315 mètres. L'équipement de la Tour comporte, outre cette antenne, un poste émetteur à grande puissance installé au sol au pied de l'immense tour d'acier. Un câble spécial à deux conducteurs cylindriques et concentriques relie le poste émetteur à l'antenne. Ce fut une tâche extrêmement délicate, voire périlleuse, que celle des ouvriers et des ingénieurs qui montèrent le câble extrêmement fragile, de 13 centimètres de diamètre, d'un poids total de 12,000 kilogrammes, long de 300 mètres, à travers l'enchevêtrement de poutrelles d'acier jusqu'au sommet de la Tour Eiffel.

C'est de Montréal que Saint-Exupéry entend s'envoler

PARIS—"Je me propose de survoler les deux Amériques, du nord au sud, du Canada à la Terre de Feu," a déclaré au représentant de l'Agence Havas, Antoine de Saint-Exupéry, pilote et romancier, en s'embarquant à bord de "Ile de France" avec son appareil "Simoun".

Il ne s'agit pas dans l'esprit populaire, déclare "Saint-Ex", de réaliser un raid de vitesse. Il compte mettre sept jours pour accomplir son vol. Des bords du Saint-Laurent à la Grande Ile au sud du détroit de Magellan. Ce sera, assure-t-il, un simple voyage de démonstration destiné à apporter au nouveau continent un témoignage de ce que peut l'aviation touristique française.

Pour la paix en Espagne

PARIS — "La paix civile," sous ce titre le comité espagnol et le comité français pour la paix civile et religieuse en Espagne lancent une revue mensuelle à Paris. Les principales personnalités qui patronnent cet organe sont, du côté espagnol, le professeur Alfred Mendizabal, le peintre Ricardo Marin et l'écrivain basque Victor Montserrat; du côté français, Mgr Beaupin, directeur du comité catholique des Amitiés françaises, et les académiciens François Mauriac et Georges Duhamel.

"Nous dénoncerons tous les extrémistes de droite et de gauche, annonce "La paix civile" dans l'entête de son premier numéro. Nous dénoncerons les mystiques de la violence et les tendances dictatoriales. Nous nous refusons à croire que pour faire le bonheur des hommes il soit nécessaire de les tuer. Pour la vérité, hors de tout parti, pour la justice, hors de n'importe quelle compromission, pour la paix, au service du peuple espagnol tout entier."

L'Alsace il y a 200 ans

STRASBOURG, France—On vient de découvrir à Strasbourg un vieux livre-guide, tout couvert de poussière, dans lequel on peut voir que les Alsaciens portaient presque les mêmes costumes il y a deux cents ans qu'aujourd'hui. Ce guide écrit par Henry de Rouvière, qui s'honorait de la qualité de "Conseiller du Roi et Apothicaire de sa majesté, avait pour titre "Voyage du Tour de la France". Rouvière parle de l'Alsace comme d'une contrée déjà scrupuleusement propre, de ses monuments magnifiques, de ses larges rues et des très hospitaliers habitants. Comme le touriste d'aujourd'hui, Rouvière s'étonne qu'en montant à la Tour de Strasbourg que sa soeur, l'autre tour, ne fût pas terminée. Dans son livre il relate qu'en 1702 les Alsaciennes portaient des jupes très amples et très longues, qui les faisaient, grâce à leur coiffure, ressembler à d'immenses papillons noirs. Et comme le vin et la nourriture sont soignés: Tout comme aujourd'hui à la fin du repas, on chante de ravissantes mélodies typiques du Pays."

Les vraies poulardes de Bresse

PARIS — Le nombre des fameuses volailles de Bresse exposées dans la bonne ville de Bourg au cours de la semaine de fêtes de Noël et du Jour de l'An a battu tous les records précédents.

Depuis 1861 se tient à Bourg, la capitale de la province éminemment gastronomique de Bresse, une foire-exposition des plus belles poulardes et dindes de la région. Le total de celles-ci atteignait cette année 3,584 contre seulement 2,710 l'année dernière. Les prix d'honneur des chapons, une des spécialités de l'élevage des volailles de Bresse, comprenait quatre pièces. Il a été vendu 1,000 francs. Certaines poulardes atteignent 180 francs. Et les éleveurs rassemblés soulignaient qu'il s'agissait uniquement de volailles authentiquement de Bresse, un récent jugement ayant en effet stipulé que seules avait droit à cette appellation la volaille à "pattes bleues."

La presse allemande nie la persécution religieuse

BERLIN — La campagne que font les nazis contre l'Eglise catholique et les Juifs a recommencé avec plus de vigueur. Le journal Der Angriff s'est violemment attaqué au discours qu'a prononcé le pape Pie XI, la veille de Noël, et dans lequel il a dénoncé la persécution religieuse en Allemagne. La revue Economie allemande a recommandé, de son côté, que l'on continue à exclure les Israélites de la vie et des manifestations économiques du Troisième Reich.

Niant qu'il y ait une persécution religieuse en Allemagne, Der Angriff assure que l'Eglise catholique allemande, loin d'être lésée dans ses droits, bénéficie de plusieurs privilèges et d'une sorte de monopole, plus puissant même que celui dont jouit l'église anglicane en Grande-Bretagne. "Peut-on permettre à l'Eglise catholique de continuer à bénéficier de ces privilèges, si elle les emploie à combattre l'Etat national-socialiste pour exécuter les ordres qu'elle reçoit de ses leaders suprêmes?" demande Der Angriff.

Ce qu'ont découvert les fouilles de Lyon

PARIS — Le vieux Lyon catholique surgit des ruines du passé. C'est le résultat de fouilles méthodiques entreprises sur l'initiative d'Edouard Herriot, maire de Lyon, dans les lieux désignés comme ayant constitué la plus importante ville romaine des Gaules. On éventra les pentes de la colline de Fourvières et les rues du quartier de la Croix-Rousse.

Deux théâtres sont exhumés dont l'un avec une partie des gradins intacts et la scène en bon état de conservation. Le théâtre de Fourvières dormait sous les ombrages d'un couvent et nul n'en soupçonnait actuellement l'existence. La restauration est en bonne voie d'achèvement. Il s'agit en vérité, selon le désir du député-maire, bien plus d'une remise en état que d'une restauration ou, surtout, d'une reconstitution. Je veux faire oeuvre de bonne foi, déclare M. Herriot. La modernisation serait un irrespect vis-à-vis des pierres vénérables. De plus, cela ne donne jamais de bons résultats. Quant aux pierres, toutes seront de l'époque et proviendront de fouilles voisines."

L'ANNÉE RELIGIEUSE EN FRANCE

Resserrement des relations franco-vaticanes. — Amélioration des rapports entre les autorités religieuses et les pouvoirs publics. — La vitalité des organisations catholiques. — L'Eglise et le communisme: incompatibilité entre le catholicisme et le matérialisme communiste.

PARIS — Le 11 juillet dernier, en arrivant à Lisieux, comme légat pontifical, le cardinal Pacelli déclara, au milieu des acclamations, que le Pape aurait voulu choisir la France comme but de son premier voyage à l'étranger. Ces paroles — qui alimentent encore les violentes campagnes de la presse allemande contre la papauté — résument fidèlement l'année religieuse en France: resserrement constant des relations franco-vaticanes; amélioration générale et régulière des rapports entre les autorités religieuses et les pouvoirs publics.

Le 29 octobre, Yvon Delbos parlant au congrès du parti radical-socialistes, exalta "l'action courageuse du Vatican en faveur de la liberté et de la paix." Le ministre des affaires étrangères qui s'exprimait ainsi avait, du 9 au 13 juillet, reçu le cardinal secrétaire d'Etat dont le sermon sur "la vocation de la France" à Notre-Dame eut un retentissement si durable. Il devait encore accueillir en fin septembre Mgr Costantini, préfet de la propagande, et au début de novembre le cardinal Tappouni, patriarche d'Antioche.

Enfin, lors du couronnement de George VI, Mgr Pizzardo, depuis cardinal, s'était arrêté à Paris où il avait conféré avec les dirigeants de l'action catholique.

Dans le domaine de la politique intérieure, le resserrement des relations officielles entre le gouvernement et l'Eglise se manifesta dans toutes les occasions. En mars, Sept, l'hebdomadaire publié par les Dominicains, reproduisait la déclaration de Léon Blum, alors président du conseil, qui constituait un appel à la collaboration entre les catholiques et le rassemblement populaire. Sept dut, depuis lors, faire place à un autre hebdomadaire entièrement rédigé par des laïques. Mais les questions de discipline ecclésiastique qui amenèrent la disparition de ce journal sont, comme il fut précisé à maintes occasions, de source officielle, entièrement indépendantes de l'interview qu'il avait prise au chef du gouvernement en exercice. Sous le ministère Chautemps, la même tendance continua à se manifester: en octobre, le ministre des colonies et le ministre de l'air mettaient un avion à la disposition de la supérieure des Soeurs du Saint-Esprit pour l'aider à faire une tournée d'inspection en Afrique; en novembre, le ministre des colonies créait des bourses d'entretien pour permettre aux prêtres annamites de venir faire leurs études en France. Tous les partis d'influence catholique, même les partis d'opposition, rendirent hommage à cette oeuvre d'apaisement: Jean Le Cour Grandmaison, député de la Loire-Inférieure et vice-président de la Fédération nationale catholique, l'a constaté à maintes reprises dans ses articles dans le Figaro; Paul Simon, président du groupe parlementaire démocrate populaire, l'a souligné dans son rapport au congrès récemment tenu par ce parti à Toulouse.

En même temps, les catholiques français affirmaient sous toutes ses formes la vitalité de leurs organisations: la CFTC compte 500,000 membres, la JOC 70,000 membres masculins et 60,000 membres féminins. Le rassemblement jociste à Paris en juillet, qui réunit près de 100,000 âmes, fut une des manifestations les plus retentissantes de l'année. Plus de 50 congrès catholiques se tinrent à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle que dominait la statue de Notre-Dame de France et où de nombreuses messes furent célébrées par d'éminents prélats sur un autel offert par le gouvernement français lui-même.

Un seul trouble grave fut apporté dans les consciences catholiques: l'obstination avec laquelle le parti communiste, rendant hommage à la vitalité du catholicisme français, pratiqua à son égard la politique de "la main tendue." Le point culminant de cette campagne fut atteint par le secrétaire général du parti, Maurice Thorez, dans son discours de novembre. Mais une réponse définitive à cette offre fut donnée par le cardinal Verdier dans son message de Noël qu'il publia à son retour de Rome: "L'Eglise, placée en dehors des partis, ne refuse aucune main tendue; mais, consciente de l'incompatibilité entre le catholicisme et le matérialisme communiste, ne prend cette main que pour ramener les égarés dans les voies de la justice et de la vérité."

TROIS CINQUIÈMES DE L'ESPAGNE SONT ENTRE LES MAINS DE FRANCO

Le chef blanc domine trente-six des provinces espagnoles et une population de 13,500,000 habitants. — Son armée compte 800,000 hommes.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, France — Le général Franco commande, à l'heure actuelle, l'une des plus formidables machines de guerre des temps modernes, avec son armée admirablement disciplinée de 800,000 hommes. L'armée franquiste s'est en effet considérablement améliorée et augmentée au cours de l'année 1937.

Au début de l'année, l'armée franquiste ne dépassait pas 100,000 soldats. Aujourd'hui cette armée comprend 800,000 hommes appuyée par l'artillerie lourde et légère, les chars d'assaut, les avions de bombardement et des croiseurs, et toute une marine de blocus.

Ainsi les armées franquistes commencent l'année 1938 dans une situation beaucoup supérieure au même temps l'an dernier, car, non seulement les armées nationalistes sont plus puissantes et plus aguerries, mais elles ont remporté des victoires importantes et conquis des districts miniers et industriels d'une extrême importance.

On attribue le retard de la victoire définitive franquiste à ce qu'il a fallu au général Franco beaucoup de temps pour organiser et coordonner ses armées sur une base; à la lutte contre Bilbao, Santander, et les provinces de la Baie de Biscaye, et au fait que les forces gouvernementales ont aussi augmenté vers la fin de 1937.

En 1937, Franco a conquis les provinces d'Oviédo, de Biscaye et de Santander, dans le Nord, et de Malaga dans le sud-est, soit une région d'une population globale de 1,700,000 personnes, et très riche en ressources minières, et qui fournissent au général des facilités remarquables pour la marine. Franco a organisé la production militaire en Espagne même, et il a réussi à tel point qu'on y fabrique des munitions et des armements en grande quantité.

Lorsque les provinces du Nord sont tombées aux mains des nationalistes, la puissance navale de ces derniers a décuplé, car les insurgés ont pu envoyer 30 unités navales aux Baléares, dans la Méditerranée occidentale.

Franco commande sur un peu plus que les trois cinquièmes du territoire espagnol, et une population de 13,500,000 habitants. Il domine trente-six des provinces espagnoles, sans compter le territoire colonial du Maroc.

POURQUOI CETTE GUERRE CIVILE DURE TOUJOURS

Henri de Kérillis demande, dans "l'Epoque", pourquoi la guerre civile s'éternise en Espagne?

Les Allemands et les Italiens pensent:

—La guerre européenne peut éclater au cours de 1938... Si elle éclate, il faut que nous puissions profiter des positions stratégiques que nous avons occupées aux Baléares, aux Canaries, au Maroc et derrière la frontière pyrénéenne. Ce n'est pas pour des prunes que nous sommes venus ici faire tuer quelques-uns de nos meilleurs soldats. Si Franco est pressé, nous, nous ne le sommes pas. Et comme nous tenons les robinets qui le ravitaillent, nous avons en mains le moyen de le faire attendre...

Les Russes pensent:

—La guerre européenne peut éclater en 1938... La France nous paraît en bien mauvaise condition morale. Si elle a l'impression que l'incendie peut être limité à l'Europe centrale, elle aura peut-être la lâcheté d'abandonner les Autrichiens ou ses alliés tchèques et polonais à leur triste destin. Il faut lui enlever cette tentation, car, nous, Russes, nous ne voulons pas que l'Europe centrale tombe sous la domination hitlérienne. Alors, c'est bien simple, nous n'avons qu'à entretenir de notre mieux un foyer de guerre en Europe occidentale. Ce sera bien le diable si le feu flamboyant aux deux extrémités du continent, la France est seule à y échapper! Donc sachons obliger Négrin à ne pas aller trop vite. Dans l'intérêt de Moscou, il faut faire durer le plaisir...

Ainsi, les nations qui s'affrontent sur les champs de bataille espagnols pour des fins politiques lointaines et complexes veulent prolonger la guerre. Et la France est seule (avec l'Angleterre) à souhaiter la fin du cauchemar et la disparition de la menace redoutable qui pèse sur l'une de ses frontières et sur ses communications maritimes.

L'affaire de La Roque

PARIS — Le tribunal a acquitté la plupart des personnes et des journaux poursuivis en diffamation par le colonel François de La Rocque, chef du parti Social Français. Le tribunal a rendu quinze décisions.

Il acquitte d'abord le duc Pozzo di Borgo, ancien lieutenant du colonel de La Rocque, et le colonel G.-K. Guillaume, propriétaire de l'hebdomadaire Choc, dans lequel le duc di Borgo a publié deux articles où il accusait le chef de la ligue dissoute des Croix de feu d'avoir émargé aux fonds secrets du gouvernement.

Le tribunal a déclaré qu'il n'est pas nécessaire de se prononcer sur la véracité de l'accusation; vu que le duc Pozzo di Borgo et le colonel Guillaume avaient lieu d'ajouter foi à la parole de l'ancien président du conseil, M. André Tardieu. On sait que ce dernier a confirmé au cours du procès de Lyon, puis de celui de Paris, ce qu'il avait dit précédemment au duc di Borgo relativement aux sommes touchées par de La Rocque à même les fonds secrets.

Pour assister les réfugiés chinois

LONDRES—Le trésorier du fonds du lord-maire de Londres pour venir en aide aux Chinois éprouvés par la guerre, reçoit de Changhaï la nouvelle qu'il faudra $1,000,000 par mois d'ici deux mois pour fournir un minimum d'assistance aux réfugiés chinois de la ville de Changhaï.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 JANVIER 1938 — NUMERO 36

LA LIBERTÉ

Le Sénateur Bénard

Le Manitoba français vient de perdre son représentant à la Chambre Haute, le sénateur Aimé Bénard. Il disparait brusquement à un âge où sa robuste constitution et son activité infatigable faisaient espérer une longue carrière encore.

Trente années de politique active, dont dix dans l'arène provinciale et vingt à Ottawa, sont plus qu'il n'en faut pour placer un homme en évidence et mettre à l'épreuve ses capacités et son dévouement à la chose publique. Mais c'est par ses qualités privées surtout que le sénateur Bénard a acquis des droits à la gratitude de ses compatriotes et qu'il vivra dans le souvenir de ceux qui l'ont connu et aimé.

Celui qui s'en va est un autre exemple d'ascension rapide et irrésistible comme l'histoire de l'Ouest en offre un certain nombre. Son aptitude extraordinaire aux affaires et sa haute influence personnelle, aussi bien qu'une activité débordante, devaient lui ouvrir les portes de la politique. Il s'y fit remarquer par des succès électoraux que purent lui envier des rivaux plus brillants et plus éloquents, ce qui prouve que l'électeur ne se laisse pas toujours influencer par les périodes ronflantes et les gestes de tribune. Ses convictions religieuses et patriotiques étaient, de même, en profondeur et ne recherchaient pas l'éclat extérieur facile. Mais il savait parler ferme quand les circonstances l'exigeaient, comme en fait foi son discours à la Chambre manitobaine lors des fameux débats scolaires de février 1910.

A Ottawa, il servit efficacement, sans bruit, la cause de sa province et de ses compatriotes. On le savait admirablement bien renseigné sur les choses et les gens de l'Ouest; alliés et adversaires politiques venaient se documenter et chercher conseil auprès de lui. Cet homme qui comptait plus de trente ans de vie publique n'eut jamais un ennemi. Ses amis — et ils étaient nombreux — se recrutaient indifféremment à droite, à gauche et au centre. Ce que l'on appréciait en lui, c'était son grand bon sens plein de sagesse, son franc parler toujours bienveillant, son sens psychologique jamais en défaut dans tout ce qui touchait à la conduite des affaires.

C'était un grand amoureux de la terre. Il dévouait la plus grosse part de son énergie à l'exploitation de ses immenses fermes. Il se sentait parfaitement heureux dans ses champs qu'il faisait cultiver avec soin et parmi ses troupeaux de race pure. Par ce côté aussi, il laisse une tradition et un exemple qui ne devraient pas être perdus.

Cet homme bâti en colosse qui, au premier aspect, pouvait paraître d'écorce rude, était au contraire accueillant et prévenant, extrêmement charitable et généreux. Tous ceux qui le connaissaient savent à quel point il avait le coeur tendre. Ses intimes et les membres de sa famille garderont toujours le souvenir de ses délicatesses exquises. Son brusque départ crée parmi les siens un vide particulièrement douloureux.

Le groupe franco-manitobain, qui perd en lui un vaillant patriote et un défenseur avisé, s'associe de tout coeur au deuil de Madame Bénard et de ses enfants.

D. F.

L'AVENIR DES CANADIENS FRANCAIS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

L'*Almanach de l'Action Catholique* publie sous ce titre un excellent article de l'abbé Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, Sask., dont voici la conclusion:

La conservation et le développement national des Canadiens français des provinces des prairies est un fait. Celui-là seul peut le nier qui n'est pas venu le constater sur place ou qui n'en croit point le témoignage de ceux qui, sur place, l'ont constaté. Ou alors, il est d'une manifeste mauvaise foi. Je parle d'un fait actuel.

Que cette conservation et ce développement soient bien loin de l'idéal rêvé ou même simplement désirable, c'est évident. Mais qui jettera la première pierre? Où en est, en Québec, la réalisation de l'idéal dont, dans le domaine national, l'héroïsme des fondateurs, le sacrifice des défenseurs, l'éloquence des tribuns, la logique des doctrinaires ont projeté la vision aux sommets de notre histoire? Il y a loin de la coupe aux lèvres. Surtout quand les lâchetés et les égoïsmes se mettent de la partie.

Mais que cette conservation et ce développement soient de si infime degré qu'ils ne permettent pas d'en augurer la permanence, cela je ne puis l'admettre.

Car, d'une part, loin de décliner, notre survivance s'affermit en dépit des circonstances les plus adverses. Les pertes subies trouvent compensation dans les gains, non supputés, mais réalisés. Celui-là qui a tâté le pouls de la race française dans les provinces des prairies il y a 25 ans et le tâte anxieusement à nouveau aujourd'hui le constate. Notre proportion numérique n'augmente pas? c'est vrai. Mais depuis quand le nombre est-il condition de conquête? Le Juif est-il légion? Plus que jamais la masse est amorphe. Le phénomène de la tendance contemporaine au totalitarisme en est le résultat. Le Canadien français ne compte que pour 6 pour cent de la population dans le grand tout des prairies. Mais sa vitalité lui vaut une influence et des libertés contre lesquelles les efforts des majorités se brisent depuis 50 ans. Une influence et des libertés disproportionnées à son indice démographique. Il ne détient pas ou peu de postes de commande. Et au premier abord j'en éprouve de la confusion: le fait est de nature à infirmer ma thèse. Mais à y regarder de plus près, et sur la foi de faits contrôlés, je me demande si cela ne provient pas, pour une bonne part, de ce qu'il ne peut se résoudre à courber l'échine pour grimper au faîte des positions. Il y a du Chevalier de Lévis en lui...

× × ×

D'autre part, ceux-là même qu'on juge perdus le sont-ils vraiment?

Je me souviens d'une visite à Bourbonnais, au lendemain du Congrès eucharistique international de Chicago. Tous les pèlerins de "trains" canadiens-français s'y étaient rendus. Il y eut manifestation française. La plupart des Franco-Américains qui nous fêtaient ne parlaient plus notre langue. La veille, dans la masse de leurs compatriotes d'outre quarante-cinquième, qui les aurait distingués? Au contact de leurs frères de race, ils étaient bien nôtres pourtant. Tout l'indiquait. Leur empressement à venir nous rencontrer, à se présenter à nous. L'émotion qui, manifestement, les étreignait. Et jusqu'au tressaillement de nos propres coeurs. L'étincelle s'était produite. J'ai lu que semblables révélations avaient frappé ceux des nôtres que les pèlerinages du *Devoir* avaient conduits en certains coins isolés de l'Acadie et jusqu'en lointaine Louisiane. Je l'ai noté personnellement dans l'Ouest. Il y a donc chez nos "isolés" tout au moins une mèche fumante, dont la présence décèle un espoir. Et je reste persuadé que si nous pouvions multiplier les contacts, la vie reprendrait bientôt chez eux. Lentement, comme en convalescence, mais sûrement.

Enfin, il y a ce qu'on peut appeler les impondérables de l'Histoire. Et je place en tout premier lieu les desseins providentiels qui s'étendent tout aussi bien aux 160,000 de l'Ouest qu'au 60,000 de la Nouvelle-France, même si les conditions diffèrent. Cela, c'est l'impondérable divin. Mais je place encore l'acharnement des nôtres, conscient ou inconscient, à vouloir vivre leur propre vie dans le grand tout cosmopolite des prairies, sans même en exclure le fou rêve d'une conquête pacifique à long terme. Ceci, c'est de l'impondérable humain.

Qu'en est-il au juste de l'un et de l'autre?

Que la colonisation de l'Ouest par les nôtres ait été une faute, humainement parlant pour le moins, c'est fort possible. Moins dans le principe que dans la manière cependant. Il eût sans doute mieux valu que l'ancienne Nouvelle-France reprenne possession de son bien par mode de marée montante que par système d'épaves jetées çà et là dans la tempête des passions.

× × ×

Mais là n'est pas la question. Ce qui est fait est fait. Et c'est le fait que nous devons envisager.

Ce fait — celui de la dispersion de quelque 160,000 Canadiens français dans les immenses territoires des prairies — a été permis de Dieu. Pourquoi? Théologiens et historiens ont répondu: mission, vocation apostolique et sociale de notre race. Cela nous suffit. Car nous savons que Dieu ne confie aucune tâche sans fournir les moyens de l'accomplir. Cette tâche et notre survivance sont solidaires. C'est là l'impondérable divin sur lequel nous comptons.

Dans le plan simplement humain, combien d'individus, combien de peuples se sont trouvés en des positions moins enviables encore que les nôtres et en sont sortis victorieux! L'histoire fourmille d'exemples. Pourquoi eux? Pourquoi pas nous?

Chez tous il s'est trouvé un élément contrôlable: la détermination de vaincre. Le reste croulait. Et le reste s'est vu tout-à-coup participer au triomphe.

Cette détermination, chez nous, ne manque pas. De séniles laudateurs des temps écoulés peuvent prophétiser... Des têtes vides d'idéal et des coeurs vides de fierté peuvent opposer leur vide volonté à l'élan donné... Des appréhensions infinies peuvent nous étreindre tous parfois. Mais chez tous les chefs, chez tous les ouvriers de la survivance nationale domine la détermination de gagner un jour. Tous veulent suivre le sillage de La Vérendrye. Et c'est là l'impondérable humain qu'ils escomptent.

Maurice BAUDOUX, ptre
Curé de Prud'homme, Sask.

Tasse de thé...

Bien que ma famille paroissiale soit la famille la plus cordiale qu'un curé puisse rêver, je ne fais pas de visites....

Impossible!.... les journées n'ayant que vingt-quatre heures.

Pourtant, hier soir, passant devant l'hôtel d'une vendeuse particulièrement chevaleresque pour Sainte-Odile, j'eus subitement l'idée de sonner pour lui dire un rapide "merci."

Je croyais la trouver seule.

Quelle erreur!.... A peine entré, j'entendis fuser, dans le lointain, tout un gazouillis de volière.

J'étais perdu!

J'avais oublié que c'était l'heure sacrée du thé.

✦ ✦ ✦

Vivement, j'essaye de battre en retraite.

Inutile!.... Je suis repéré.... dénoncé....

—Ah, Monsieur le curé, comme c'est aimable à vous!.... Une tasse de thé?.... Citron?.... Un nuage?.... Quelques gâteaux?.... Ils viennent de la Vente!....

—Alors, ils doivent être très bons.... trop bons pour un jour de Quatre-Temps!....

A ce mot, lancé dans ce gai salon, surprise.... mouvements divers....

—Ah, c'est vrai!.... s'écrie une petite dame volubile, qui arbore un chapeau époustouflant.... c'est les Quatre-Temps!....

—Oui, Madame, c'est les Quatre-Temps!....

De tous les côtés, les réflexions fusent:

—Je n'y pensais pas!

—Moi, je n'y pense jamais!

—Faut que je téléphone, ce soir, à Prunier pour avoir des merlans demain.

—Eh bien.... mon mari!.... Je l'entends d'ici, le père Ronchonneau: "Encore du poisson!.... Pourquoi du poisson?...."

✦ ✦ ✦

A ce moment, la petite dame au chapeau en torticolis entre en scène.

—Monsieur le curé, si vous avez quelque influence là-haut, vous devriez bien nous libérer de cette brimade des Quatre-Temps.... On n'y pense pas!.... C'est vétuste!.... Ça ne "colle" plus....

—Vous libérer?....

—Mais oui.... nous libérer.... Tout est maintenant pour la liberté.... La vie est tellement intense, qu'on a besoin de n'être ennuyé par rien, ni par personne.... Constatez?.... Robe courte.... Pas de manches.... Pas de cheveux.... Pas de cils.... Libérées aussi, moralement.... Du large.... le grand large!....

—Oui.... De l'air!.... Les fenêtres ouvertes!.... s'écrie une autre jeune femme, en brandissant un éclair au café.

✦ ✦ ✦

Alors, ayant bu sereinement ma tasse d'eau chaude, je regarde le joli petit être au chapeau "échelle mobile", qui secoue ses bracelets devant moi, au nom de la liberté....

—Pourtant, lui dis-je, les Quatre-Temps ne reviennent que quatre fois par an.

—C'est cinq de trop! Et ils tombent toujours mal!.... Croyez-moi, Monsieur le curé, j'ai mille fois raison!....

—D'abord, Madame, on n'a jamais raison autant que cela.... Ensuite, pourquoi vous insurger ainsi contre une loi de l'Eglise, alors que, pour tout le reste, vous acceptez l'esclavage le plus absolu?

✦ ✦ ✦

Cris.... protestations....

—L'esclavage le plus absolu!.... Mais nous avons bien la prétention d'être libres.... absolument libres!....

—Libres?.... Vous, Mesdames?.... Vous en êtes là!....

—Mais de qui dépendons-nous?

—D'abord, de vos maris.... je suppose?

—Oh.... de nos maris!.... Enfin, passons....

—De votre cuisinière....

—Oui.... plutôt....

—De votre médecin.... Quand, subitement, il vous ordonne: "Plus de viande!.... Plus de sucre!.... Plus de pain!.... Plus de sel!.... Plus de café!.... Plus de vin!.... De l'eau.... Des pâtes...."

.... de votre chirurgien, lorsqu'il vous dit: "Ne gardez pas cela!.... Il faut monter sur le billard...."

.... de votre couturière: "Vous mangez trop, Madame.... Votre ligne s'empâte.... Achetez une gaine.... et serrez!...."

.... de votre lingère, qui vous voue à la pneumonie.... de votre mercière, qui vous fait sortir en plein hiver avec des bas arachnéens....

.... de votre modiste, qui vous oblige à porter, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, des chapeaux, seyants quelquefois à certaines figures.... mais qui, souvent, font silencieusement de la peine à vos amis....

.... de votre coiffeur.... le tyran des tyrans!.... qui vous a amenées à couper vos cheveux, votre suprême beauté.... qui vous brûle et qui vous teint ceux qui vous restent encore.... Et à quel prix!.... J'ai enterré, il y a quelques mois, une jeune femme, morte de méningite, après un platinage trop intensif....

.... Si vous n'apelez pas cela un esclavage!....

.... Et vos ongles, tout sanglants au bout des doigts!....

.... Et vos lèvres!.... Ce rouge!.... même quelquefois à la Table de communion!....

✦ ✦ ✦

Cette fois, c'est le silence.... J'ai dû aller trop fort?....

Tant pis!.... Je continue.... Ce sont les Quatre-Temps....

—Et, Mesdames, je nomme les esclavages que je peux nommer ici.... esclavages secondaires. Mais les autres.... autrement sérieux, parce qu'ils atteignent l'âme!....

Et vous protestez parce que, quatre fois par an, la maternelle Eglise vous rappelle la nécessité de la pénitence, dont la figure symbolique et la réalité insuffisante sont précisément la privation de viande!....

Pauvre Eglise, votre meilleure amie.... la gardienne de toute la liberté!.... Que serait.... et que devient la femme sans l'Idéal que, sans cesse, elle nous rappelle!

✦ ✦ ✦

Et comme, tout de même, c'était un thé, je termine, bon enfant:

.... C'est la fin de l'année.... une page de plus à ce livre qui sera ouvert un jour devant tous.... ce livre, où tout est écrit....

.... Tout!.... Vous réalisez, Mesdames?.... Terrible!....

.... Alors, tout est bien qui finit bien.

.... Finir l'année sur une bonne note.... sur une signature chrétienne.... Faire un geste joli.... un sacrifice.... Briser le vase de parfum sur les pieds du Christ!....

.... Seulement, vous ne pourrez pas les essuyer avec vos cheveux, Mesdames, puisque vous n'en avez plus....

Sourires dans le salon.... J'ai l'impression qu'on me pardonne.

✦ ✦ ✦

—Eh bien!.... Eh bien!.... murmure, d'une voix un peu inquiète, ma paroissienne, en me reconduisant.... voilà un thé assez inattendu!....

—Et moi.... je ne regrette pas d'être monté!.... N'est-ce pas saint Paul qui a dit: Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, tout pour la gloire de Dieu!....

Pierre l'ERMITE.

LA MUSIQUE

Ravel est mort vive Ravel!

Après Alban Berg, après Roussel, après Szymanowski, voici de nouveau la musique européenne cruellement éprouvée par la mort du grand musicien français Maurice Ravel. Il est mort à Paris, le 28 décembre, des suites d'une opération chirurgicale. Il avait 62 ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé seront inconsolables d'avoir perdu un



Maurice Ravel

ami aussi rare, aussi précieux, tout à la fois un être d'un esprit, d'une culture, d'une civilisation et d'une science extrêmes. Car Ravel était tout cela et il partagera dans l'Histoire, avec Strawinsky, l'honneur d'avoir été le musicien le plus parfait et le plus instruit de son temps.

La vie de Ravel a déjà prêté à toutes sortes de légendes et on n'est pas éloigné de croire, en notre pays, que c'était "un homme très distant et très fermé, même pour ses amis les plus chers". C'est ce qu'a voulu nous révéler la presse de ces derniers jours.

Ses amis ne pensent pas de même, parce qu'ils savent que Ravel s'est toujours refusé aux publicités romantiques et qu'il a toujours voulu dissocier les préoccupations du corps de celles de l'esprit.

Pour ses amis, il semble que sa vie ait été aussi claire que son oeuvre. La limpidité de celle-ci, son trait net et sans bavures déroutent justement, parce qu'on aimerait, ainsi que dans sa vie, y trouver des ombres romantiques, de ces arrières-plans et de ces arrières-sens qui plaisent tant aux imaginations désordonnées pour qui l'esprit est une matière sensuelle.

D'où l'idée d'un Ravel sec, sans émotion, d'un parfait artisan incapable de s'émouvoir même devant le jeu de son esprit. On connait si peu, on écoute si mal les admirables poèmes du "Gaspard de la Nuit," le "Trio", "Daphnis" et des mélodies aussi troublantes que, par exemple, "L'Indifférent"...

Mais les légendes sont le lot des êtres que l'on ne peut pénétrer par les moyens habituels, le lot de tous ceux, trop discrets, qui ne se racontent pas assez.

Je l'ai bien connu. J'ai même eu le plaisir de voyager avec lui en Belgique, en Hollande et en Angleterre, dans le temps de "Tournées Ravel" organisées par M. Victor Brault. J'ai ainsi pu apprécier l'agrément incommensurable de cet esprit prétendu distant et fermé.

Loin de garder secret le lieu de sa résidence, Ravel recevait souvent ses intimes à Montfort-l'Amaury. Il s'était aménagé dans cette exquise petite ville d'Ile de France une maison exactement à son goût: composée de nombreuses petites pièces, délicieusement confortables, remplie de bibelots précieux et rares. C'est là qu'il aimait travailler, mais il fallait, pour cela, qu'il fût seul. Ainsi, il lui arrivait de s'isoler du monde, et quand on le croyait très loin, il était soit à Paris, à son pied-à-terre de la rue d'Athènes, soit chez son frère à Levallois, soit à Montfort, soit encore chez ses très chers amis Maurice et Nelly Delage, mes sympathiques voisins et amis d'Auteuil. Parfait homme du monde, c'était tout le contraire de ce que l'on appelle ici un "sauvage."

La musique de Ravel avait depuis longtemps pénétré sous tous les climats. Déjà, au début de sa carrière, une certaine "Pavane pour une infante défunte" et d'éblouissants "Jeux d'eau" lui avaient ouvert toutes grandes les portes de la célébrité.

Mais par la suite, des oeuvres trop particulières, trop parfaites, trop "hautes" peut-être, trop peu public, en tout cas, comme par exemple le "Trio", "Daphnis" ou les "Valses Nobles et Sentimentales", avaient semblé éloigner de ce magicien la masse du grand public, qui ne devait trouver sa pitance que dans le très célèbre "Boléro", aujourd'hui connu, admiré et aimé sous toutes les latitudes. Pour le grand public, c'est l'auteur du "Boléro" qui vient de mourir, tandis que d'autres pleureront surtout l'auteur de "Daphnis".

Depuis le "Boléro", depuis le "Concerto pour la main gauche" et, en dernier lieu, les trois chansons ou hommages de "Don Quichotte à Dulcinée", qui datent de plusieurs années déjà, Ravel garda le silence. Son cerveau, qui édifia des merveilles sonores calculées avec une si étonnante précision, se refusait désormais à l'effort physique de nouvelles conceptions. Il était, en effet, devenu très malade et incapable de rien entreprendre.

Il m'a toujours paru difficile de résister au sortilège de cette musique si fine, subtile, incisive, pénétrante, lumineuse, chaude aussi, de Ravel. Il était également difficile de rester indifférent devant l'artiste, devant l'homme qu'il était, et dont le regard, dont l'esprit était si vif et brillant, la conversation si rayonnante. On l'aimait ou on ne l'aimait pas.

Ceux qui l'aimèrent et pour qui, nous le savons bien, Ravel eut toujours les attentions les plus délicates et l'attachement le plus sérieux, savent qu'ils viennent de perdre un ami irremplaçable.

La musique française, elle, vient de perdre l'un de ses plus clairs génies. Après Debussy et Fauré, Ravel fut en France le plus sûr et le plus génial représentant d'un esprit, d'une culture, d'un goût, d'une manière qui, au commencement du 20e siècle, ont donné un sens et un rayonnement nouveau à la musique de France.

Léo-Pol MORIN.

—(Le Canada).

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Les cours d'économie domestique

A M. le directeur de la "Liberté", Winnipeg.

Cher Monsieur,

Au cours de l'annonce des "Cours abrégés d'agriculture et d'économie domestique" ('La Liberté" du 5 janvier), on exprime un regret de voir que les jeunes filles aient montré peu d'empressement à suivre les cours d'économie domestique qui se donnent présentement par des graduées, au Couvent de Saint-Norbert.

Je n'ai pas autorité à parler pour la jeunesse des autres paroisses, mais pour les jeunes filles de Lorette, n'y aurait-il pas une explication dans le fait suivant?

Nous avons parmi nos religieuses une graduée des meilleures écoles ménagères de la province de Québec. Depuis une couple d'années déjà, elle donne aux jeunes filles qui le désirent des cours d'économie domestique qui sont avidement suivis. De plus, ce qui ne gâte rien, cette maîtresse parle également bien les deux langues. Ainsi, tout en restant chez elles — ce qui coûte moins cher que d'aller pensionner quelques semaines à Saint-Norbert, —elles peuvent recevoir toute l'instruction désirable en fait d'économie domestique.

Il est vrai que notre maîtresse n'a pas ses diplômes de la province du Manitoba, mais ceux du Québec ne valent-ils pas autant en pratique? Après tout, l'étiquette ne change guère la valeur des choses, et devant la succulence d'un bon plat, la valeur d'un tricot ou la perfection d'une reprise à mon vieil habit, que cela soit exécuté par une main québécoise ou étiquetté "Made in Manitoba," ça m'est passablement indifférent, pourvu que je sois satisfait du travail accompli.

Dans ces circonstances, qui pourra blâmer nos jeunes Lorettaines d'être restées plutôt indifférentes à l'invitation?

Bien à vous,

LORETTE.

Ephémérides de l'Ouest

16 janvier 1734

La Vérendrye se rend, par un froid intense, du fort Saint-Charles au fort Saint-Pierre pour pacifier les Monsonis qui veulent partir en guerre contre les Sioux et les Saulteux.

18 janvier 1909

Noé Chevrier devient sénateur du Manitoba, succédant au sénateur T.-A. Bernier.

19 janvier 1888

Thomas Greenway devient premier ministre du Manitoba. L'hon. James-R.-P. Prendergast fait partie du cabinet comme secrétaire provincial.

20 janvier 1873

Dans une lettre au premier ministre Macdonald, Mgr Taché déclare qu'il sera obligé, pour se justifier auprès de ses propres gens qui l'accusent de les avoir trompés, de relater au public ce qu'il a dit et ce qu'il a fait pendant et après les troubles de la Rivière-Rouge.

21 janvier 1864

Mort de Jean-Louis Riel, dit l'Irlande, surnommé le "Meunier de la Seine", père de Louis Riel.

22 janvier 1874

Riel est élu pour la seconde fois député de Provencher à la Chambre des Communes.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

"Saint-Boniface nous a ouvert ses bras et son coeur"

La Presse (Montréal):

MM. Henri-Paul Lemay et Philippe Hurteau, respectivement président et publiciste de la délégation montréalaise au Congrès national des étudiants des universités canadiennes — congrès tenu ces jours derniers à Winnipeg—ont bien voulu rédiger pour la "Presse" le compte rendu suivant de ces importantes assises de la jeunesse canadienne:

Contents de regagner le Québec, nous avons néanmoins quitté à regret un coin du Canada français avec lequel nous aurions aimé fraterniser plus longtemps. Saint-Boniface nous a ouvert ses bras et son coeur. Toutes les forces culturelles françaises du Manitoba ont coopéré avec nous pour mener à bonne fin la tâche délicate que nous avions entreprise. Son Excellence Mgr Yelle, évêque de Saint-Boniface, Mgr Jubinville, les Pères Jésuites, M. l'abbé d'Eschambault, l'hon. Sauveur Marcoux, ministre dans le cabinet Bracken, le Dr Trudel, président du Cercle de la Pensée française, les juges Bernier et Lacerte, Mes Noël Bernier et Thomas Beaubien, ainsi que M. Donatien Frémont nous ont apporté une collaboration des plus efficaces.

Le Cercle de la Pensée française a reçu la délégation à un banquet auquel assistaient environ cent cinquante personnes.

A l'issue de ce banquet, Me Henri-Paul Lemay, au nom de la délégation des étudiants de l'Université de Montréal, remit, en vue d'encourager le développement de la culture française parmi la jeunesse manitobaine, la somme de $25.00 au R. P. Mailiot et au Dr Trudel.

Nous pouvons dire que l'accueil si chaleureux, si sympathique dont nous avons été l'objet s'est étendu au Manitoba ou, pour être plus exact, au Canada tout entier.

S. Exc. Mgr Leventoux, du Golfe Saint-Laurent, a démissionné

QUEBEC — Son Excellence Mgr Julien-Marie Leventoux, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, vient de donner sa démission, pour raison de santé. On attend sous peu, de Rome, la nomination de son successeur.

Son Excellence Mgr Leventoux, de la congrégation des Eudistes, est né à Frelivan, diocèse de Saint-Brieux, France, le 8 novembre 1868. Il fut ordonné le 10 juin 1892, élu évêque titulaire de Légio et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, le 13 mars 1922, et sacré, le 11 juin de la même année.

Le territoire de la côte Nord a été érigé en préfecture apostolique, le 29 mai 1882, et en vicariat apostolique, le 12 septembre 1905. Il fut confié aux Eudistes, le 13 juillet 1903.

La population catholique est de 12,890. Les prêtres réguliers sont au nombre de 19. Il y a 14 missions avec prêtre résidant, et 29 autres stations. On compte 55 écoles élémentaires. Elèves, 2,280: 1,056 garçons, 1,224 filles.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

De passage à l'archevêché, M. l'abbé R. Neveu, P.S.S., supérieur provincial des Sulpiciens au Canada. M. Neveu arrive du Japon où il a visité le Séminaire que les Sulpiciens y ont établi. Il a rapporté une excellente impression du Japon et des Japonais et croit que la vraie religion est appelée à y jouer un grand rôle plus tard. M. Neveu est reparti pour Montréal.

• • •

Mgr Jubinville est allé bénir la salle paroissiale de Sainte-Agathe dimanche dernier.

• • •

La prochaine réunion sacerdotale aura lieu le 19 janvier.

A la Cathédrale

Mgr Jubinville a demandé à tous ses paroissiens de se munir d'enveloppes en vue de l'année courante. On peut obtenir ces enveloppes en s'adressant aux autorités paroissiales à l'archevêché. Cela s'adresse surtout aux nouveaux paroissiens, car les anciens sont déjà sur la liste, et on leur fournira leurs enveloppes s'ils en font la demande au sacristain.

Cours du soir en ville

On annonce la reprise des cours du soir. Cette organisation a été marquée du succès le plus consolant durant la première période, c'est-à-dire avant le Nouvel An. On demande aux jeunes qui ont suivi ces cours jusqu'ici de continnuer, de ne pas abandonner au milieu de la saison. On sait tout le profit que les jeunes pourront tirer de ces leçons si pratiques. Que l'on continue donc de suivre les cours avec fidélité.

A l'hôtel de ville

A la première séance du conseil de l'année, la nomination des différents comités a amené peu de changement, le conseil restant le même, à l'exception de l'échevin Roméo Pelletier qui remplace l'échevin Mathieu.

A la commission de police, suivant la tradition, la place revenant pour cette année à un citoyen de langue française, M. Ulric Lambert a été nommé.

Hommage de gratitude

Aux bienfaiteurs et bienfaitrices des pauvres de Saint-Boniface, notre profonde reconnaissance pour la générosité qu'ils nous ont si largement manifestée au cours de l'année 1937.

Délicate charité de nos communautés religieuses, dévouement admirable de nombreuses dames, libéralité de bon nombre de messieurs, abonnements gratuits de nos différents journaux, autant de secours délicats qui contribuèrent à soulager le sort du malheureux.

Dieu vous le rende à chacun, en douces bénédictions. Au nom de tous mes protégés, sincère appréciation, reconnaissance, merci, heureuse et sainte année.

Soeur SAINTE-EUGENIE,
Hospice Taché.

Mort de M. J.-B. Rey

Le 13 décembre dernier, à l'âge de 90 ans, décédait en France à St-Martin (Savoie-et-Loire), M. J.-B. Rey. Il appartenait à cette phalange de bonnes et intrépides familles françaises qui, il y a près de 50 ans, à l'appel du missionnaire colonisateur Mgr Jean Gaire, P.D., vinrent s'établir dans l'Ouest.

M. J.-B. Rey et sa famille vinrent à Grande-Clairière en 1890 et s'établirent sur la terre du métis français Thomas Breland qui, en 1888, reçut l'abbé Jean Gaire et chez qui la sainte messe fut célébrée pour la première fois le 22 juillet 1888. La terre est occupée aujourd'hui par le petit-fils de M. Rey. M. J.-B. Rey demeura près de 40 ans à Grande-Clairière et se retira d'abord chez son fils M. Léon Rey à Saint-Boniface, puis retourna en France.

Décès de Soeur Pierre de la Croix

Soeur M.-Pierre de la Croix, née Laure Gosselin, de la Communauté des SS. NN. de Jésus et de Marie, est décédée à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg, le 11 janvier, à l'âge de 53 ans, après 3 mois de maladie. Elle appartenait à l'école de l'Immaculée-Conception de Winnipeg.

Native de Saint-Boniface, Man., c'est dans cette province de l'Ouest qu'elle a vécu la plus grande partie de sa vie religieuse, soit, deux ans à l'école Sainte-Marie, six ans à l'Académie Sainte-Marie, quatre ans à Sainte-Agathe, et douze ans à l'Immaculée-Conception.

Soeur Pierre de la Croix était fille de feu M. et Mme Pierre Gosselin, de Saint-Boniface.

Lui survivent, deux soeurs: Révérende Soeur Sainte-Ludivine, des Soeurs de la Charité de Saint-Boniface, et Mme A. Proulx; deux frères, Xavier et Philippe Gosselin.

Le service funèbre aura lieu jeudi, 13 janvier, dans la chapelle de l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg et de là sa dépouille mortelle sera transportée au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface pour y être inhumée.

PETITES NOTES

Les familles Morin et Olsen remercient cordialement toutes les personnes qui ont sympathisé avec elles dans leur récent deuil.

Heure Sainte et Souper de l' A. C. J. F.

L'A.C.J.C. vient d'écrire une page de son histoire, des plus intéressantes.

L'heure sainte groupait plus de 150 jeunes filles; la chapelle des Oblates était remplie. Son Excellence Mgr Yelle prêcha. Ses deux allocutions peuvent se résumer ainsi: Notre-Seigneur est venu donner à chaque âme sa Vie et son Amour. Il veut que nous agissions vis-à-vis des autres âmes comme Il a agi pour nous: que nous rayonnions la Vie et l'amour chrétiens. C'est là la source de l'Action catholique véritable. Tant qu'une âme n'a pas compris que son dévouement au service des autres rentre dans le plan du bon Dieu, elle ne sait vraiment pas pourquoi elle agit, ni quelle orientation elle doit donner à sa vie.

Le souper réunissait 165 jeunes filles. Occupaient la table d'honneur: nos deux Excellences; M. l'abbé Neveu, P.S.S., supérieur provincial des Sulpiciens, de passage à Saint-Boniface; M. l'abbé Ad. Couture, directeur général de l'Action catholique pour le diocèse; les RR. PP. Béliveau, S.J., et Péalapra, O. M.I., MM. les abbés Fortin et Blais, ainsi qu'une représentante des différentes sections de l'A.C.J.F.

Les convives rivalisèrent de gaité et d'entrain, encouragées par les chansons canadiennes et les saynètes comiques.

La secrétaire générale de l'A.C.J.F. y donna lecture d'un bref rapport sur les activités de l'association, depuis mai dernier.

Voici ce rapport:

Le 16 mai dernier, les deux branches de l'A.C.J.F. clôturaient la semaine d'Action catholique par une réunion générale qui eut lieu à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

A la fin de chaque année, l'A.C. J.F. a tenu à présenter les rapports de ses activités et ses rapports financiers.

Ce rapport semi-annuel sera très général. L'A.C.J.F. groupe 4 sections, par ordre d'ancienneté, nous dirons un mot, successivement, des Catéchistes, des Jocistes, de Guides et des Jicistes. Nous terminerons par l'énumération des travaux exécutés par toute l'A.C.J.F., sous la responsabilité du Comité Central.

Les Catéchistes

Elles sont 25. Dès septembre, elles reprenaient leur visite hebdomadaire aux différentes maisons de Norwood et de Saint-Vital. Elles vont à 13 endroits différents; chacune a dû donner 10 ou 11 cours auxquels ont assisté plus de 230 élèves. Elles ont reçu, de l'aumônier, 4 cours d'une heure et 5 articles tant sur la matière à enseigner que sur la manière de l'enseigner.

Pour augmenter leur enseignement, les Catéchistes disposent, à tour de rôle, d'un appareil de cinéma avec films à vues fixes, d'ornements et d'objets pour dire la messe, d'un tableau avec pièces mobiles sur la messe.

L'arbre de Noël, le 27 décembre dernier, groupait plus de 225 enfants.

Les Jocistes

Elles comptent environ 25 membres actifs et une vingtaine d'autres plus ou moins fidèles aux réunions, mais réellement membres par l'intérêt qu'elles portent au mouvement.

Les Jocistes ont tenu 9 réunions de chefs d'équipes depuis septembre et 60 réunions des équipes. Multipliant le nombre des Jocistes présentes aux réunions par le nombre des réunions, nous pourrions dire: il s'est fait, depuis 4 mois 240 études de religion ou d'Evangile et autant d'enquêtes. Elles ont pris part à une assemblée générale et tenu une Commission d'études.

M. l'abbé Couture, aumônier général du diocèse, atteste que nous faisons du vrai Jocisme, du Jocisme tel qu'il s'en trouve dans le monde entier.

Bureau de placement

Les Jocistes ont un service des plus importants, le Bureau de Placement. Les jeunes filles qui désirent de l'ouvrage ne courent aucun risque en nous le disant. Il ne leur en coûte rien et nous leur ferions peut-être des offres intéressantes.

Les Guides

Elles sont 21 et tiennent des réunions générales toutes les deux semaines et une réunion spéciale pour les cheftaines, une fois par mois.

Car, 7 d'entre elles, en plus d'être Guides aînées, dirigent des Compagnies à l'Institut ou à la Maison-Chapelle. Les Compagnies requièrent leur dévouement, chaque semaine. A plusieurs reprises on a envoyé une Guide aider les jeunes Guides de Fannystelle.

Comme études particulières, les Guides aînées ont suivi 8 cours d'enseignement.

Les Jicistes

L'Action catholique favorise la spécialisation autant que l'union. C'est pour réaliser cet esprit que le Jicisme a été fondé. Il s'ouvre aux jeunes filles qui enseignent ou qui étudient comme universitaires.

Les Jicistes comptent 8 membres actifs et autant de membres intéressés.

Les Jicistes ont tenu une réunion presque chaque semaine, ont pris part à une réunion générale et organisé une Commission d'études. Total, 80 études de religion et autant d'enquêtes.

ACTIVITES GENERALES DE L'A C. J. F.

Les récollections

Le deuxième dimanche du mois, après la messe des jeunes filles, les membres de l'A.C.J.F. prennent le déjeuner ensemble et assistent à une causerie donnée par l'aumônier. L'assistance aux recollections a diminué: un bon tiers des membres se sont permis d'y briller par leur absence.

Nous proposons donc comme mot d'ordre pour l'année 1938: "Présence active aux recollections.

Les jeunes filles qui ne sont pas membres de l'A.C.J.F. sont cordialement invitées à cette réunion. Joignez-vous à vos amies et venez voir comme le goûter se prend gaiement; comme on se sent heureuse et encouragée après la causerie de l'Aumônier.

Les cours du soir

Les cours du soir sont payés par le Gouvernement provincial, sous le patronage de l'A.C.J.F.

Et c'est un patronage onéreux. Vous seriez très surprises de connaître le nombre des jeunes filles qui ont aidé au dressage des listes, à l'envoi des invitations; les heures d'ouvrage requises, les démarches effectuées.

Dès dimanche prochain, l'A.C.J.F. inaugurera une série de soirées récréatives pour les quelque 400 jeunes filles qui fréquentent les cours du soir. L'entrée y sera toujours gratuite.

Les travaux d'impression

Au Secrétariat Général de l'A.C. J.F. on badine bien un peu, mais on y travaille encore plus.

C'est là que s'impriment presque tous les nombreux écrits demandés par les sections: questionnaires d'Evangile, d'enquête, tableaux de rapports, articles pour les Catéchistes, programme, etc., etc.

La journée d'étude pour tout le diocèse a requis bien des travaux de ce genre.

De plus l'administration générale de l'A.C.J.C. a été chargée, par son Aumônier, de l'achèvement, de l'impression et de la diffusion d'un fascicule de 25 pages intitulé: "Le Catéchisme par l'Evangile." Depuis mai dernier, il a été imprimé environ 2,500 exemplaires de ce fascicule, dont plus de 1,600 sont vendus — répandus parmi les instituteurs de tout le Canada.

L'A.C.J.F. prête aussi son généreux concours à l'aumônier général de l'Action catholique, M. l'abbé Ad. Couture.

C'est ainsi que nous offrirons bientôt à tous les groupes de l'Action catholique du diocèse un intéressant recueil de chansons.

A certains jours, le Secrétariat offre l'aspect d'une imprimerie.

Service de librairie

Depuis quatre mois, la Librairie de l'A.C.J.F. a été considérablement augmentée. Le diocèse, et même des personnes de l'extérieur y trouvent ce dont elles ont besoin en fait de livres, d'insignes, etc., sur l'Action catholique et sur l'enseignement du catéchisme.

Nombre de livres vendus depuis septembre: environ 1,100.

Divers

L'A.C.J.F. contrôle un service de retraites fermées et la bibliothèque de la cathédrale s'enrichit chaque semaine de nouveaux volumes.

Chaque section et le Comité Central ont leur caisse: l'A.C.J.F. n'a aucune dette.

Le Secrétariat est pourvu d'une grande commodité: un téléphone, et il sert! ! !

Vous remarquerez que ce rapport ne mentionne pas les activités des organisations de l'Institut.

L'A.C.J.F. de la paroisse comprend deux grandes branches:

La première, les organisations ouvertes aux jeunes filles qui ont quitté l'Institut et la deuxième donne vie aux organisations de l'Institut.

Chaque branche est indépendante l'une de l'autre, mais très unie l'une à l'autre: l'aumônier est le même, l'organisme et les constitutions de chacune sont les mêmes, et les membres de la branche la plus jeune, en quittant les classes, sont appelés à passer dans l'une ou l'autre des sections de la branche senior.

Ce soir, l'A.C.J.F. scolaire est bien représentée à notre banquet: le Conseil Central au complet et 10 élèves du 12e grade qui sont Guides ou Jecistes. L'A.C.J.F. n'est pas sans fonder des espérances sur ces jeunes compagnes qui comptent déjà trois années d'expérience dans l'Action catholique.

L'A.C.J.F., d'ailleurs, a le coeur très grand—très souvent, en face du travail à réaliser, de la bonne influence chrétienne qu'il faudrait répandre avec plus d'ensemble, plus d'union, l'A.C.J.F. porte ses regards vers toutes les jeunes filles de la paroisse, si riches d'activités, de talent et de coeur. Comme elle voudrait alors les connaître, toutes, utiliser leurs ressources et satisfaire leurs besoins de dévouement!

La secrétaire générale de l'A.C.J.F.
Denise PELLETIER.

L'hon. J. Buchan vient dans l'Ouest canadien

LONDRES — L'hon. John Buchan, fils aîné de lord Tweedsmuir est en route pour le Canada où il vient prendre du service avec la compagnie de la Baie d'Hudson, à Edmonton. M. Buchan s'est embarqué à bord du "Duchess of York". M. Buchan était autrefois commissaire de district dans le territoire de l'Uganda, Afrique. Agé de 26 ans, M. Buchan a publié plusieurs livres sur la vie des oiseaux de l'île Saint-Kilda (Hébrides).

Nos dépenses militaires

OTTAWA — De retour d'un voyage au Panama, le ministre de la Défense nationale, M. Ian MacKenzie, a déclaré que le Canada augmente ses dépenses militaires aussi rapidement que le permettent les ressources financières du pays.

Lorsqu'on lui a demandé si les crédits militaires de 1938-1939 seraient aussi considérables que ceux de l'année courante, le ministre a répondu que les crédits militaires n'avaient pas encore été étudiés par le Conseil des ministre. Il a ajouté qu'il se mettait immédiatement au travail dans le but de les préparer et de les soumettre au cabinet.

L'Impérieuse Mission de la Jeunesse

par Roger BROSSARD

La Semaine sociale tenue dernièrement au collège Jean-de-Brébeuf, et dont le souvenir demeura si profondément gravé dans l'esprit des élèves, s'est terminée par une conférence d'allure plus oratoire, destinée à laisser aux auditeurs comme un mot d'ordre pour mieux utiliser les enseignements qu'ils venaient d'entendre.

Ce travail avait été confié à un avocat au barreau de Montréal, M. Roger Brossard. Il rappela aux jeunes de Brébeuf qu'ils étaient catholiques et français et qu'ils ne rempliraient leur mission qu'en restant intégralement ce qu'ils étaient.

Beau thème qui entraina d'excellentes considérations, dont d'autres jeunes et même des moins jeunes pourront profiter. C'est pourquoi l'Oeuvre des Tracts a cru faire oeuvre utile en publiant en brochure cette conférence. Prix: 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

L'avion-clinique protège la santé des Indiens

OTTAWA—Les inspections sanitaires des Indiens faites par la Division des Affaires indiennes du ministère des Mines et des Ressources, s'étendent aux réserves les plus isolées du pays, grâce à l'emploi de l'avion. Un apareillage complet de diagnostic, comprenant un appareil à rayons-X et son générateur électrique, a été récemment expédié par aéroplane de Prince-Albert aux internats indiens de Lac La Ronge et de Beauval, dans le nord de la Saskatchewan, où le Dr A.-B. Simes, médecin attaché à la Division des affaires indiennes, et une mission de la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan, dirigeaient une clinique de maladies tuberculeuses. L'aéroplane a déjà servi, dans le passé, à transporter des fournitures et des médicaments aux districts éloignés et à transporter aux hôpitaux des Indiens malades ou blessés; mais c'est la première fois qu'il apporte aux Indiens le secours d'une clinique moderne.

C'est par la surveillance sanitaire des écoliers que sont accomplis les plus remarquables progrès en ce qui concerne la suppression des maladies auxquelles les Indiens sont particulièrement sujets. Un grand nombre d'internats ont été visités à plusieurs reprises, et tous les élèves ont été examinés, dont un grand nombre au moyen des rayons-X. En dépit des obstacles qu'il faut surmonter, ces visites ont rendu du précieux services. Le principal de chaque école et son conseiller médical peuvent ainsi recevoir les conseils d'un spécialiste compétent, et les résultats ont été excellents.

La Division des affaires indiennes emploie quelque cinq cents médecins et dentistes, les uns d'une manière permanente, d'autres d'une manière intermittente. La Division possède plusieurs hôpitaux et un petit service ambulancier de campagne. Elle fournit les médicaments et s'intéresse de toutes manières à la santé d'environ 115,000 Indiens répartis en quelque huit cents centres distincts au Canada.

"Le Recueil"

Au sommaire du "RECUEIL" — l'unique "Digest" français — on relève, pour le numéro de janvier, les articles suivants: Où en sommes-nous? par Francisco Franco, condensé de "La Revue Belge"; Voyage autour du Monde, de "Conferencia"; l'Ile aux Basques, de "La Vie au Grand Air"; Le canal de Suez, de "Crapouillot"; Aux Sources de la Vie, condensé de "Familia Revue"; Radium, de l'"Ovale C-I-L"; Les Guerres de Demain, de "Vendémiaire"; Le Mal Politicien, de "La France Active"; Crise majeure ou mineure, de "La Journée Industrielle"; Le Monde des fous, du "Journal de la Femme"; La Science face au Péril, de "Miroir du Monde"; Comment on devient Neurasthénique, de "Le Corps et l'Esprit"; La vraie Crise américaine, de "Je Suis Partout"; A travers la Birmanie, de "Sciences et Voyages"; Apprenons tous le Français, du "Saturday Night"; Les animaux et la Pensée, du "Samedi"; Formation économique du jeune Patron, de "La Revue des Jeunes"; L'étonnante Vie de John-D. Rockefeller, de "La Revue Belge"; 2,000 ans pour s'habiller, de la revue "Marie-Claire"; Solidarité, Vertu Moderne, de "La Française"; La mort de l'élan, de "Mauricien"; Les grandes évolutions historiques, du "Flambeau" et une vingtaine d'autres articles ou notes formant au total 96 pages qui contiennent la crème des périodiques de langue française. L'abonnement au "Recueil" est de $3 par année et le numéro se vend 25 sous dans tous les dépôts ou à Case postale 100, station "B", Québec, P.Q.

Sir George Perley

Le Devoir (Léopold Richer):

On connaît les grandes lignes de sa carrière. Industriel, député, haut-commissaire canadien à Londres pendant huit ans, ministre, premier ministre suppléant, chef suppléant de son parti, délégué canadien aux conférences internationales, sir George Perley a tenu une grande place dans la vie politique de notre pays. Ceux qui l'ont connu depuis plusieurs années rendent hommage à son travail, à sa modération, à son sens pratique et surtout à sa grande générosité dont les sociétés de bienfaisance de la capitale ont largement bénéficié. Hier le premier ministre a loué en sir George Perley l'homme qui s'est dévoué à la chose publique pendant de longues années, l'homme de parti qui acceptait de servir aussi bien dans des rôles secondaires qu'au premier plan de la scène politique, l'adversaire politique amène et courtois, fidèle en cela aux plus belles traditions de la vie publique.

Ce fut pendant la guerre qu'il se distingua le plus, comme haut-commissaire canadien à Londres, ministre outre-mer de l'armée canadienne, membre du cabinet impérial de guerre signataire du traité de Versaille. De 1930 à 1935, il jouissait de tout le prestige acquis pendant la période troublée de la guerre. Il remplaça M. Bennett à diverses reprises, lorsque le premier ministre s'absentait pour assister aux conférences internationales ou impériales, comme il avait remplacé sir Robert Borden en 1912 et 1913.

La JOURNÉE de L'ASSOCIATION d'ÉDUCATION

Saint-Norbert

Percepteurs — MM. Joseph Trottier, Chas. Tellier, Fernando Champagne, Luc Campeau, Emery Blais, J.-B. Pelland, Ulysse Campeau.

$5.00 — M. l'abbé C. Paillé, curé, les RR. SS. Grises.

$2.00 — Les RR. PP. Trappistes.

$1.00 — MM. H.-D. de Moissac, Louis Gasse, Basile Dufort, Dr Gendreau, Joseph Chaussé, A. Houde, Zaché Laporte, Auguste Ritchot, Oscar Bonin, Joseph Champagne, John Kenny, Luc Campeau, Emery Blais, Mme Eug. Tellier, Jos. Hamelin, RR. SS. de la Miséricorde, Mme E. Trottier.

50 sous — MM. A. Toupin, James Kenny, Joseph Grandmont, G. Cloutier, Charles Tellier, Isaïe Ritchot, Geo. Kenny, Nap. Verrault, Louis Bibeau, J. Muloin, Charles Verschaere, Gérard Lagacé, Germain Bohémier, Mme veuve Girouard, Mme Lamontagne.

40 sous — M. Charles Seewald.

25 sous — MM. Alex. Carrière, Rod. Pilon, A. Guerlin, R. Girard, M. Montchamp, Léon Verschaere, Alph. Champagne, Albert Perreault, Léo Perreault, Ed. Perreault, Louis Perreault, Ulysse Campeau, P. Benjamin, V. Laferrière, Joseph Bohémier, Alph. Vellel, Emile Lubeault, Joachim Roy, Doria Leclair, Norbert Courchaine, Avila Charette, C. Proteau, Léon Vaneslander, V. Vergnano, Aimé Dambly, J.-B. Lamoureux, Norbert Lemire, Mme S. Marchand, Mme A. Cyr, Mme J. Musgrove, Mme E. Landry, Mlle Augustine Beaumont, Mlle Rosie Blais.

15 sous — MM. Wm Pilon, P. Willman, Alex. Wornichuk, Mme R. Overwatt, Mlle Lily Bouvet.

10 sous — MM. L. Margit, Raoul Laurendeau, Charlie Willman, Jules Grouette, Mme Charlie Willman.

5 sous — Mme William Pilon.

Total— $46.45.

Saint-Pierre-Jolys

Percepteurs — MM. Louis Gagné, Art. Hébert, A. Massicotte, André Desharnais, J. Lemire, O. Lapointe, A. Lafrance, H. Dandenault, D.-A. Carrière, L. Désaulniers, Arsène Boucher, H. Bellerive.

$10.00 — M. Edmond Préfontaine.

$5.00 — M. l'abbé Sabourin, Couvent, MM. Hector Dandenault, Ernest Hébert, J.-A. Couture, C. Gélinas.

$3.00 — MM. A.-E. Turenne, Pierre Rioux, Geo. Préfontaine, Théo. Turenne, Mme O. Préfontaine.

$2.00 — MM. J. Langelier, Dr Bélanger, Jos. Lafrance, Jos. Tessier, J.-L. Turenne, Adél. Turenne, O. Desharnais.

$1.50 — M. Zéphirin Desharnais.

$1.00 — MM. Jos. Curé, J.-E. St-Laurent, J.-F. Lambert, Tél. Mulaire, Sam. Saint-Laurent, Chas. Dandenault, J.-L. Gagné, E. Caya, Arthur Hébert, L. Dandenault, A.-L. Daoust, H.-J. Martel, Eug. Tessier, G. Chenard, Geo. Renuart, Wil. Carrière, H. Carrière, Phil. Laroche, J. Désaulniers, H. Nicolas, Anonyme, X. Joubert, jr, H. Bellerive, André Mouflier, Jos. Lahaie, Alb. Desharnais, D.-A. Carrière, Phil. Valois, Jos. Desharnais, Jos. Fréchette, Léo Gélinas, Oscar L'Heureux, Alph. Lambert, Jean Lafrance, Eug. Rioux, Alf. Massicotte, M. Audette, D. Audette, H. Labelle, Emilien Hébert, Eug. Ritchot, Eus. Tétrault, J.-E. Mulaire, J.-A. Caron, Lucien Lafrance, Ad. Désaulniers, Ant. Préfontaine, A. Préfontaine, Omer Chouinard, O. Péloquin, Armand Péloquin, Emile Hébert, Henri Hébert, Chas. Mouflier, N. Warbauski, Ant. Bérard, J. Larivière, Adél. Lafrance, Ed. L'Heureux, Raoul Lambert, Alb. Robidoux, Ed. Robidoux, Mlle Anna Audette, Mlle Gabrielle Gagné.

50 sous—MM. Daniel Côté, Adrien Côté, Henri Lambert, Gertrude Lambert, Wilfrid Saint-Hilaire, Oscar Rivard, Alf. Fontaine, J.-E. Préfontaine, Adolphe Joubert, Henri L'Heureux, Wm Lemire, Phil. Ruest, Léo Désaulniers, Ed. Chouinard, Raymond Roy, Alf. Perreault, Hector Hébert, André Nault, Josaphat Bérard, Josaphat Chouinard, Ed. Carrière, C. Lahaie, Louis Lambert, Jos Lemire, Aug. Vermette, Alex. Dumont, Mme Z. Lambert, Mlles Jeanne Beauchemin, G. Rougeau, MM. Raoul Racine, Pierre Gagné, Mlle Marie-J. Gagné, Mme O. Sicotte, Emma Balcaen.

35 sous — M. Jules Nicolas.

25 sous — MM. Ludger Lambert, Oscar Guenette, Delph. Nault, Joseph Garand, Alfred Lasalle, Aimé Chalás, Réal Beaupré, Camille Curé, Anonyme, Roméo Désaulniers, Jos. Lebleu, Jos. Lambert, Ant. Verrier, D. Lebel, Albert Chouinard, Aug. Dubé, Jos. Beauchemin, Arthur Lebleu, Octave Dumont, Claude Vermette, Arthur Lapointe, Mlle Domitilde Cadotte, Mmes Louise Clou, D. Tessier.

15 sous — Mme Laura Pilotte.

Total — $159.05.

Saint-Laurent

$5.00 — R. P. Bellemare, O.M.I., supérieur.

$4.00 — R. P. J. Méthé, curé, M. N.-A. Coutu.

$3.00 — M. François Calvez.

$2.00 — RR. SS. Franciscaines, M. E.-A. Heyser.

$1.00 — MM. Yves Abgrall, Omer Allard, Joseph Boucher, François Combot, Louis Calvez, Auguste Cormier, Geo. Gratton, Hervé Kerbrat, René Labous, A. Pinvidic, M.-J. Piron, Mmes Nap. Chartrand, Pierre Lavallée, jr.

50 sous — MM. André Bruce, Pierre Combot, sr, C.-A. Mougin, Jean Larence, Toussaint Guiboche, Jean Guiboche, Edmond Coutu, Georges Coutu, Michel Desjariais, Mmes Alexis Colliou, François Derrien, T. Gareau.

25 sous — MM. Joseph-D. Coutu, Charles Cyr, Jérémie Ducharme, Joseph Atkinson, François Boudreau, Eugène Allard, Mme Daniel Coutu, Mme Baptiste Guiboche, Mlle Maria Lavallée, MM. Edmond Lévesque, Romuald Perrault, Alf. Roulette, Gaston Viel, Raymond Viel, R. Kerr, Ernest Richard.

15 sous — Mme Jos.-Elzéar Coutu, MM. Norman Gaudry, Adrien Mougin, Elzéar Boyer.

10 sous — Mme Nancy Delorme, MM. William Coutu, Patrice Lavallée, Rod.-Daniel Coutu.

5 sous — Mme C. Bellehumeur, Mlle Irène Coutu, Mlle Cécilia Flamand, M. Georges Sanderson.

Anonymes — 80 sous.

Total — $45.00.

Brüxelles

Souscription supplémentaire:

50 sous — M. J. Mangin.

25 sous — M. J. Foidart.

Total — $0.75.

Woodridge

Percepteurs — MM. P.-A. Bouvier, Alex. Gosselin.

$1.00 — MM. Aimé Vrignon, P.-A. Bouvier, Louis Yvon, Alex. Gosselin.

50 sous—MM. Jean Cadic, Alexandre Chatel, Léon Dupas, O.-R. Querel, Mlle Alexandrine Labossière.

25 sous — MM. Arthur Poitras, Alfred Sauvé, Arthur Bruce, Alphonse Harrison, Arthur Vandale, Delphis Harrison, Roger Hénault.

20 sous—M. Alfred Nault.

10 sous—M. Ovila Vandale.

Total — $8.55.

Sainte-Elisabeth

Percepteurs — MM. Edmond Lussier, H. Sarrasin.

$2.00—M. l'abbé E.-A. Halde, curé.

$1.00—MM. Rosario Dupuis, Gaspard Bérard, Alexandre Labossière.

50 sous — MM. Ernest Guénette, J.-B. Rivard, Edmond Lussier, Henri Fontaine, Adrien Désaulniers, Hector Sarrasin, J.-A. Rivard, Donat Gratton.

25 sous — MM. Philidor Fredette, Exavène Désaulniers, H. Bertrand, Alfred Brulé, Lucien P....

Total: $10.35.

Saint-Laurent (suite)

Souscription supplémentaire:

50 sous — MM. Ant. Lussier, Geo. Alarie, J.-E. Lussier.

25 sous — MM. G. Villeneuve, L. Dupré, M.-E. Dupré, Euclide Collette, Régis Lavallée.

Total — $2.75.

McCreary

Percepteurs: M. Robert Doucette, Mmes A. Fortin, J.-H. Cantin.

$1.00—M. l'abbé Lynch, curé, MM. A.-J. Cantin, Joseph Ledoux, H. Morin, R. Doucette, Urgel Commartin, Paul Ledoux, E. Bouchard, Pierre Jackson.

50 sous — MM. Théo. Barré, Lucien Bouchard, Noël Plessis, Oscar Lacharité, Clément Nivon, Adélard Ledoux, A. Plessis, Mmes L. Fortin, Lemire, Lesage.

25 sous — MM. Aimé Dutour, Albert Cantin, Victor Roncin, F. Bourgoin, Paul Bouchard, Salomon Bourgoin, Edouard Grimard, Georges Roy, Mme F. Dutour, Mme Joseph Roy.

Total: $16.50.

CE QUE LE SOUVERAIN PONTIFE A DIT AU CARDINAL VERDIER

"Je ne dors plus"—"Avant tout la charité"—Un appel des musulmans au "père de tous les croyants"—L'Eglise et les communistes.

PARIS—A tous les prêtres de son diocèse venus lui présenter leurs voeux pour l'année nouvelle, le cardinal a précisé "les images et les paroles inoubliables" qu'il rapporte du Saint-Siège.

"Le Saint-Père a dit: "Tous les médecins qui m'examinent me disent que je ne devrais plus être vivant. C'est qu'ils ne peuvent déceler l'intercession de sainte Thérèse, à qui je dois la grâce de cette vie prolongée. Je ne dors plus. Ainsi, la nuit s'ajoute au jour pour me permettre de réfléchir et d'accomplir ma charge à la veille d'en rendre compte.

"Avant tout, la charité: c'est la première consigne. Je vous confie le soin de la transmettre à la France et, par la France, au monde entier."

Après avoir ainsi retracé la genèse de son message de Noël, le cardinal ajoute: "Ce devoir de charité m'apparut comme la hantise du Saint-Père. Il me le rappela à propos de la politique de la main tendue que pratiquent à notre égard les communistes français. Mais il me redit maintes fois que, si le Christ réapparaissait visiblement sur le trône de saint Pierre, c'est la charité envers les foules souffrantes qui dominerait sa prédication. Il me confia aussi que de nombreux musulmans avaient fait appel à lui, à trois reprises, au moins, comme au "père de tous les croyants."

C'est sur sa confiance dans les destinées de la France et de son Eglise que le cardinal termina son audience, la plus importante qu'il ait accordée depuis longtemps à son clergé: "Nous avons, dit-il, de grandes raisons d'espérer. Le cardinal Pacelli, en me redisant l'émotion qu'il avait éprouvée en chaire, à Notre-Dame, ajouta ces paroles que je vous invite à méditer: "Ma mission en France ne sera pas un grand souvenir mais le grand souvenir de ma vie."

Les résolutions adoptées par le Congrès national des Etudiants

On ne lira pas sans intérêt les résolutions qui ont été adoptées à l'issue du congrès national des étudiants tenu à Winnipeg.

I—Rapport du congrès.

Attendu que le congrès national des étudiants des universités canadiennes peut aider à l'amélioration de la société en faisant connaitre les résolutions adoptées dans les diverses sections du congrès, il est recommandé que l'on institue un bureau de rédaction chargé de publier dans tous ses détails prochainement le rapport du congrès.

II—Bourses d'étude.

Attendu que beaucoup de jeunes Canadiens des mieux doués ne peuvent bénéficier, faute de ressources financières, des avantages de l'enseignement supérieur et

Attendu que les intérêts du Canada exigent que ces jeunes gens reçoivent l'éducation voulue pour prendre une part active à la vie nationale de leur pays:

Il est résolu que le congrès national des étudiants des universités canadiennes prie le gouvernement du Dominion d'appuyer le Plan national des bourses d'études (National Scholarship System) proposé par M. Paul Martin à la Chambre des Communes, le 24 février 1937, lequel recommande "que le gouvernement étudie la possibilité d'établir un plan national de bourses d'études, afin de permettre à des étudiants de talent, que l'état de leurs finances met dans l'impossibilité de poursuivre leurs études, de fréquenter les cours de nos universités, de nos collèges d'affiliation universitaire, de nos écoles d'agriculture et de nos écoles techniques."

III—L'exercice du droit de vote chez les étudiants.

Il est résolu que les étudiants des universités canadiennes qui ont le droit de vote et suivent des cours au moment d'une élection, se voient accorder la permission de s'absenter de leurs cours pour aller voter dans un poll situé dans les immeubles universitaires.

IV—Le droit de vote aux Orientaux nés au Canada.

Attendu que ce congrès reconnait l'égalité absolue de ces membres, sans distinction de race ou de religion, et

Attendu que les traditions de la démocratie britannique veulent que le droit de vote soit accordé à tout sujet, né dans des territoires sous sa juridiction et ayant rempli toutes les autres exigences de la citoyenneté et

Attendu que l'on nie ce droit aux sujets canadiens d'origine orientale, en Colombie-Britannique,

Il est résolu que ce congrès préconise l'expansion du principe de l'uniformité des droits politiques aux sujets canadiens d'origine orientale vivant en Colombie-Britannique; il est résolu que l'on envoie au gouvernement de la Colombie-Britannique et au gouvernement fédéral des copies de cette résolution.

V—L'éducation conjugale.

Attendu que le problème des sexes et que la préparation au mariage sont d'une importance vitale pour la jeunesse, et

Attendu que le besoin se fait sentir aujourd'hui de définir et de préciser l'attitude qu'exige la morale dans les relations entre hommes et femmes,

Il est par conséquent résolu que ce congrès recommande aux différentes délégations universitaires d'étudier ce sujet et de faire en sorte que l'on institue des cours sur cette matière dans leurs universités respectives.

VI—L'éducation des adultes.

Attendu que nous croyons que l'éducation des adultes est de la première importance pour le développement économique, culturel et social du peuple canadien,

Il est par conséquent résolu que les membres de ce congrès appuient le mouvement pour l'éducation des adultes.

VII—La politique étrangère.

Attendu que le gouvernement fédéral n'a pas défini de façon précise son attitude en matière de politique étrangère, ni dans ses actes ni dans ses déclarations,

Il est par conséquent résolu que ce congrès exprime la ferme opinion que le gouvernement fédéral devrait formuler sa politique et la définir devant le peuple, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au gouvernement fédéral.

Et attendu que les relations actuelles du Canada avec la Grande-Bretagne sont ambiguës,

Il est résolu que ce congrès recommande que l'on reconnaisse la nécessité d'une politique d'autonomie (autonomous policy) pour le Canada.

VIII—Le boycottage des produits japonais.

(Le comité du congrès désire que cette résolution soit discutée et non pas votée).

Attendu que l'on dépense de l'argent pour fortifier les côtes du Pacifique, apparemment pour parer à une attaque éventuelle venant d'Extrême-Orient, et

Attendu que le Canada exporte beaucoup de matériel de guerre au Japon, et

Attendu que le Canada continue d'importer beaucoup de marchandises japonaises,

Il est par conséquent résolu que

a) ce congrès encourage la prohibition immédiate de l'envoi de matériel de guerre au Japon et

b) demande aux étudiants des universités canadiennes de boycotter les produits japonais.

IX—Le contrat collectif.

(Résolution soumise sans l'approbation du comité du congrès, faute de temps pour l'approfondir).

Il est résolu que ce congrès approuve le droit des ouvriers de demander des contrats collectifs par la voix des unions de leur choix.

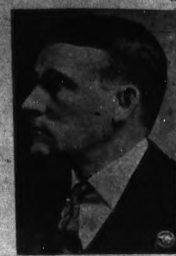
X—Le problème du bilinguisme au Canada.

Attendu que le Canada est un pays bilingue.

Attendu qu'il ressort de ce congrès que le manque d'entente et de compréhension entre les étudiants de langue française et ceux de langue anglaise résulte souvent de leur ignorance respective de l'anglais et du français.

Qu'il soit résolu que, dans l'intérêt de l'unité et de la culture canadiennes, tous les étudiants canadiens non seulement étudient, mais cherchent à posséder le mieux possible les deux langues officielles de notre Dominion.

Lotbinière



J.-N. Francoeur,
le vainqueur de Lotbinière.

Raoul Ponchon

Sa vie d'écrivain fut d'une exemplaire dignité. Il fuyait avec une espèce d'horreur les hommages et les apologies. Il s'est presque brouillé avec M. Marcel Coulon parce que celui-ci lui avait consacré un ouvrage plein de ferveur. Un innocent provincial, son admirateur fanatique, avait fait le voyage de Bayonne à Paris pour se faire dédicacer La Muse au cabaret. Il arrive au Cluny, tenant à la main son exemplaire enrichi d'une magnifique reliure. Ponchon est là, caché par le paravent d'un journal déployé. L'autre s'avance:

—Maitre... hasarde-t-il timidement.

Le journal s'abat, d'un seul coup, et Ponchon:

—Je ne suis pas votre maitre! Je n'ai pas de domestique!

Le Bayonnais insiste, conte son affaire. Ponchon ne veut rien entendre, l'envoie faire lanlaire, à la grande joie des garçons, qui ont assisté cent fois à cette scène. Mais, ce coup-ci, l'importun est tenace. Il pose le livre sur la table, déclare qu'il ne partira pas sans dédicace. Alors, Ponchon, exaspéré, à bout de résistance, prend un porte-plume et rageusement écrit:

"A Monsieur X... pour qu'il s'en aille."

A sa haine des tapageuses renommées s'alliait un goût profond de la méditation et de l'étude. Il savait des milliers de vers par coeur. Quand il prit le chemin de l'hôpital, il n'emporta que les Fables de La Fontaine et l'Imitation.

Alain LAUBREAUX.
—("Candide").

Deuxième incident à Changhaï

CHANGHAI — Un deuxième incident s'est produit samedi dans les concessions internationales de Changhaï lorsque des Japonais ont pointé leurs fusils et leurs mitrailleuses sur les troupes françaises qui gardent la concession française et malmené un policier français.

Un important discours de Litvinoff à ses électeurs

Dans un discours aux électeurs de Léningrad, devant lesquels il se présentait comme candidat au Conseil suprême, Litvinoff a fait l'apologie de la politique pacifiste de l'URSS, préconisant la paix indivisible, prétendant qu'au milieu des palabres à la S.D.N. et à la Commission de Bruxelles, seule l'URSS veut sincèrement la paix et s'empresse de réaliser des mesures effectives. "Presque tous les Etats bourgeois, dit-il, ont des visées impérialistes. Ces visées n'épargnent par l'URSS, mais l'armée rouge saura défendre son pays."

Fort habilement, Litvinoff a su représenter l'action subversive de Moscou dans le monde comme une action pacifiste, et l'armée rouge prête à l'agression, comme une armée défensive.

63ème Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif s'établit à $147,816,293, soit le chiffre le plus élevé qu'il ait atteint depuis 1931. — Les prêts courants et escomptes accusent une progression de 31%. — Les dépôts, en augmentation de $8,906,727, forment une somme de $126,996,682.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le samedi 8 janvier, la 63e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1937, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, révèle des progrès très satisfaisants.

Les bénéfices de l'exercice ressortent à $983,775, en regard de $962,246 l'année précédente. Après déduction d'une provision de $159,546 pour les impôts fédéraux et provinciaux et d'une contribution de $50,000 au fonds de pension du personnel, les bénéfices nets s'établissent à $774,228, à comparer avec $727,935 en 1936. Ces bénéfices ont été répartis comme suit: dividende, $560,000; amortissement des immeubles et du mobilier, $89,0000; versement au Trésorier de la Province de Québec, $125,000. Le compte profits et pertes présente un solde créditeur de $235,024.

Les dépôts, en augmentation de $8,906,727 depuis un an, forment une somme de $126,996,682. Les dépôts d'épargne, qui se sont accrus de plus de cinq millions et demi, atteignent $104,311,573.

L'actif de la Banque s'élève à $147,816,293, soit le plus fort total qu'il ait touché depuis 1931. Les disponibilités de caisse, dont la somme est supérieure de $1,863,566 aux chiffres de l'exercice précédent, se chiffrent par $20,724,253, ce qui est l'équivalent de 15.38% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable ressort à $81,377,383, en regard de $81,312,293 en 1936. Bien que ce poste n'ait guère varié d'une année à l'autre, le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public a été ramené de 65.57 à 60.38 pour cent, à cause de l'accroissement des besoins de crédit commercial. Les prêts courants et escomptes de la Banque, dont la somme est de $45,263,789, ont augmenté au cours de l'année de $10,756,648, ou de 31%, tandis que le portefeuille-titres passait de $56,297,023 à $53,624,146.

L'augmentation des prêts courants de la Banque, a fait observer M. Charles Saint-Pierre, "montre que nous apportons la plus grande attention aux besoins d'une clientèle commerciale de plus en plus nombreuse. Elle prouve en outre que le reproche que l'on fait parfois aux banques de ne pas toujours aider suffisamment l'agriculture, le commerce et l'industrie est loin d'être fondé. Qu'on me permette, en cette circonstance, de suggérer aux actionnaires, qui sont les propriétaires de la Banque, ainsi qu'aux déposants, qui en sont les principaux créanciers, de ne jamais laisser échapper l'occasion de réfuter les critiques injustifiées dont les banques et notre régime bancaire lui-même sont trop souvent l'objet. Je les prierais aussi de rappeler, au besoin, que si les banques existent et se développent, c'est parce qu'elles possèdent et méritent la confiance du public, qui bénéficie tout le premier de leur situation solide et de leur progrès."

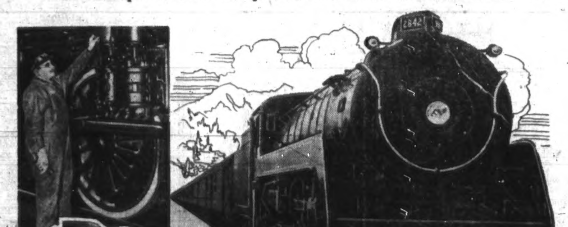
M. Beaudry Leman a fait une revue de la situation générale, au cours de laquelle il a déclaré que "les lourds impôts qui pèsent sur les sociétés industrielles, commerciales et financières et sur les particuliers eux-mêmes entravent de deux façons le progrès économique du pays. D'une part, ils accroissent les prix de revient et les frais généraux de toutes les entreprises, ce qui revient à dire qu'ils élèvent le coût de la vie; d'autre part, ils diminuent le pouvoir d'achat et de placement du public. Les impôts de toute nature n'absorbent pas moins de 16% du revenu national du Canada. Il est vrai que cette proportion est encore plus forte dans d'autres pays: elle atteint, par exemple, 19% aux Etats-Unis, 23% en Angleterre et 28% en France. Il faut cependant tenir compte de la situation particulière de chaque pays. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis possèdent des capitaux plus que suffisants pour le développement de leurs ressources. Les Etats-Unis ont réussi, depuis le début du siècle, à substituer leurs propres capitaux aux capitaux étrangers auxquels ils avaient dû d'abord faire appel, afin de mettre en valeur et d'outiller ce vaste pays. Il n'en va pas de même au Canada. Malgré la remarquable augmentation de nos capitaux de placement depuis une vingtaine d'années, nous sommes encore, dans une large mesure, tributaires des capitaux étrangers, et la part importante que prélève le fisc sur le revenu national retarde, dans notre pays, l'évolution qui s'est accomplie aux Etats-Unis."

Les actionnaires, après avoir adopté une motion de félicitations à l'adresse des administrateurs et du personnel de la Banque, ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir George Garneau et M. Ch. Laurendeau, C.R., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, Auguste Desilets, C.R., et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. Jacob Nicol et M. Leo G. Ryan.

Le prix de l'argent aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le président Roosevelt a diminué le prix de l'argent produit aux Etats-Unis de 77.57 cents à 64.64 cents l'once. Cette décision affecte les mines d'argent et plusieurs autres catégories de mines pour lesquelles l'argent est un sous-produit. Ces mines, situées dans une douzaine d'Etats de l'Ouest, emploient environ 400,000 personnes.

Le Pacifique Canadien a le plus nouveau en fait de locomotives



Trente nouvelles locomotives récemment achetées par le Pacifique Canadien se distinguent par leur puissance, leur vitesse et leurs lignes demi-fuyantes. Elles peuvent tirer de lourds trains sur une longueur de plus de 800 milles sans changement. Cinq d'entres elles, munies d'un moteur de renforcement, ont un effort de traction de 57,000 livres, c'est-à-dire qu'elles peuvent tirer 4,789 tonnes, ou un poids équivalent à 100 wagons de marchandise chargés. Elles seront utilisées sur les longs trajets, comme pour les 813 milles entre Toronto et Fort William et les 832 milles entre Winnipeg et Calgary, qu'elles franchiront sans relai.

Ce nouveau groupe de locomotives, joint à 20 locomotives plus légères actuellement en construction et à celles déjà en service, donnera au Pacifique Canadien l'une des plus grosses flottes de puissantes locomotives modernes sur le continent nord-américain.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Letellier

Départ

M. Narcisse Breton, préfet de la municipalité de Montcalm, est parti pour un séjour prolongé en Californie. M. Breton refait, après vingt ans, le même voyage qu'il faisait en compagnie du défunt M. Jacques Parent et de M. Joseph Saurette. Ce sera, nous l'espérons, un voyage de repos et d'agrément.

La tâche de préfet, que M. Breton occupe depuis plus de quinze ans, n'est pas une sinécure quand on veut s'en acquitter consciencieusement et veiller aux intérêts du public. Cette tâche est devenue encore plus lourde avec la distribution du secours direct. M. Breton n'est pas de ceux qui se dérobent au devoir et il apporte à l'administration municipale tout son dévouement et les connaissances de sa longue expérience; bien souvent, il n'a pour récompense que la critique et l'ingratitude. Nous tenons à l'assurer que son travail est apprécié par un grand nombre.

A l'occasion de son départ, les membres de sa famille s'unirent pour rassembler les amis de M. Breton, chez son fils Wilfrid, pour une soirée, où régna la gaieté. Des souhaits sincères de "bon voyage" furent exprimés au voyageur avec l'espoir de le voir revenir parmi nous bien reposé et dispos au printemps.

* * *

Mme Odilon Bois est parti pour Gary, Ind., où elle passera quelque temps.

De retour

Mlle Denise Fortier est revenue dans sa famille après une visite de deux mois à Détroit, Mich., et Fond du Lac, Wis.

Visiteurs

MM. Tom Maheu et Raymond Roy, ainsi que leurs épouses de Gary, Ind., sont venus passer les fêtes avec leurs parents de Letellier et de St-Jean-Baptiste; ils sont repartis lundi le 10 janvier.

* * *

Un bon nombre des nôtres qui travaillent à l'extérieur ou suivent leurs études dans les différentes institutions sont venus passer les fêtes dans leurs familles.

* * *

Tableau d'honneur pour décembre à l'école du village

GRADE XI—Cécile Granger, Sydney Empson.
GRADE X — Eveline Larocque, Aurore Saurette.
GRADE IX — Marcelle Dionne, Thérèse Guénette.
GRADE VIII — Edouard Parent, Madeleine Cloutier.
GRADE VII — Rita Jubinville, Marguerite Damphousse.
GRADE VI — Adée Fortier, Georgette Dionne.
GRADE VI — Jeannine Bruyère, Claire Bouchard.
GRADE IV — Henri Damphousse, Simone Guénette.
GRADE III — Claude Cloutier, Arthur Touchette.
GRADE II — Cecil Dansereau, Gisèle Bouchard.
GRADE I — Joseph Lavallée, Juliette Granger.

Somerset

La paroisse de Somerset vient de perdre un de ses pionniers dans la personne de M. Rodrigue (Thomas) Trottier. Ce bon vieillard rendit son âme à Dieu le 2 janvier à l'âge de 86 ans. Le matin de l'année 1938 devint le soir de sa longue vie. A la grand'messe du premier jour de l'an, il avait été recommandé aux prières des fidèles. Le lendemain, dimanche, on apporta à M. le Curé, pendant la grand'messe, la nouvelle de sa mort qui fut transmise aux assistants. Un époux fidèle, un père dévoué, un grand-père charitable venait d'être ravi à l'affection des siens.

M. Trottier naquit à Sainte-Geneviève, P.Q., en 1851. Il vint au Manitoba en 1878 et s'établit comme colon à Saint-Norbert. Deux ans plus tard, il devint cultivateur à St-Léon. L'année 1882 marqua pour lui l'ouverture d'un nouveau genre de vie alors qu'il commença à travailler à la construction du Pacifique Canadien. Ce travail l'amena jusqu'aux Montagnes Rocheuses en 1885. M. Trottier fut alors témoin de quelques escarmouches entre les Indiens qui s'opposaient à la construction du chemin de fer et les policiers qui étaient chargés de protéger les ouvriers pendant leur travail. Le jeune homme d'alors était au nombre de ces ouvriers. Il était tout près de la scène de l'insurrection de 1885, puisqu'il se trouvait sur le convoi qui amena Riel à Régina, où ce dernier devait subir son procès.

La nostalgie s'empara du jeune cheminot devenu cuisinier pour une escouade de cheminots et le conduisit à Notre-Dame-de-Lourdes, non loin du théâtre de son premier essai en culture. Là il s'établit sur une "terre en bois debout" en 1887. Cinq ans plus tard, il compléta le triangle de ses pérégrinations sur la montagne Pembina et vint s'établir à Somerset comme fromager. En 1897, il tourna de nouveau ses regards vers les chemins de fer; cette fois il devint cheminot à l'emploi du Northern Pacific, compagnie américaine qui venait d'acheter la construction d'un embranchement ferroviaire de Morris à Brandon. En 1902, M. Trottier passait au service du Canadian Northern en qualité de contremaître lorsque cette compagnie acquit un bail de 99 ans sur différentes parties du réseau canadien du Northern Pacific au nombre desquelles se trouvait l'embranchement sur lequel travaillait M. Trottier.

Le défunt terminait sa vie active en 1916 lorsqu'il vint s'établir à Somerset où il mena une vie retirée jusqu'à sa mort.

Lui survivent: son épouse, Mathilda Trottier (née Gendron); deux fils: Aldéric, de Winnipeg, et Alfred, de Saint-Boniface; trois filles: Emma (Mme Alex. Perreault), de Somerset, Lina (Mme Jos. Rondeau), aussi de Somerset, et Anna (Soeur Trottier, de l'ordre des Soeurs de la Charité), à l'hôpital de Saint-Boniface. Un autre fils, Alexandre, mourut en 1918.

Les funérailles eurent lieu le 4 janvier et le service fut chanté par M. l'abbé Senez, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. David Girouard, Louis Girouard, Charles Belleville, Napoléon Moreau, Zénon Landry, Philias Boyer. La quête fut faite par deux des neveux du disparu: Elie Trottier et Joseph-Edouard Labossière. M. Alex. Perreault avait charge des funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière de Somerset.

Dunrea

Tous nos collégiens et élèves de Saint-Boniface et d'ailleurs, après de belles vacances passées chez leurs parents, sont retournés à leurs études cette semaine. Ainsi Roland et Clément Lavoie, Maurice Boulet au Collège de Saint-Boniface; Gérard Lavoie et Gérard Boulet, au Juniorat des Oblats; Germaine, Hélène et Aurore Garand, au couvent de Saint-Charles; Marie et Lucie Boulet au Couvent de la Broquerie; Stella Parent à l'Académie Sainte-Marie.

Mlles Germaine Légaré, Rose et Marie Côté, après une courte vacance, sont retournés à Saint-Boniface. Mlle Mathilda Parent, institutrice à Bruxelles, est aussi retournée à son poste après les vacances passées chez ses parents. De même Mlle L. Lussier, de Saint-Léon, est revenu reprendre sa classe à l'école Saint-Félix, de Dunrea.

* * *

Nous regrettons de constater que Mme Joseph Bisson et Lorette Boulet, enfant de M. Antoine Boulet ont dû passer les fêtes de Noël et du jour de l'an à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous espérons les revoir au milieu de nous bientôt.

* * *

Après la tempête, le beau temps! M. l'abbé Peachy est toujours en repos au presbytère depuis deux mois et semble se remettre doucement de ses blessures. Samedi dernier, M. Peachy, M. le Curé, M. Deschênes et M. Adélard Houle avaient le plaisir de jouer la première partie de Badminton dans la salle paroissiale. On espère que plusieurs se joindront à eux pour former un club de Badminton et s'amuser tous ensemble durant les longues soirées d'hiver.

* * *

M. le Curé s'est absenté quelques jours pour aller visiter son frère à Sainte-Elisabeth.

* * *

Un grand nombre ont profité des tarifs spéciaux du C.N.R. pendant les jours de fête pour aller visiter parents et amis à plusieurs endroits de la province.

La patinoire et le jeu de gouret sont aussi en vogue depuis la mi-décembre.

* * *

Les enfants de l'école du village, préparés par la patience et l'habileté des Révérendes Soeurs Oblates, ont donné le 17 décembre un excellent concert à l'occasion du 27e anniversaire d'ordination de M. le curé P.-E. Halde. Ce fut un beau succès. Les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie ont profité de l'occasion pour faire cadeau à l'église de belles fleurs artificielles. Nos autels trouveront certainement que ces belles fleurs sont les bienvenues.

Le Pas

M. J.-B. Bacon est revenu ici après un séjour à l'hôpital Général de Winnipeg, où il a subi une opération dangereuse; nous lui souhaitons santé et bonne chance.

* * *

A la messe de minuit l'église était remplie; on a même été obligé de refuser des gens faute de place. Les décors étaient magnifiques, le chant harmonieux et le sermon de circonstance de Son Excellence Mgr Lajeunesse resplendissant.

* * *

Le club de gouret (High School) a remporté la victoire contre le club du Moulin (le Winton); total des points: 8 à 6.

N.-D. de Lourdes

Le 1er de l'an nous a donné l'occasion de contempler une de ces fêtes privées où nous aimons voir se réunir, nombreux et empressés, les membres d'une vraie famille canadienne, de celles où, grâce au ciel, la natalité n'a jamais été considérée comme une calamité.

M. Gédéon Lesage, un des plus anciens pionniers de notre paroisse, recevait ce jour-là les quatre enfants des cinq qu'il a élevés, actuellement à Notre-Dame-de-Lourdes; la cinquième, Mme Constant Weicker, se trouvant dans l'Ontario avec ses trois fils et sa petite-fille. Autour de M. Gédéon Lesage on pouvait remarquer, outre ses enfants, vingt-cinq petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

M. Lesage, venu au Manitoba il y a quarante-huit ans, est resté veuf après neuf ans de mariage. Fidèle au souvenir de sa femme, il appela auprès de lui sa soeur, Mlle Marie-Louise Lesage, décédée en février, l'année dernière, et c'est elle qui prit la place de la défunte au foyer familial, entourant neveux et nièces de ses soins maternels.

Depuis quarante-huit ans, M. Lesage a lutté contre la bonne et la mauvaise fortune, s'en remettant à la Providence du soin d'écarter les épreuves trop dures et d'assurer à sa famille, sinon la large aisance que l'état des affaires n'a guère permise dans notre pays éprouvé par une situation économique toujours difficile, du moins un minimum de réussite, suffisant pour lui permettre d'élever dignement ses enfants et, plus tard, de les établir convenablement. Quarante-huit ans de travail, de lutte continuelle contre les éléments et les difficultés économiques inhérents au pays, ont donné à M. Lesage l'auréole du lutteur, de l'homme sûr de lui, que l'adversité ne saurait abattre en aucune manière, car il s'appuie sur une foi profonde dans la Providence et qu'il vit dans la conviction qu'elle n'abandonne jamais ceux qui ont en elle une confiance absolue.

* * *

Tableau d'honneur au Couvent

GRADE XI — Berthe Comte, M.-L. Gaborieau, Jeanne Müller.
GRADE X — Luce Morin, M.-B. Gaborieau, Marcelle Meyer.
GRADE IX — Rita Fradin, Bernadette Leclair, ex-aequo; Clémentine Delaquis.
GRADE VIII — Harry Peck, Cécile Delaquis, Robert Deroche, Marcel Pilloud.
GRADE VII — Charles Bazin, M.-T. Meyer, Albert Comte.
GRADE VI — Angéline Roch, Roger Delaquis, Roméo Sibilleau.
GRADE V — Suzanne Bazin, Alice Delaquis, Jeanne Robitaille, Thérèse Pelé.
GRADE IV — Constance Pelé, Guy Delaquis, Guy Bazin, Rolande Bose.
GRADE III — Thérèse Augert, Denise Bazin, Marcel Lamoureux.
GRADE II—Roland Delaquis, Marie Kolly, Ursule Charrière, Thérèse Pilloud, Elliane Bose.
GRADE I (a) — Agnès Pelé, Yvette Guéret, Pierre Ethier, Antoine Charrière, André Meyer.
GRADE I (b) — Anna Sibilleau, Ernest Delaquis, Adrien Kolly, Céline Gaborieau, Marcel Augert.

Concours sur l'Evangile des Grades IX, X et XI

Marie-Blanche Gaborieau, 98%; Luce Morin, 96%; Marcelle Meyer, 95%; Bernadette Leclair, 90%; Berthe Comte, 88%; M.-L. Gaborieau, 87%; Jeanne Müller, 85%; Florence Théroux, 79%; Rita Fradin, 78%; Germain Lagacé, 75%; Odile Ragot, 75%; Anna Théroux, 72%; Roger Lejeune, 69%; Madeleine Delaquis, 65%.

Saint-Claude

Société d'agriculture

La Société d'Agriculture de Saint-Claude a tenu récemment sa réunion annuelle. Une grande majorité des membres y assistait. Le bureau fut élu par bulletins. Il se composera pour 1938 comme suit: Président, M. Louis Arbez; vice-président, M. Alcide Furet.

Les dix directeurs sont; MM. M. Bellec, A. Bernard, F. Chappelaz, E. Gautron, J.-M. Leroux, J. Martin, E. Robert, G. Rebiffe, P. Souque, A. Rey.

La situation financière de la société se révéla bien meilleure qu'on ne le croyait généralement. Aussi toutes les personnes présentes, encouragées par le rapport, se firent inscrire comme membres pour 1938.

Otterburne

Fête des Rois

Le grand'messe des Rois fut très solennelle. Elle fut chantée par le R. P. A. Denis, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph. La chorale de la Maison Saint-Joseph a répété sa messe de Noël. Elle était dirigée par le Fr. J. Gagnon, C.S.V. Le Fr P. G. Blanchette, C.S.V., touchait l'harmonium. Le R. P. Curé a prononcé le sermon de circonstance. Il a tiré de l'Epitre et de l'Evangile du jour des leçons de foi pratique et agissante.

Décès

Le R. P. Curé a appris par télégramme le décès de l'un de ses vieux frères, M. Honoré Lauzon, de Cornwall, Ont. Ce dernier lui avait rendu visite il y a deux ans. Il souffrait de paralysie depuis un an et demi. Nos sympathies au R. P. Curé, et qu'il soit assuré que nous prierons pour le repos de l'âme de son regretté frère.

Malades

Plusieurs se débattent tant bien que mal contre la grippe. Rien de sérieux encore. Espérons que cette vilaine visiteuse sera si mal reçue partout qu'elle ira trouver refuge ailleurs!

* * *

Nous apprenons avec plaisir que notre bon M. Thomas Proulx reprend vigueur au point que son chirurgien espère pouvoir l'opérer avec plein succès. Nous joignons nos voeux à ceux de sa famille. Il est actuellement sous traitement à l'hôpital de Saint-Boniface.

Hockey

Nos joueurs n'ont pas perdu de temps cette semaine. Trois parties par le club Senior: le 4 janvier contre le club de Saint-Pierre, résultat, 2 à 1 en faveur de Saint-Pierre. Norman Enright a compté l'unique point de la soirée pour son club.

Le 6 janvier: Saint-Pierre est venu jouer à Otterburne, Résultat, 4 à 3 en faveur du club local. Compteurs pour Otterburne: Eddie Brisson, Ernest Taylor, C. McBean.

Le 8 janvier: Niverville a joué à Otterburne et a gagné par 4 à 3. Cette dernière partie a été la plus excitante de toutes celles jouées depuis le commencement de la saison. La première période fut d'abord tenue, se terminant par 3 à 0 en faveur d'Otterburne. Nos visiteurs se réveillèrent à la deuxième période et réussirent à entrer un point. A la dernière période, ils firent un superbe ralliement, deux autres points, ce qui égalisa le résultat, 3 à 3. Littéralement à la dernière minute de la partie, ils déjouèrent les défenses d'Otterburne et firent le pont décisif, malgré la vigilance du gardien de but, Aurèle Lacosse, à qui reviennent des félicitations pour sa bonne tenue au cours de la partie.

Les compteurs d'Otterburne furent: J. Thoms, R. Baldwin, M. Fay.

* * *

Le club Junior est allé rencontrer celui de l'Orphelinat, le 5 janvier. Il est revenu vainqueur par 4 à 2, après une période supplémentaire de dix minutes. Bravo, les joueurs!

Compteurs pour le village: Albert Brisson, Albert Laroche, Paul Laroche, Eugène Genest. Pour l'orphelinat: M. Szunski.

La Salle

M. et Mme Ephrem Rochon, de La Salle, sont partis en automobile pour un séjour de trois mois en Floride et en Californie, en compagnie de M. et Mme Arthur Lacerte de Sainte-Anne-des-Chênes.

Bon voyage et heureux retour.

Saint-Adolphe

Tableau d'honneur

GRADE XII — Blandine Chaput, Cécile Vandel.
GRADE XI — Dorothy Kemp.
GRADE X — Ernest Schundle, John Wiens.
GRADE IX — Ruth Roberts, Marie-Marthe Delorme.
GRADE VIII — Marguerite Louis, Charles-Henri Delorme.
GRADE VII — Gabrielle Chaput, Marie-Thérès Lavoie, ex aequo; Phyllis Kemp.
GRADE VI—Irène Louis, Stanley Roberts.
GRADE V — Marie-Ange Legal, Laurette Marchand.
GRADE IV — Flore Delorme, Elmire Delorme.
GRADE III — Corine Préfontaine, Claire Leclaire.
GRADE II — Yvonne Legal, Thérèse Legal.
GRADE I (a) — Alice Proteau, Florant Delorme.
GRADE I (b) — Aurèle Brodeur, Irène Muloin.

Saint-Pierre-Jolys

En voyage

MM. A. Lavergne, Georges Ritchot, Jos Dandenault et Paul Dandenault, de Saint-Pierre, sont partis le 4 pour la Floride où ils passeront les mois d'hiver.

Sainte-Agathe

Lundi dernier, un dîner était servi aux enfants des écoles de la paroisse, dans la nouvelle salle paroissiale. Ils étaient environ 180. Ils en furent très contents.

C'était une nouvelle marque de dévouement de la part des dames et demoiselles de la paroisse.

M. le Curé présidait. Il était accompagné de M. le curé Ludger Bastier, d'Oakwood, Etats-Unis et de M. l'abbé Jacques Barclay, vicaire à Sainte-Agathe.

* * *

Nous notons avec plaisir le retour de Mme Félix-D. Lemoine, après un court séjour à l'hôpital de Saint-Boniface.

* * *

Lundi dernier, Henri Gauthier, fils de M. et Mme Ferdinand Gauthier, était transporté à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous espérons qu'il nous reviendra bientôt.

* * *

Un jeune homme et six jeunes filles de Sainte-Agathe sont rendus à Saint-Norbert pour les cours post-scolaires qui s'y donnent, soit à La Trappe, soit au Couvent des Révérendes Soeurs Grises. Ce sont: Mlles Cyprienne Pilon, Simonne Lemoine, Jeanne Beaudoin, Odile Péloquin, Anne-Marie Dumesnil, Adèle Brémaud, et M. Gérard Beaudoin. Bon succès dans les études!

* * *

On nous communique les nouvelles suivantes:

La veille du jour de l'an, M. et Mme Albert Bouvier et leurs trois enfants faisaient à M. et Mme Roger Lemoine l'agréable surprise d'aller dîner avec eux.

Le soir du jour de l'an, M. et Mme Lemoine donnaient un souper auquel prirent part: M. et Mme Clovis Baudry et leurs enfants, M. et Mme Georges Lemoine et leurs enfants, M. et Mme Jean-Baptiste Tucker, M. Mathieu Lemoine, M. Henri Lemoine, Mlle Ida Robert, Mlle, Rose L'Ecuyer, MM. Raymond et Jean Joyal et Joseph Richard. M. Arthur Ferea égaya la veillée de plusieurs chants canadiens.

Sainte-Anne-des-Chenes

M. et Mme Art. Lacerte, de Sainte-Anne, et M. et Mme Ephrem Rochon, de La Salle, sont partis le 3 janvier pour un voyage de trois mois en Floride et en Californie.

Saint-Joseph

Tableau d'honneur, décembre

GRADE IX — Lorraine Riel, Aline Bissonnette.
GRADE VIII — Bernard Sarrasin.
GRADE VII — Fernande Parent, Claire Bérard, Nuta Devigne.
GRADE IV — M.-Flore Remillard, Fernande Bérard, Roger Parent.
GRADE III — Irène Sarrasin, Lionel Parent, Léo Tremblay.
GRADE II — René Brunette, Angèle Parent, Lucille Brunette.
GRADE I (a) — Thérèse Brunette, Florence Devigne.
GRADE I (b) — Thérèse Parent, Denis Sarrasin.
Cours Préparatoire — Céline Sarrasin, Doris Tremblay, Jeannine Parent, Raymonde Bérard.

L'appréciation d'un critique

Ce que pense Louis Dantin, de l'"Accalmie" de Léo-Paul Desrosiers, et de "La plus belle chose du monde," par Michelle Le Normand.

"Je considère "L'Accalmie" et "La plus belle chose du monde," comme de haute valeur, et constituant, chose unique chez nous, une contribution "familiale", avec apport d'égal mérite, à nos lettres canadiennes-françaises. M. Desrosiers a écrit une monographie historique, non seulement documentée, exacte, mais très vivante, et attachante autant qu'un drame. Et le roman de Michelle Le Normand dit une histoire si fine, si délicate, d'une vérité si simple et parfois si poignante, que je n'hésite pas à le placer parmi les tout premiers de notre catalogue national. Et ce que j'admire au même degré dans L'Accalmie et dans La plus belle chose, etc. . c'est la pureté de la langue, c'est l'expression toujours si française, non seulement dans son galbe de mots, mais dans sa texture et son esprit le plus intime. Quelle bonne manière de lutter ainsi d'exemples contre l'aveulissement et la corruption insidieuse qui envahissent notre langage et qui appellent les plus énergiques réactions. Ces auteurs démontrent si bien qu'on peut dire en français de France, les choses les plus distinctement canadiennes, que ce soit une page de l'histoire, ou le journal de quatre pensionnaires fraîchement échappées de nos couvents! C'est plaisir de voir comment les personnages évoluent, expriment leur vie localisée, leur âme marquée au sceau du Nouveau Monde, dans les strictes limites du dictionnaire et de la syntaxe". Les deux livres sont en vente à $1.00 franco, dans toute bonne librairie, et chez les auteurs, 19 Butternut Terrace, Ottawa.

Alphabet

Jeannette (2 ans) connait les o et les i et les cherche sur un couvercle de boite: "En voilà un, et puis un autre..., et celui-là, il est cassé!..."

C'était un e.

Les sirènes se taisent pour ne pas effrayer les oiseaux

OTTAWA — Les grands navires océaniques s'abstiennent de faire entendre leur sirène en passant devant le remarquable sanctuaire d'oiseaux situé près de Percé, à la pointe de la Gaspésie, Québec. Les vapeurs peuvent côtoyer cette fameuse cité de volatiles, de façon à assurer aux passagers une belle vue du spectacle, sans effrayer les oiseaux qui font leurs nids sur les falaises élevées de l'île Bonaventure et sur le haut du rocher Percé. Mais les sirènes restent muettes, parce que leur sifflement bruyant répandrait une telle panique parmi les oiseaux que, dans leur précipitation à fuir, ils bousculeraient dans la mer des centaines de leurs oeufs ou de leurs petits.

Les colonies d'oiseaux de Percé, qui forment un sanctuaire d'oiseaux établi par le gouvernement fédéral et la province de Québec, ont ceci de particulier que, tout en offrant un spectacle intéressant et pittoresque, elles sont facilement accessibles par les automobiles, par chemin de fer et par mer. Elles sont habitées durant l'été par des milliers de margots, grands oiseaux blancs gros comme des outardes et par des mouettes, des cormorans, des pingouins, des guillemots, des puffins et autres oiseaux de mer.

Un récent communiqué du ministère des Mines et des ressources nous apprend que cette année, 22,000 touristes sont allés voir le sanctuaire d'oiseaux de Percé. La moitié, soit 11,000, ont pris une barque automobile et ont fait le tour de l'île Bonaventure, située à trois milles de la côte, pour contempler la multitude étonnante d'oiseaux qui font leurs nids sur les rebords des hautes falaises rouges.

LE CHANGE

11 janvier

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	5.0031
France	.0339
Etats-Unis	prime 1-32 p.c.
Belgique	.1699
Suisse	.2316

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

11 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Très pesants	$7.00—$7.25
Légers et maigres	$7.00—$7.85
Truies No 1	$6.25—$6.50
Truies No 2	$6.25—$6.50
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$7.00—$7.25
Bons pesants	$6.00—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.50
Béliers	$5.00—$5.25
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

VOLAILLES

Habillées F.O.B. Winnipeg

Poulets, plus de 5 liv. la liv.	.19—.20
Poulets, 4 à 5 liv. la liv.	.17—.18
Poulets, 3 à 4 liv. la liv.	.15—.16
Poulets, moins de 3 liv. la liv.	.13—.14
Poules, plus de 5 liv. la liv.	.15
Poules, 4 à 5 liv. la liv.	.13
Poules, moins de 4 liv. la liv.	.11
Poules, moins de 3 liv. la liv.	.09
Coqs, tout poids, la liv.	.10
Dindes, grade A, la liv.	.18
" grade B, la liv.	.16
" Grade C. plus de 10 liv.	13
" moins de 10 liv.	.11
Oies, la liv.	.12
Canards, la liv.	.15

PRODUITS

Beurre de Crèmerie, frais no 1 F.O.B. Winnipeg. Gros	.29½
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz.	.25
Grade A, moyens, la douz.	.23
Poulettes, la douz.	.21
Grade B, la douz.	.20
Grades C.	.16
Pommes de terre	
Du Manitoba, Sac de 90 livres	.50
Autres légumes du Manitoba	
Choux, 100 livres	$1.25
Carottes, 100 livres	1.00
Betteraves, 100 liv.	.75
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.	
Le sac de 98 livres	$4.25
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00

Pour lire au foyer le dimanche

LES SAINTS DE LA SEMAINE

16 janvier — Saint Marcel, pape et martyr (310).

17 janvier — Saint Antoine, abbé (251-356)

Saint Antoine avait quatre-vingt-dix ans lors de sa visite à saint Paul et, depuis sa tendre jeunesse, vivait, lui aussi, retiré dans la solitude après avoir distribué tous ses biens aux pauvres.

Le moine s'arrachait aux douceurs de la contemplation pour visiter ses disciples, les Ammion, les Pacôme, les Hilarion, encourager les martyrs et procurer la gloire de Dieu en flétrissant publiquement les hérétiques et les fauteurs de désordres mais aussitôt sa mission terminée, il retournait avec joie dans son désert, s'absorbant nuit et jour dans la prière et le travail manuel et luttant avec une énergie toute divine contre les multiples assauts de l'enfer.

Jugeant un jour que sa solitude n'était point assez sévère, il choisit un tombeau comme demeure et ne révèle sa retraite qu'au frère chargé de lui apporter quelque nourriture. La porte du sépulcre est refermée sur le saint qui s'adonne pleinement à l'oraison, lorsque le démon jaloux de cette vie sublime fait appel aux puissances infernales et, soudain, des lions, des ours, des panthères et des taureaux surgissent de terre avec un bruit effroyable, pour briser le tombeau et harceler l'ermite bientôt défaillant et brisé. Mais son âme conserve sa radieuse sérénité et s'armant du signe de la croix il fait disparaître tous les monstres à la fois. Au même instant une grande clarté brille dans le ciel, le tombeau détruit se relève, les douleurs d'Antoine s'évanouissent et la voix de Dieu se fait entendre: "Parce que tu as vaillamment combattu, je t'aiderai toujours et ferai connaître ton nom à la terre entière."

18 janvier — La Chaire de saint Pierre à Rome.

19 janvier — Saint Canut, martyr, (1086).

20 janvier — Saint Fabien et saint Sébastien, martyrs (288).

21 janvier — Sainte Agnès, vierge et martyre (290-303)

Les parents d'Agnès se distinguaient à Rome par la noblesse de leur origine, mais plus encore par la vertu insigne qui fit descendre un ange à leur foyer. A treize ans l'enfant est mûre pour le ciel et conviée au festin de l'Agneau dans la blanche parure de son innocence.

Comme elle revenait un jour de l'école, toute parée de grâce et de fraîcheur, le fils du préfet de Rome, ému de sa jeunesse et de sa beauté, la souhaite aussitôt pour épouse et lui offre, avec d'immenses biens, tout le luxe et la vie facile des patriciennes. Mais Agnès lui répond ingénûment qu'elle est déjà fiancée à un époux meilleur et plus riche, dont les attraits sont ravissants et la tendresse à nulle autre semblable. "Sa mère est vierge, ajoute-t-elle, les anges le servent, du doigt il guérit les malades et sur son passage les morts ressuscitent, je me donne à lui sans réserve, l'aimer c'est rester pure." Et la vierge fidèle demeure insensible aux menaces comme aux caresses elle regarde sans faiblir les instruments de torture préparés par les bourreaux et sort victorieuse de toutes leurs épreuves.

Le préfet Symphonius veut la contraindre de sacrifier aux idoles: Agnès proclame hautement le nom de Jésus-Christ; on la charge de fers, mais les chaînes glissent de ses membres délicats, et Dieu, pour la soustraire à l'insolence des regards, revêt son épouse d'une lumière éblouissante. La sainte enfant, vouée au dernier supplice, tressaille d'allégresse à l'annonce de cette nouvelle et s'écrie à la vue du bourreau: "Voilà du moins un courtisan qui me plaît; j'irai à sa rencontre pour que mes yeux soient plus tôt exaucés, et, d'un coeur avide, je recevrai la mort qui doit m'unir à Jésus-Christ, en me portant dans les cieux." Agnès s'incline alors dans une dernière prière sous le glaive meurtrier qui la met en possession de la couronne des vierges et de la palme des martyres.

22 janvier — Saint Vincent, martyr (304)

Au temps des empereurs Dioclétien et Maximien l'Espagne était gouvernée par Dacien, l'un des plus féroces persécuteurs de l'Eglise.

Valère, évêque de Saragosse et le diacre Vincent, le fidèle associé de son apostolat, comparurent ensemble devant le tyran; tandis que le saint pontife voyait son entrée en paradis différée par l'exil, une mort violente en ouvrait bientôt les portes à son illustre compagnon.

Dieu combattait visiblement avec Vincent, et si puissantes et douces étaient les consolations d'en-haut, qu'au milieu des tortures inouïes du chevalet, des ongles de fer, du lit à pointes aiguës et du brasier ardent, le saint rayonnait d'allégresse en exaltant bien haut les miséricordes du Dieu des chrétiens.

Après avoir victorieusement résisté à tous les tourments, le diacre fut abandonné dans sa prison, le corps étendu sur une couche de pots cassés avec des entraves aux pieds. Comme il renouvelait le sacrifice de sa vie et souhaitait ardemment de s'unir à son Dieu, des anges descendirent du ciel pour lui donner un avant-goût des joies du paradis et célébrer avec lui les louanges de leur Créateur.

Surpris de cette ravissante harmonie, le geôlier regarde par les fentes de la porte et voit le cachot resplendissant d'une lumière surnaturelle tandis que le saint, ravi en extase, chante debout des hymnes de triomphe. Vaincu par ce miracle il se convertit à l'instant même, et les fidèles pénètrent en foule auprès du martyr pour baiser les cicatrices de ses plaies et recueillir pieusement son dernier soupir.

DES PERTES ÉNORMES POUR LES MISSIONS CATHOLIQUES DE CHINE

ROME — (De l'Agence Fides). — Il est encore difficile d'évaluer les pertes subies par les missions catholiques de Changhaï, mais, dès maintenant, on peut dire qu'elles ont atteint des proportions angoissantes.

L'incendie allumé par les Chinois pour couvrir leur retraite et par les Japonais pour déloger de leurs cachettes les francs-tireurs, a détruit le faubourg de Chapei où les catholiques avaient d'importantes propriétés et plusieurs oeuvres de bienfaisance; crèche de la Sainte-Enfance, orphelinat, hôpital: tout cela n'est plus qu'un amas de cendres. A ces destructions il faut ajouter celles d'une grande partie des propriétés dont les revenus faisaient vivre la maison. Le vicaire apostolique de Changhaï, Son Excellence Mgr Haouisée, S.J., a dû se faire mendiant pour maintenir ouvert à tout prix les deux séminaires, espoirs de l'apostolat futur. La situation de l'université l'Aurore est également extrêmement précaire et, si elle ne reçoit des secours financiers extraordinaires, elle sera obligée de fermer ses portes.

Les bombardements aériens ont maintenant pour objectif la voie ferrée de Canton—Hankéou et Canton—Hong-Kong; les avions japonais survolent continuellement la ligne; bien des ponts que les Chinois réparent avec ténacité ont été détruits.

Quand une petite ville reçoit quelques bombes, les habitants ressentent un certain orgueil; leur village est mis au rang des grandes villes! "A quelque chose malheur est bon" pensent les peintres en bâtiment, car les autorités ont donné l'ordre de badigeonner toutes les maisons en gris ou noir et les missions doivent peindre leurs couleurs nationales sur les toits. Malgré ces précautions quelques oeuvres situées le long de la voie ferrée ont été évacuées pour plus de sécurité.

Une des oeuvres de Canton, l'asile des Petites Soeurs des pauvres qui se trouve tout près de l'aéroport a été heureusement épargné, malgré de nombreux et terrifiants combats aériens qui se sont livrés au-dessus même de l'asile; ni les vieillards, ni les religieuses, ni les locaux n'ont été atteints. Le couvent du Précieux-Sang de Sienhsien a été moins heureux; voici quelques détails fournis par un des missionnaires de l'endroit: "Nous entrons facilement dans le couvent des Soeurs du Précieux-Sang, contemplatives qui prient jour et nuit pour la mission, car une bombe a détruit le mur de clôture; les deux Soeurs portières sont encore dans la loge, toutes couvertes de poussières et de plâtre, elles sont encore tellement sous le choc de l'émotion qu'elle n'arrivent même pas à articuler une parole. L'église a été très endommagée, toute la nef est couverte de plâtre, les portes et les fenêtres sont brisées, mais dans l'église dévastée on entend la psalmodie régulière des moniales; elles étaient au choeur pendant le bombardement et elles sont restées à leur place; une cloison s'est renversée sur elles, mais comme personne n'a été blessée elles continuent leur prière tranquille." La supérieure remarque, avec humour et calme, que ses religieuses n'auraient pu jouer dans un sens plus précis leur rôle de paratonnerre de la mission; elles ont attiré sur elles les foudres sinon du ciel, du moins de ce que l'homme sait y faire voler.

L'héroïsme des religieuses actives ne le cède en rien à celui des contemplatives. Les médecins étrangers de Changhaï ont fondé, sous les auspices de la Croix Rouge, un hôpital de 500 lits, sur leur demande expresse, les Franciscaines missionnaires de Marie ont été chargées de la direction de cet hôpital. C'est dire tout le crédit dont jouissent les religieuses missionnaires même dans les milieux non catholiques.

LE PROGRAMME DE LA POLITIQUE RELIGIEUSE DU PARTI NAZISTE

Le Corps Noir publie le texte du programme de la politique religieuse que le "parti" se décide enfin à avouer sans réticences comme l'un des buts essentiels de son action "totalitaire."

Il faut se rappeler que le Corps Noir, le Schvarze Korps, qui tire à 500,000 exemplaires est l'organe des Sections armées, les S. S., c'est-à-dire les janissaires du parti, l'organe au besoin exécutif du "mouvement."

L'Allemagne promulgue une religion d'Etat obligatoire pour tous les ressortissants du Reich. Cette religion a pour fondement la révélation de Dieu dans la nature, dans le destin, la vie et la mort des peuples.

Les Eglises seront autorisées à continuer d'exister, mais à titre d'institutions privées et à condition de subordonner leur prédication et leur enseignement à la doctrine de la religion d'Etat.

L'Etat réprouve toute collaboration avec les Eglises. Il leur retire sa protection. Il leur refuse toutes allocutions financières accordées jusqu'ici.

L'Etat confisque tout avoir dont les Eglises sont en possession et base cette mesure sur le fait que cet avoir a pour origine primitive l'activité de tous les citoyens et remonte à un temps où Etat et Eglises étaient encore une même unité. Les couvents et établissements des Ordres sont, en conséquence, abolis.

L'instruction religieuse dans les écoles est mise au service de la religion d'Etat et distribuée par des maitres ayant effectué leur rupture avec les Eglises. Exceptionnellement, une instruction religieuse à part pourra être donnée aux enfants qui seraient restés dans le christianisme, mais elle sera donnée par des maitres spéciaux, et non par ceux de l'Etat.

On aura remarqué sans doute que la menace ne mentionne pas de distinction entre catholiques et protestants.

On peut donc dire que la persécution qui va s'accentuer présente un caractère essentiellement différent de celle que Bismarck entreprit peu de temps après la guerre de 1870-1871, avec approbation, faveur et vive satisfaction du protestantisme. L'appellation Kulturkampf réapparait ainsi dans des circonstances très dissemblables, et les protestants croyants de l'époque présente ne pourront se remémorer qu'avec amertume l'attitude de leurs devanciers.

La "Croix" interdite en Allemagne

PARIS — La "Croix," quotidien d'action catholique, qui passe pour l'organe officieux de l'Eglise de France, ne pourra plus désormais entrer en Allemagne. Son directeur, le Père Léon Merklen, a appris que le ministère allemand de la propagande avait, pour une durée indéterminée, interdit au grand journal catholique de franchir les frontières.

La "Croix", dont la devise comme celle de l'action catholique, est "en dehors et au-dessus des partis", avait publié intégralement le discours du Pape contre la persécution des catholiques dans le troisième Reich.

RUES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS QUI ONT DES NOMS CATHOLIQUES

NOUVELLE-ORLEANS — Il n'y a probablement pas de ville aux Etats-Unis qui surpasse la Nouvelle-Orléans pour le nombre de rues portant des noms religieux ou des noms de personnes catholiques. Il y a même une rue Religieuse, aussi une rue de la Piété, de même qu'une rue de la Vertu.

Parmi les noms des rues, on trouve Notre-Dame, l'Annonciation, Guadaloupe, Religieuses et Couvent. La rue Ursuline longe le côté du premier Couvent des Ursulines, complété en 1734. La rue Trancepain est ainsi nommée à cause de l'une des premières religieuses Ursulines, venues de France à la Louisiane en 1727.

L'Allée du Père Antoine, entre la cathédrale Saint-Louis et l'évêché, tient son nom du Père Antoine Sedella, un capucin qui, dit-on, ouvrit la première école pour des garçons en Louisiane, en 1734.

Au delà de vingt rues portent des noms de saints; en bien des cas il s'agit du patron de personnes éminentes dans les premiers temps de la ville. Il y a la rue Saint-Louis, du Roi de France, patron de la cathédrale. Après le changement de la domination française à la domination espagnole, on eut la rue Saint-Charles, le patron de l'Empereur.

D'autres rues et avenues portent les noms de Sainte-Anne, Saint-André, Saint-Antoine, Saint-Bernard, Saint-Claude, Saint-Denis, Saint-Ferdinand, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Joseph, Sainte-Marie, Saint-Maurice, Saint-Patrice, Saint-Pierre, Saint-Philippe, Saint-Roch, Saint-Thomas et Saint-Vincent.

On trouve la Place des Jésuites, la rue Loyala et la rue Marquette, qui se trouvent toutes dans le voisinage de l'Université Loyola. La rue Dominicaine est près du Collège dominicain de Sainte-Marie.

Les noms des explorateurs de la France catholique et de l'Espagne catholique ont été donnés à des rues Cadillac, Cartier, De Soto, Joliet et La Salle.

La rue Père Roquelle est nommée en mémoire d'un missionnaire chez les Sauvages Choctaw dans cette partie du pays de 1959 à 1882. La rue Chapelle rappelle feu l'Archevêque Chapelle de la Nouvelle-Orléans.

Parmi les nouvelles rues on trouve la rue Cardinal Mercier et la rue Jeanne-d'Arc.



Sainte Jeanne d'Arc

La Fête du 6 janvier à Domrémy

DOMREMY, France — Chaque année, le 6 janvier, les 266 habitants de Domremy, célèbrent l'anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, la sainte guerrière à qui son minuscule village de Lorraine doit de figurer dans tous les livres d'histoire d'Europe et d'Amérique.

Jeanne naquit en 1412; elle avait 17 ans quand elle devint le chef victorieux de l'armée française et 19 ans quand elle périt sur le bûcher à Rouen. Son héroïsme et sa fermeté en firent une sainte de l'Eglise universelle et une basilique majestueuse a été érigée en son honneur à Domrémy. En fait cette basilique (située à faible distance de l'humble église où Jeanne priait) est devenue un temple national, d'un caractère à la fois patriotique et religieux. Pour le dernier anniversaire, "un cierge éternel" a été placé devant le maitre-autel pour symboliser les vertus de l'héroïne.

"Aussi longtemps que notre globe existera, déclara l'évêque Marmottin, ce cierge brûlera pour la France et en tribut à sainte Jeanne, il évoquera sa foi simple, son patriotisme ardent, son courage indéfectible — qualités nécessaires en 1938 autant qu'en 1431, — quand elle mourut en martyre héroïquement.

"Si Jeanne pouvait revenir à Domremy, elle trouverait certes le hameau changé, mais pas tellement; En vérité, la plus grande partie de Domremy est restée exactement la même que lorsqu'elle partit pour bouter les Anglais hors de France. Par exemple, le bois Chenu, où elle entendit la voix de saint Michel, de sainte Marguerite et de sainte Catherine, a gardé le même aspect. De même l'église dont Jeanne fut une fidèle édifiante. Pour dire vrai, cette église a été restaurée et réparée, mais on a eu soin de respecter les plans primitifs. Le bénitier dans lequel la jeune fille trempa ses doigts est toujours là; de même que les fonts qui servirent à son baptême.

Par contre Jeanne serait étonnée, et sa modestie en serait chagrinée, du nombre de statues la représentant, et plus surprise encore de voir que nombre de donateurs sont anglais!... Que penserait-elle de la citation de Kipling qui flétrit "l'éternel péché de cruauté commis sur la place du Marché de Rouen dont nous sommes coupables"? On voit des statues de Jeanne dans le jardin de son père, dans l'église du village, et dans la Basilique romane qui porte son nom. Sans doute, Jeanne exprimerait son étonnement de voir une étrange bannière inconnue d'elle, avec des étoiles et des raies, donnée par une race de gens qu'on nomme Américains dont elle n'a jamais entendu parler. Ce drapeau est suspendu dans la basilique Sainte-Jeanne.

Bien que sa mort remonte à plus de cinq siècles, Jeanne reste la bienfaitrice de Domrémy. Bien que la population du village soit inférieure à 300 habitants, deux confortables hôtels y prospèrent, un autre également dans le Bois Chenu. Ces hôtels suffisent à peine aux centaines de pèlerins qui chaque mois viennent à Domrémy.

Les déformations des Agences de Presse

Qu'il faille se tenir en garde contre les résumés d'articles ou de discours importants que nous transmettent les agences de presse européennes, nous venons d'en avoir une nouvelle preuve. La récente conversation du Souverain Pontife avec le cardinal Verdier et le récit que celui-ci en a fait laisse absolument intactes les directives de Pie XI dans son encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. C'est la même opposition radicale à ce système "intrinsèquement pervers" qui est préconisée, et la même charité envers ceux de ses adeptes qui peuvent être ramenés de leurs erreurs. Mais parce que le Pape a insisté sur ce dernier point, des titres et des résumés tendancieux laissent entendre qu'il modifie son attitude et recommande maintenant la collaboration qu'il avait autrefois condamnée. "L'Osservatore Romano" vient de protester, sous la signature de son rédacteur en chef, le comte Della Torre, contre une si grossière déformation de la pensée pontificale. Il suffit d'ailleurs de lire le texte même de l'entrevue du cardinal Verdier que nous avons publiée, pour se rendre compte que le Souverain Pontife n'a rien changé dans son opposition au communisme.

Le Front populaire au Mexique

L'organe officiel du Komintern, la "Correspondance Internationale", consacre un important article au Mexique. Le programme "progressiste" du Parti National Révolutionnaire mexicain, que le président Cardenas réalise de plus en plus, prépare le terrain à la création d'un front populaire. Ce parti comprend différentes organisations; il est soutenu également par l'Union syndicale, le parti communiste et les organisations paysannes. Cardenas appuie ouvertement l'Espagne rouge et le peuple chinois; sa politique extérieure est antifasciste et anti-impérialiste. A l'intérieur du Mexique, l'agriculture est collectivisée, les chemins de fer nationalisés et l'industrie le sera sous peu. "Mais... dit la "Correspondance Internationale," il faut accélérer la formation du front populaire." Par la création définitive de ce front, Moscou espère établir son hégémonie au Mexique.

L'étatisation ferroviaire en France

PARIS — Les sept grands systèmes ferroviaires de la France sont devenus la propriété de la Corporation nationale des chemins de fer le 1er janvier. L'étatisation a été décrétée en août dernier.

"IL Y A PERSÉCUTION EN ALLEMAGNE"

C'est ce qu'a déclaré Sa Sainteté le Pape Pie XI dans son allocution de Noël aux membres du Sacré-Collège.

CITE VATICANE — En présence des membres du Sacré-Collège venus lui présenter leurs voeux de Noël et de 1938, Sa Sainteté le Pape Pie XI a prononcé une allocution très émouvante où il a été question principalement de la persécution religieuse dont sont victimes les catholiques d'Allemagne. Sa Sainteté a réfuté les accusations du régime nazi contre le clergé allemand et a dénoncé les offenses qui se commettent dans le Reich contre la vérité. Il s'est défendu particulièrement de faire de la politique. Voici de larges extraits du discours de Sa Sainteté:

"Mes très chers fils, il existe des réalités qu'on a niées et dénaturées pendant longtemps et dont l'étendue géographique est aussi grande que leur douloureuse signification morale. Nous voulons parler de la persécution dont sont victimes tous nos chers fidèles d'Allemagne.

"Notre volonté est d'appeler les choses par leur nom. Il y a persécution en Allemagne. Pendant longtemps on a nié cette persécution et on a obligé des personnes à le nier. Mais Nous savons, Nous, qu'il y a persécution, une persécution telle qu'il en a existé rarement de semblables et dont les funestes effets se multiplient déjà. Il est triste de le dire, mais cette persécution ne semble pas vouloir diminuer de sitôt en brutalité, en violence, en fourberie et en mensonge.

"Il Nous est doublement douloureux de savoir qu'il se commet en ce pays des offenses contre la vérité. C'est là un fait qui non seulement Nous affecte personnellement mais qui affecte tout ce que Nous avons de plus cher, tout ce qui occupe une si grande place parmi Nos soucis et Nos responsabilités devant Dieu et devant les hommes. Nous voulons dire, la hiérarchie catholique, la religion catholique, la sainte Eglise de Dieu que la bonté divine Nous a confiée.

"On affirme que la religion catholique a cessé d'être ce qu'elle était et qu'elle s'occupe plus de politique que de religion. On se sert de cette prétendue attitude pour justifier la persécution, comme si c'était là un moyen de défense.

"Jésus lui-même, Nos très chers fils, fit face à la même accusation. Il fut traîné devant Pilate comme agitateur du peuple. Pilate, bien qu'il ne l'ait pas laissé entrevoir dès le début, comprit très bien le côté spirituel de la cause qui lui était soumise. "Alors, tu es roi?" demanda Pilate qui croyait évidemment parler à un agitateur politique qui tentait de soulever la Palestine. Pour toute réponse, Jésus nia avec des paroles d'une sobriété toute divine: Mon royaume n'est pas de ce monde.

"Nous pourrions avoir la même réponse, si Nous Nous occupions de politique. Nous n'avons pas besoin de ceci cependant et Nous répétons les paroles du Christ: Mon royaume n'est pas de ce monde. Nous ne songeons pas à la politique. Jésus est venu déclarer au monde qu'il n'est pas venu sur terre pour faire de la politique mais pour se faire témoin de la vérité, une vérité que le monde apprécie si peu et de laquelle il se montre si désireux. Nous répétons dans une protestation devant le monde entier: Nous ne faisons pas de politique.

"Nous désirons seulement que dans la vie civile, collective et sociale, les lois de Dieu, qui sont en même temps les lois des hommes, soient respectées. N'est-ce pas ce que Nous faisons et que Nous avons toujours fait? Si quelqu'un prétend le contraire c'est faux.

"Ce qui Nous cause le plus de peine, c'est qu'on Nous accuse d'abuser de la religion. C'est l'une des pires pensées qu'on puisse imaginer, cette accusation qu'on abuse de la religion pour des fins politiques, une calomnieuse accusation qui est dirigée contre tant de vénérables prêtres de l'épiscopat et du cardinalat, contre tant de prêtres et contre tant de fidèles, qui sont toujours prêts à obéir aux lois de Dieu et à vivre en bons chrétiens, aussi bien qu'en excellents citoyens, parce qu'ils sont conscients de leur devoir civil et social non seulement envers les hommes mais aussi envers Dieu.

"Nous ne voulons rien dire de plus, répétant seulement notre protestation devant le monde, une protestation qui ne pourrait être ni plus solennelle, ni plus explicite.

"Nous pratiquons la religion et non la politique et Nous n'avons pas l'intention de pratiquer la politique. Tous savent ceci, tous ceux qui désirent le voir, qui le voient. Nous désirons que cette profession de vérité console ceux, si nombreux de Nos chers prêtres, de Nos chers frères qui souffrent tant de la persécution et de cette calomnie.

"Il ne Nous reste qu'à adresser Nos remerciements au ciel, à tourner Nos yeux et Notre âme vers Lui afin qu'il vienne à Notre aide, Lui qui dans sa miséricorde et sa bonté infinies peut tout, afin qu'il vienne à l'aide du si grand nombre de Ses fidèles qui souffrent tant, non seulement dans les pays que Nous avons nommés mais dans d'autres encore; afin qu'il vienne et mette fin à tant de maux et qu'il ramène dans la voie de la vérité le grand nombre de ceux qui ne semblent la connaître que pour l'offenser.

"Cette terrible chose Nous fait songer — et cette pensée est remplie de consolation pour Nous qui en avons tant besoin — à la miséricorde infinie de Dieu qui tolère tout, de sorte que Nous savons que si Nous perdions patience, Nous tomberions Nous-mêmes dans l'erreur."

POUR LA SECONDE FOIS DANS L'HISTOIRE ROME DÉPASSE LE MILLION D'HABITANTS

Les dernières statistiques indiquent que Rome compte 1,240,000 habitants actuellement. Depuis l'année 1914 (600,000), le nombre des habitants à donc doublé. Cette augmentation considérable n'est pas due à l'annexion de bourgades proches, mais elle est le résultat de son extension dans la Campagne romaine. Ainsi donc, le fait que Rome atteint à nouveau, après deux mille ans, le chiffre de population qui doit avoir été enregistré à l'époque de la naissance du Christ, sous l'empereur Auguste, se trouve être acquis. Il n'est pas une ville au monde qui ait fait un tel bond dans l'ordre démographique. Humble cité agricole à l'époque de l'existence légendaire de Romulus et Rémus, ville cosmopolite avec plus d'un million d'âmes sous Auguste et ses successeurs, municipe de moyenne grandeur vers l'an 1000, pour redevenir village de pasteurs et de laboureurs, elle retrouva les centaines de milliers d'habitants à l'époque de la Renaissance, pour dépasser largement le million actuellement.

Avant l'ère chrétienne, on fait mention de 39 recensements dans l'ancienne Rome. Le premier en l'an 568 avant Jésus-Christ, sous l'avant-dernier roi Servius Tullius (84,000 habitants); le dernier, l'an 51 avant Jésus-Christ, sous Jules César, qui accusait le chiffre d'un million d'habitants. Au cours des trois siècles de la grande époque impériale, jusqu'en 350 après le Christ, environ, le nombre recensé sous Auguste, soit 1,300,000 habitants, ne varia guère. Puis ce fut la période de désagrégation de l'Empire. La décadence fut particulièrement rapide: sous le dernier titulaire de la couronne impériale en Occident, la ville ne comptait plus que 100,000 habitants.

S'ouvrit alors l'ère de la "Rome papale." Les monuments en ruines de la ville républicaine et impériale brillaient encore de leur splendeur passée, tout à côté des basiliques nouvellement édifiée. Mais la situation empira rapidement. Lorsque le Pape Grégoire XI, après le séjour des Papes en Avignon, regagna sa résidence italienne, Rome était devenue une bourgade de pasteurs et de paysans. (Elle comptait environ 17,000 habitants). Les collines de l'ancienne et glorieuse Rome étaient désertes. La population, y compris les familles patriciennes, vivait aux environs du Tibre, dans les faubourgs ou dans des châteaux forts, à la mode du temps. De San-Silvestro jusqu'à l'endroit appelé plus tard la piazza del Popolo, s'étendaient des jardins et des marais; les chèvres paissaient sur le mont Palatin (la résidence des empereurs) et l'on croisait des troupeaux de vaches sur le Forum.

Même sous la grande période papale, au temps de la Renaissance, Rome ne compta pas un nombre élevé d'habitants. A l'époque du Pape Paul IV, (1355), le nombre de ceux-ci était tombé de 80,000 à 50,000. Pendant les dernières années du pontificat de Sixte-Quint, vers 1590, Rome atteignit à nouveau 100,000 habitants; le Pape Sixte mit sur pied un nouveau plan d'urbanisation de la Ville Eternelle et l'embellit de nombreuses constructions esthétiques. A l'époque du Pape Innocent X, en 1650, après celle de la grande Renaissance et des Papes bâtisseurs, tels Jules II et les Médicis, on comptait à Rome 120,000 habitants avec 50,000 familles. Mais alors, tout au moins, la population considérait la Ville Eternelle comme le lieu de son séjour fixe et ce n'étaient plus les va-et-vient des époques précédentes.

Ville papale, Rome fut la capitale des Etats pontificaux et devint, après 1870, celle du Royaume-Uni d'Italie. Dès lors, le nombre d'habitant crût à pas de géants. De 220,000 en 1870, Rome compta 350,000 habitants à la fin du XIXe siècle; 600,000 en 1914, pour atteindre 1,240,000 en octobre 1937. Mais si l'an 1858, l'on comptait encore 73 pour cent de la population d'origine romaine, en 1931 on ne recensait plus guère que 42.6 pour cent de citoyens nés à Rome.

C.

Le Jubilé Marial accordé à la France

PARIS — A l'occasion du troisième centenaire de la consécration du Royaume de France à la Sainte Vierge par Louis XIII, le Souverain Pontife a accordé le privilège du Jubilé Marial à la France et ses colonies, pour l'année 1938.

AU SACRÉ-COEUR

Les Rois

Notre souper de famille a été couronné de succès encore cette année. Grâce au dévouement et au savoir-faire des dames et messieurs qui ont bien voulu s'en charger et à ceux et celles qui leur ont prêté main-forte. Grâce aussi aux convives qui ont participé à ces agapes. A la grande satisfaction de tous sans exception, les organisateurs ont si bien fait les choses, les cuisinières avaient si parfaitement apprêté les mets et le service des tables a été si rondement exécuté que les grands hôtels en auraient été jaloux. Nous avions, ce soir-là, le plaisir d'avoir à la table d'honneur Pierre Ranger, de l'université de Montréal. Il était venu avec la délégation de l'Est canadien-français à la convention des étudiants, tenue à Winnipeg. Il est lui-même un étudiant en droit. Le Père Curé l'invita à nous dire quelques mots. Il nous dit ses impressions favorables de l'Ouest et de la convention à laquelle il avait assisté, la semaine précédente. Les résultats en seront heureux, dit-il. Mais ce qui l'a surtout frappé au cours de son voyage au Manitoba, c'est l'attachement des nôtres à la langue française et aux traditions nationales. Ce fut une révélation, dit-il, pour moi et mes confrères de la délégation. Nous avons été reçus par des frères et nous nous en souviendrons longtemps. Il n'y a rien comme le contact personnel avec une situation pour en connaître le côté favorable.

Après les remerciements que le Père Curé adressa à notre distingué visiteur d'abord, puis aux organisateurs, aux convives et aux amis de Saint-Boniface, l'on procéda à la découverte du Roi et de la Reine. Hélas! malgré les alléchantes propositions de plusieurs, le pois et la fève, le Roi et la Reine demeuraient dans l'obscurité et tous quatre retombèrent dans l'oubli. Une nouvelle élection, qui eût été physiquement dangereuse pour de trop humbles candidats, nous amena au pouvoir éphémère M. Ranger lui-même et Mme Henri Bédard. Le couronnement fut solennel et admirablement récompensé. Le discours du trône fut plutôt bref, puisque le Roi avait hâte de proclamer la loi dictatoriale. Son premier édit ne fut pas écouté, mais la loi martiale étant mise en force, M. Perras dut s'exécuter ainsi que le Père Dussault et le Roi par-dessus le marché.

Un tirage, encan chinois, termina la belle soirée et Mme. Ph. L'Heureux remporta la victoire: un serin dans sa cage. Ce beau don d'un paroissien devrait rappeler à la gagnante et à tous, par ses roulades douces et suaves, que notre Banquet des Rois 1938 a été des plus succulents et des plus mémorables.

Feu l'Honorable Sénateur Aimé Bénard

La paroisse du Sacré-Coeur vient de perdre encore l'un de ses anciens. Un fidèle du Sacré-Coeur, s'il en fut. Il est mort samedi soir. C'est un deuil paroissial. Ardemment attaché à son église comme à tout ce qui est canadien-français, sa mort sera profondément regrettée par tous les nôtres, non seulement de Winnipeg mais de tout le Manitoba. Animé d'une très grande charité et jouissant d'une grande influence, M. Bénard n'a jamais perdu d'occasion de faire du bien et d'aider les siens, ses compatriotes. Comme "La Liberté" donnera un compte rendu complet, nous nous bornerons dans cette chronique à offrir à la famille, au nom de tous les paroissiens du Sacré-Coeur, nos plus vives condoléances.

WINNIPEG

Une conférencière de Genève à l'Alliance Française le 17 janvier

L'Alliance Française du Manitoba, qui inaugurait si brillamment sa saison le mois dernier, nous offre ce mois-ci une autre soirée de choix avec une conférencière de réputation internationale.

Le lundi 17 janvier, à 8 h. 30, à la salle Macdonald, hôtel Fort Garry, Mlle Suzanne de Dietrich, de Genève, Suisse, sera la conférencière de l'Alliance. Le sujet qu'elle traitera est: "Problèmes et tendances de la jeunesse d'aujourd'hui". Après la causerie, il y aura discussion générale.

Mlle de Dietrich a fait ses études à l'Université de Lausanne. Elle a beaucoup voyagé en Europe, dans l'Amérique du Sud et aux Indes et s'intéresse tout particulièrement aux problèmes de la jeunesse moderne. Elle collabore régulièrement au "Student World."

Chaque membre de l'Alliance Française sera admis gratuitement en présentant sa carte de membre. Ceux qui le désirent auront l'occasion de se faire inscrire. Les non-membres seront admis pour la somme de 50 sous.

Le souper après la conférence est facultatif. Prix du souper, 40 sous.

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

Nous regrettons d'avoir à enregistrer ici le décès d'un de nos frères en la personne de l'hon. Sénateur Aimé Bénard, survenu samedi soir. Nous nous hâtons d'offrir nos sincères sympathies à Mme Bénard et à toute la famille. Nos sympathies toutes spéciales à son fils Léon Bénard, avocat, également membre du Conseil Pronvencher, aussi au député grand chevalier, le Dr Paul-Emile Laflèche, neveu de Mme Bénard.

• • •

La prochaine assemblée régulière du conseil sera tenue jeudi le 13 janvier.

• • •

Un groupe d'une vingtaine est parti en autobus à 4 h. dimanche, en route pour Sainte-Agathe, où il devait assister à la bénédiction d'une nouvelle salle paroissiale de même qu'à un dîner paroissial qui a dû finir la veillée joyeusement. (Notre frère Léonce n'est arrivé qu'après le départ de l'autobus, mais nous ne doutons pas qu'il a dû se rendre avec tant d'enthousiasme).

M. le Consul de France au Cercle français des instituteurs de Winnipeg

Le 5 janvier, au "Winter Club", le Cercle français des Instituteurs français de Winnipeg avait la bonne fortune d'avoir comme conférencier, M. Henri Bougearel, consul de France à Winnipeg.

En décembre dernier, ce groupe d'instituteurs avait invité M. Donatien Frémont à prendre la parole. Le directeur de la "Liberté" intéressa vivement son auditoire en parlant de "La Jeunesse de La Vérendrye."

Cette fois, M. le Consul nous donna une causerie sur "France la Doulce."

L'espace nous manque pour dire aux lecteurs de notre journal combien M. Henri Bougearel sut habilement et éloquemment établir le contact entre la France et l'étranger. France la Doulce, foyer de science, d'art, de religion, de littérature et de philosophie, dans la diversité de ces grands hommes qui ont illustré ce pays charmant et captivant dans tous les siècles. La pensée française continue de s'adapter aux circonstances changeantes de la vie, en gardant son sens de mesure, d'élégance et de clarté, faisant rayonner son influence et son génie à travers les âges.

Au cours de cette causerie, on avait l'impression de se trouver en compagnie de la plus aimable et la plus haute personnalité civile que l'on puisse rencontrer: "Sa Majesté la langue française."

G.-R. B.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Nous invitons cordialement nos membres et leurs amies à prendre part à notre déjeuner annuel, qui aura lieu le mardi 18 janvier, à une heure de l'après-midi, dans la salle à dîner privée des magasins de la Baie d'Hudson.

A l'issue de ce déjeuner, on lira les rapports de nos activités durant les années 1936-37, après quoi aura lieu l'assemblée mensuelle qui sera suivie des élections pour l'année 1938.

Mme J.-C. Lavoie, première vice-présidente et Mme J.-B. Poitras, secrétaire, se retirant de charge, Mme Noé Rodrigue, présidente du comité des nominations, recevra toute communication relative au remplacement de ces deux officiers.

Les membres qui désirent prendre part au déjeuner annuel, dont le prix est de cinquante sous, sont priées d'en avertir la secrétaire actuelle, Mme J.-B. Poitras, tél. 201 064, ou Mme N. Prud'homme, tél. 203 607, deux jours à l'avance.

Cinq jeunes gens de Winnipeg tués en Espagne

Rod Gillis, jeune homme de 22 ans, de Winnipeg, a été tué le 23 décembre durant la première offensive des troupes gouvernementales sur Téruel. En tout, cinq jeunes gens de Winnipeg ont été tués durant la guerre civile espagnole. Tous combattaient dans les rangs loyalistes. Les quatre autres étaient Harry Roberts, 24 ans; Antone Martynuk, 27 ans; Adélaïde Bigras, 26 ans, et Karl Francis. Tous ont été tués à Brunette.

Le gérant général de la C.G.T. nommé président de l'Académie de marine de France

PARIS — On signale l'élection de M. Henri Cangardel, gérant général de la Compagnie Générale Transatlantique, à la présidence de l'Académie de marine de France.

Cete Académie, comme l'Académie française, compte quarante membres: des amiraux, des architectes navals, des techniciens, des officiers, etc. Il s'agit de la marine marchande comme de la marine militaire.

En 1934, M. Cangardel a accompagné à Québec la mission nationale française. Il a présidé les dîners offerts par la Compagnie à la mission ainsi qu'au cardinal Villeneuve. Dans le journal du bord, M. Cangardel avait signé une jolie pièce de vers. Il a prononcé des discours d'un administrateur doublé d'un homme de lettres. Au dîner des journalistes, il a improvisé avec un brio remarquable.

Le chômage aux Etats-Unis

WASHINGTON — Les hauts fonctionnaires du gouvernement américain, qui se sont occupés d'enquêter sur le chômage aux Etats-Unis, ont informé le président Roosevelt qu'il fallait compter de 7,822,912 à 10,870,000 chômeurs aux Etats-Unis. 7,822,912 de ces sans-travail ont fait connaître eux-mêmes qu'ils étaient sans emploi et qu'ils désiraient en trouver; les autres ont négligé de la faire.

Le ministre de France à Québec et à Montréal

OTTAWA — Le comte Robert de Dampierre, ministre de France au Canada, a passé les journées de samedi et dimanche à Québec. Il a rendu visite au lieutenant-gouverneur de la province, à Son Eminence le cardinal Villeneuve et au premier ministre de la province, M. Duplessis.

Il est parti de Québec pour se rendre à Montréal lundi matin, où il a passé les journées de lundi et mardi dans la métropole où il a rencontré Son Excellence Mgr Gauthier, ainsi que le maire de Montréal, M. Raynault.

102 Jésuites victimes des communistes espagnols

NEW-YORK — Le bureau des Jésuites, ici, déclare que, d'après les chiffres officiels, le nombre de Jésuites tués par les Communistes, en Espagne, durant la guerre civile, est de 102. D'autres sources de renseignements établissent le nombre à un chiffre plus élevé.

D'après le témoignage des communistes eux-mêmes, l'on peut classer ces victimes comme des martyrs. A plusieurs occasions les communistes ont fait savoir que la seule raison pour laquelle ils tuaient ces prêtres était parce qu'ils étaient des ministre de l'Eglise catholique.

Le Congrès international des Raquetteurs à Montréal

MONTREAL — Le Congrès international des Raquetteurs aura lieu à Montréal à la fin de janvier. La métropole se prépare à recevoir à cette occasion, outre 5,000 raquetteurs, plus de 25,000 touristes.

Le Congrès commencera le 26 janvier par un grand Bal-ouverture où sera proclamée la "REINE DES RAQUETTEURS." Ce joyeux événement est attendu avec impatience par tous les raquetteurs et les amis de la raquette; ce sera l'événement social par excellence de la saison.

Le 29 janvier, Marathon de 10 milles, dont le gagnant sera proclamé le champion de courses longue distance en raquettes. Ce gagnant sera envoyé, avec un représentant, toutes dépenses payées, à Saint-Paul, Minn., où il prendra part à un Marathon qui sera couru dans cette ville le 5 février 1938.

Le progrès ne connait plus de frontières

Bien qu'âgée de trois ans à peine, la ville de Val d'Or, Abitibi, qui vient d'être reliée à Montréal et à Québec par un nouvel embranchement du Canadien National qui part de Senneterre, compte déjà 6,500 habitants. On y trouve, dans des boutiques hâtivement construites, toutes les commodités modernes. Dans cette capitale d'un petit royaume minier perdu dans les solitudes du Nord, une dame peut se faire donner un "indéfrisable" et se rendre en taxi au cinéma qui fait passer le plus récent film reçu des Etats-Unis. Quand elle va faire ses emplettes, elle trouve dans les boutiques de la grande rue à peu près les mêmes choses qu'elle trouverait rue Sainte-Catherine, à Montréal, ou rue Saint-Jean, à Québec. Décidement, le progrès ne connait plus de frontières.

L'"Action française"

Un article des "Etudes"

PARIS — La condamnation de L'Action Française par le Comte de Paris continue à susciter des commentaires notamment dans les milieux catholiques.

La principale revue des Jésuites français, Les Etudes, écrit sous la signature du Père Yves de la Brière: "L'idéologie nationaliste fut longtemps à gauche, non pas à droite. Le Comte de Paris la considère à bon droit comme de filiation jacobine. La primauté de l'intérêt national est une vérité ou une erreur, selon que cette primauté sera ou ne sera pas mesurée et conditionnée par les règles majeures de la morale et du droit. C'est une aberration païenne que de présenter comme absolue la primauté de l'intérêt national, d'ériger en fin suprême et de diviniser l'intérêt national comme certains écrivains qui employèrent l'expression au moins équivoque et périlleuse de religion de la déesse France."

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Les Yeux de l'Enfant

Vous ne pensez pas assez, jeunes et moins jeunes mamans qui me lisez, aux yeux de vos enfants. Nos générations précédentes ne s'en occupaient presque pas, de là tant d'accidents de faiblesse, de strabisme et de myopie. Et si maintenant la science, l'hygiène et le progrès ont attiré l'attention sur ce sujet, les familles y restent encore trop insouciantes.

Les parents ignorent qu'il est exceptionnel qu'un enfant naisse myope et que presque toutes les myopies de nos petits écoliers sont des myopies acquises.

Certes, quand un enfant a mal aux yeux, souffre beaucoup ou est victime d'un accident quelconque, vous êtes toute ardeur, toute sollicitude pour soigner le cher malade. Mais ce n'est pas ce moment critique qu'il est important de surveiller; c'est avant, c'est toujours, depuis l'heure de la naissance jusqu'à ce que votre fils ou votre fille échappe à votre direction immédiate et surtout pendant la période des études ou de l'apprentissage, pendant la crise de croissance.

Les yeux du nouveau-né sont d'une grande sensibilité à la lumière naturelle ou artificielle; ne les exposez jamais à une trop vive lumière; dehors, évitez de placer l'enfant face au soleil. L'inobservance de ces précautions peut avoir des résultats désastreux pour les yeux de votre bébé.

Pendant les maladies infectieuses, rougeole, scarlatine, coqueluche, les yeux doivent être l'objet d'une attention minutieuse; la chambre sera tenue dans le demi-jour très atténué, des lavages aseptiques seront faits fréquemment au moyen de tampons d'ouate hydrophile qui ne serviront qu'une fois, des compresses chaudes d'eau boriquée seront maintenues sur les yeux.

Un bébé ne doit pas fixer trop longtemps ses regards sur le même objet; ne vous amusez pas à agiter vos doigts tout près de son visage: de ces mauvaises habitudes, peuvent venir strabisme ou myopie.

Quand votre enfant lit, exigez qu'il tienne la tête droite, qu'il place son livre à 30 ou 35 centimètres du visage, en l'élevant vers lui et non en se penchant sur le livre; de même pour la couture: les fillettes doivent élever l'ouvrage à portée de leur vue et non se courber.

Ne tolérez pas la lecture des livres ou journaux mal imprimés ou imprimés en trop petits caractères.

Que l'enfant ne travaille jamais dans un demi-jour insuffisant qui oblige la vue à un effort, mais non plus en plein soleil.

Obligez l'enfant à reposer souvent ses yeux en portant son regard au loin sur des objets distants.

Mais pour pouvoir "exiger", donnez aux petits le minimum de confort lumineux auquel ils ont droit. Ne tolérez plus que la pièce où l'on travaille soit éclairée par une seule lampe insuffisante au milieu et à hauteur du plafond. Il est peu de papas ou de frères qui ne sont pas capables d'installer eux-mêmes quelques prises électriques permettant l'usage de petites lampes portatives de bureau (il en est de si bon marché). Ces petites lampes doivent avoir un abat-jour épais protégeant la vue et dont l'intérieur doublé de papier blanc renvoie en la multipliant la source lumineuse sur l'ouvrage que l'on a entre les mains ou le devoir étalé sur la table. Si l'on veut que cette lampe portative éclaire une surface de travail pour plusieurs personnes il faut qu'elle ait une hauteur de 35 à 40 cm.

L'enfant ne doit jamais, pour travailler, se placer en face de la lumière. La source lumineuse (que ce soit une fenêtre ou une lampe) doit être à la gauche, l'ombre de la main droite étant ainsi projeté en dehors du champ de travail.

Au moindre trouble visuel dont se plaigne l'enfant, faites-le examiner par un spécialiste. Ce qui vous parait insignifiant et ne vous inquiète pas: papillons noirs, obscurité subite par alternances, picotements, etc., peut être le symptôme ou le début de graves accidents.

N'hésitez pas à faire porter des lunettes dès qu'elles sont conseillées par l'oculiste, même si en apparence les yeux ne dénotent pour vous aucune anomalie.

Habituez l'enfant à se laver avec de l'eau chaude, très chaude, et à n'employer que des serviettes très propres; inspirez-lui la crainte de la contagion; qu'il évite ses petits camarades atteints de rougeur ou de simple larmoiement. Vous ne prendrez jamais trop de soin pour conserver à vos enfants ce bien précieux et délicat de la vue.

M. COMOLET-SUE.

Monte, ma petite!

Mimi, 4 ans, regarde des images, par habitude. Sa pensée trotte, menue, autour de la nouvelle apprise: "On va demain chez grand'mère." Grand'mère! C'est tout dire.... Et toute à son bonheur, Mimi obéit, ne pleure pas, mange sa soupe sans récriminer, ne fait pas la moue à l'heure du coucher, et s'endort bien vite: "C'est demain!"

—Allons, Mimi, on va chez grand'mère, aujourd'hui.

Il n'y a pas meilleur réveille-matin.... Mimi a déjà posé ses pieds sur le tapis. Elle se laisse habiller sans caprice et mange sa bouillie sans trainer. La voici dans le train.... Papa et maman questionnent:

—Que diras-tu à grand'mère?

—Je dirai: Bonjour, grand'mère!

—Et puis?

—Et puis.... Ah! Et puis, aujourd'hui je voudrais monter l'escalier toute seule!

On est arrivé. Mimi aperçoit grand'mère qui attend sur le grand palier:

—Bonjour, grand'mère!

—Bonjour, ma petite.

—Aujourd'hui, je monte toute seule.

Et voilà Mimi, nullement intimidée par la hauteur et le nombre de marches. Elle lève le pied.... pas assez haut, reprend son élan, s'aide d'une barre de la rampe et franchit son premier obstacle (en l'occurence la première marche). Puis, levant sa frimousse éveillée et souriante vers l'autre visage non moins souriant:

—A y est! fait-elle triomphante.

Puis:

—Tu vois, grand'mère.

—Allons, monte, ma petite.

Et, de marche en marche, d'effort en effort, à l'aide de mouvements plus ou moins adroits et esthétiques, Mimi arrive enfin dans les bras maternels après un vingtième et dernier "A y est!"

.... Grand'mère n'est plus, et Mimi a grandi. Mais quand, dans la vieille demeure familiale, Mimi se trouve au bas du grand escalier, ce souvenir lui revient tellement vivant qu'elle lève les yeux plus haut que le palier et qu'il lui semble entendre une voix bien chère lui dire d'outre-tombe: "Allons, monte, ma petite!"

Monter, oui, grand'mère.... la vie est à monter....

Un Grand Amour

Voilà ce que vous rêvez dans le mariage: un grand amour! Vous voulez le préparer comme s'élaborent à longueur de temps les chefs-d'oeuvre de beauté, de science, de sagesse. Notre idéal est toujours si loin!

Comment aller vers lui et l'atteindre? André Rousseaux vous répond: "De petites amours sont communément le chemin le plus sûr d'un amour plus grand. Etre soi, mais "être nous", tel est apparu le problème insoluble du mariage... Il est bien insoluble si on le heurte de front. Mais il se trouve que les petites tâches de la vie, loin de nuire à ce grand dessein, en procurent des solutions détournées. "Etre nous" devient plus facile quand on a commencé de l'être avec chaque chose qui s'offre à soi."

Ne pouvons-nous interpréter cette réponse en considérant vos activités et dévouements de chaque jour: petits pas menus, silencieux, obscurs, continus, sans arrêts, ni bifurcations qui vous conduiront tout droit au but: "Etre soi"; cultiver vos dons, perfectionner vos qualités, émonder l'inutile ou le médiocre. Etre une volonté sûre, un coeur épanoui... mais pas pour vous seule. "Etre nous"... Comme la fleur en s'ouvrant répand son parfum, votre vie s'épanouit pour les autres, réalisant cet "Etre nous", tandis que vous êtes seule encore dans la vie. Ainsi objectivez-vous vos moindres activités dans la joie, vers et pour la vie future à deux, veillant à vos habitudes les plus ordinaires, les plus personnelles afin que, souples, désintéressées, elles s'adaptent plus tard aux habitudes de celui que vous aimerez sans que la vie à deux en soit froissée, bouleversée...

Telle action que vous répétez chaque jour, ne la sabotez pas sous le prétexte que vous seule êtes votre juge et que vous ne travaillez que pour vous: Prétexte faux: D'abord une autre vous juge: votre conscience de femme scrupuleuse aimant le bien fait, l'ordre, le beau. Ensuite votre travail de solitaire est pour un autre que vous-même; la paresse ou le "j' m'en fichisme" d'aujourd'hui de votre célibat, sera la paresse, le désordre de demain, de votre vie conjugale.

Ainsi ne craignez point d'apprendre, d'écouter, d'étudier au mieux, serait-ce le plus vulgaire travail, telle la façon de laver la vaisselle, oeuvre ménagère considérée comme la plus basse... (Ce qui n'est point mon avis...) Apportez-y tous vos soins, votre science et... votre grâce, comme si celui pour qui un jour vous vous appliquerez à frotter et rincer vite et bien vous contemplait.

C'est encore dans vos habitudes de lectures sérieuses et aimables, de détente joyeuse, de travail souriant que vous évoquerez sa pensée...

Mais surtout dans vos efforts de sacrifices, de victoires sur votre égoïsme vous préparez ce "être nous" qui traduit de si près le "Un en une seule chair" de la Genèse... Car celui que vous aimerez n'aura pas toujours vos goûts, vos idées, vos plaisirs...

Dans la souplesse acquise du caractère, dans la bonne humeur habituelle, l'oubli de soi qui, tout en respectant votre personnalité, affirment "l'être soi" — voyez les meilleurs instruments pour fermer les fêlures que produisent les différences de tempérament ou d'éducation et pour cimenter — en douceur — vos deux vies...

Ainsi vos petites amours pour le travail bien fait, pour les habitudes sages et bonnes, pour le sacrifice vous conduiront à ce grand amour, comparable au vaste et brillant firmament qui doit sa pure lumière à des milliards de petites étoiles... que notre oeil ne distingue pas.

ONCLE BENJAMIN.

—(La Femme et l'Enfant).

Action catholique

Conditions de l'apostolat: il faut être optimiste

Pareille affirmation fera sourire les douteurs et les dolents, les mécontents et les critiques, les attardés et les méfiants: il y a tant de raisons de s'inquiéter devant la crise actuelle du monde et des âmes!

Sans doute! Mais il n'est pas question ici de fermer les yeux devant les difficultés ni de s'endormir dans une béate quiétude.

Etre optimiste ce n'est pas se ouater dans l'ignorance et la naïveté; c'est appuyer ses raisons d'agir sur des forces que ne brisent pas les événements, aussi tragiques soient-ils.

Jeunes apôtres, qui partez à la conquête des âmes, soyez optimistes.

1 Soyez optimistes, parce que la "réceptivité" des âmes est grande.

—Il s'agit des âmes de vos soeurs, de ces jeunes filles de votre milieu. Apparemment, elles se dérobent à votre action; elles fuient vos conversations sérieuses; elles se méfient des "embrigadements"; elles se retranchent dans les obligations de la vie mondaine; elles redoutent "d'en trop faire" et "d'aller trop loin"; elles se trouvent en sécurité derrière le bouclier d'un certain formalisme; elles ferment l'oreille aux appels multiples en faveur de la croisade nouvelle.

Ne vous arrêtez pas à ces naturelles rebuffades. Insistez discrètement. Soyez directes et charitables.

Il en est tant de ces jeunes qui vous attendent, qui vont s'ouvrir, qui vont comprendre, qui vont vous suivre jusqu'auprès du Christ!

Elles s'ignorent: aidez-les à se trouver. Elles s'embarrassent de mille riens: aidez-les à se libérer. Elles se morfondent dans l'ennui de l'égoïsme: aidez-les à se donner.

2 Soyez optimistes, parce que vos "possibilités" sont grandes. — Vous sentez en vous des énergies prisonnières. Donnez-leur libre cours, comme à une source généreuse. Quand elles sont dirigées et disciplinées, elles emportent les obstacles et vont droit à l'idéal. Rien n'arrête une force jeune.

Combien de contacts avec le Christ, dans vos communions, dans vos prières, ont sanctifié déjà vos puissances de bien!

Il y a du divin en elles, en toute vérité, de l'enthousiasme. Tout cède devant Dieu qui vient, qui passe, apporté par vous dans un geste, dans une parole.

Que la timidité ne coupe pas vos beaux élans. La jeunesse au service du Christ va jusqu'au bout, jusqu'à la victoire.

Infirmières Modèles

Les vérités les plus difficiles à admettre et les propos les plus paradoxaux se trouvent souvent confirmés par les progrès de la science. Tel qui ne voulait point croire que sainte Jeanne d'Arc entendit des voix se plait à écouter celles de son poste de T.S.F. Quant aux cailles rôties dont parle la sagesse des nations, il arrive désormais qu'elles tombent du ciel. Pendant la récente guerre éthiopienne, les soldats italiens en ont fait plus d'une fois l'expérience, lorsqu'ils étaient ravitaillés par des parachutes que des avions laissaient tomber sur eux.

Or, voyez comme tout s'enchaine dans l'esprit et dans le coeur humain, c'est l'évocation de ce spectacle de ravitaillement céleste qui a donné à une femme, M. S. O'Nil Dranem, l'idée de créer l'oeuvre des infirmières parachutistes. Oeuvre bien moderne s'il en fut, qui permet aux femmes d'exercer leur éternel dévouement sous une forme jusqu'ici "inédite" et non pas sans danger. Mais le dévouement calcule-t-il?

Il y a près de trois ans, Mme S. O'Nil Dranem exécutait sa première descente en parachute. Conquise par ce sport, elle a persévéré, mais en orientant ce sport vers la philanthropie. Elle a pensé qu'une troupe cernée pouvait avoir besoin de soins immédiats et qu'il devrait être possible de lui faire parvenir, par la voie aérienne, des infirmières avec un nécessaire rudimentaire pour donner les premiers soins. Ainsi naquit le groupement des infirmières parachutistes que le ministère de l'Air vient d'agréer.

Pour entrer dans ce groupement, il faut posséder quelques bonnes connaissances d'infirmière, quelques notions de médecine aéronautique et avoir effectué un minimum de dix heures de vol en qualité de passagère. Des instructions techniques sont données sur le fonctionnement du parachute. Ces instructions sont, d'ailleurs, excellentes pour quiconque monte en avion.

Chaque adhérente doit effectuer des descentes, et ces descentes sont contrôlées. Elle s'engage à obtenir, dans le plus bref délai, le diplôme d'Etat et à ne jamais se prêter à des exhibitions rémunérées ou non, sauf pour la propagande et après autorisation de la hiérarchie. L'infirmière parachutiste se tient bénévolement à la disposition de l'organisation au cas où ses services seraient requis pour des sinistres. Une seule idée l'anime: servir.

Les adhérentes de ce groupement charitable sont-elles nombreuses? Nous l'ignorons. Il est d'ailleurs permis à une femme d'hésiter à braver certains périls. Celles qui s'y décident n'en ont que plus de mérite. Pour audacieuses qu'elles s'affirment, elles restent dans la tradition du vrai féminisme, elles ne sortent pas de leur rôle de dévouement; bien au contraire, elles l'accroissent. Aux "soldates" de Moscou, d'Espagne et de Turquie, elles répondent par une sorte de Croix-Rouge du ciel.

Georges CHADARAN.

Respect aux Vieillards

Après le respect dû aux parents, je voudrais vous entretenir de celui qui est dû aux vieillards; ce n'est pas là affaire de simple convenance, mais bien la manifestation d'un sentiment du coeur et d'une vue juste de l'esprit.

La vieillesse est en elle-même respectable: quand on a derrière soi un grand nombre d'années, on a nécessairement subi bien des peines et bien des deuils cruels; on a travaillé longuement et souvent durement; on a parfois connu les abandons et les lâchetés de l'amitié; on a pu même expérimenter l'ingratitude des enfants. Bref, l'âge, la tâche accomplie, les souffrances ressenties marquent d'une certaine majesté les gens qui ont beaucoup vécu.

Sans doute certains vieillards ont eu une vie égoïste et sans valeur; d'autres sont aigris, et nulle marque de respect ou d'attention ne leur semble suffisante; certains connaissent une vieillesse étroite et pauvre qui peut être imputée à leurs fautes. Il n'importe: l'âge en lui-même et les longues années sont une épreuve suffisante pour faire oublier ces petitesses, pour ne laisser voir que les peines et les chagrins.

Ne considérez pas les vieilles gens comme des meubles inutiles ou encombrants: écoutez-les, car ils ont beaucoup vu, et vu des choses que notre époque ignore; ayez pour eux des attentions commandées par la délicatesse: il faut les aider, les guider, diriger leurs mouvements sans avoir l'air d'y toucher; il faut savoir répéter, sans paraitre, s'adresser à eux, le mot que leur oreille n'a pas saisi.

Et surtout il ne faut pas agir envers eux comme envers un enfant ou un être diminué, mais au contraire comme envers une personnalité marquante à qui l'on doit des égards, ou comme envers un vieil ami à qui il est doux de les prodiguer.

Si vous avez des enfants, donnez-leur, dès leur plus jeune âge, cette habitude de respecter les vieillards; apprenez-leur qu'il faut écouter ceux qui ont beaucoup vécu, qu'il faut être prévenants et attentifs envers ceux que l'âge accable de misères. Confiez souvent vos petits à la vieille tante ou au vieil oncle qui les aiment tant: ils seront peut-être un peu gâtés, mais ils recevront les leçons de l'expérience et s'habitueront à donner du bonheur.

Ayez un retour sur vous-mêmes et songez que vous aussi un jour, vous serez vieilles; un jour viendra où vous serez lasses, usées par les peines et les années. Songez au besoin que vous aurez de l'affection et du respect des jeunes et appliquez aux personnes âgées les formes des sentiments que vous voudrez inspirer lorsque vous serez à leur place; combien il vous semblera doux alors d'être écoutée, de compter pour quelque chose, quand la solitude se sera faite dans votre coeur et dans votre vie! Pensez à la douceur avec laquelle vous recevrez alors les prévenances des jeunes femmes, à la tendresse que vous éprouverez pour les enfants. Soyez bonnes pour vos ainés dès maintenant, et lorsque vous serez vieilles à votre tour, vous n'aurez pas à craindre d'ennuyer les jeunes.

Pour enlever les tâches de brûlures sur le linge

Il s'agit de brûlures sans gravité, qui ont laissé une tache brune, mais n'ont pas compromis la solidité du tissu. Si la brûlure était profonde, le mal serait sans remède, puisqu'un trou se formerait bientôt.

Mais, si nous avons un tissu blanc simplement roussi au fer, la tache disparaitra vite et complètement. Il suffit de la tremper, aussi longtemps qu'il est nécessaire, dans de l'eau additionnée d'une bonne quantité de borate de soude. On rince et on ne repasse qu'après avoir laissé sécher complètement le tissu.

Bienheureux les Sourds

La vieille Mme Benoit avait eu tant et tant de deuils, que personne ne l'attachait plus à la terre. Elle vivait seule, en apparence seulement, car son esprit était toujours occupé par le souvenir de l'un ou de l'autre de ses chers disparus. Elle avait bien du mal à s'y reconnaitre parmi cette famille invisible, tant celle-ci était nombreuse, et se surprenait à confondre, car le temps n'existe plus dans le monde du souvenir, son petit-fils avec son fils, sa fille avec sa soeur, etc. Il lui fallait des heures de recherches pour savoir si cette boucle de cheveux avait appartenu à Lucien ou à Louis, ou si ce mot d'enfant avait été prononcé par Hélène ou Suzanne. Elle évoquait parfois à la même minute un petit-fils adolescent et un fils encore bébé, et ces quiproquos étranges la faisaient sourire.

Il lui était facile de garder autour d'elle l'isolement nécessaire à ses rapports avec l'au-delà, car la pauvre femme était devenue sourde, à tel point qu'une conversation avec autrui lui était impossible. Cela ne la privait guère, d'ailleurs, car, à part ses morts, elle n'entretenait plus de relations qu'avec les enfants.

A-t-on besoin d'entendre pour causer amicalement avec des enfants? Lorsqu'on les aime, ne peut-on deviner à l'avance ce qu'ils vont vous dire, les questions qu'ils vont vous poser?... et si vous vous trompez, vos réponses, pourvu qu'elles soient pleines de bonté, leur conviennent toujours, leur logique n'est pas si exigeante qu'on le croit habituellement, à condition qu'on n'ait pas l'air de rire de ce qu'ils disent.

Les conversations de Mme Benoit avec les enfants avaient rarement d'auditeurs, heureusement, car ceux-ci auraient eu bien du mal à retenir leur sérieux. Par exemple:

—Bonjour, Madame Benoit. Comment allez-vous?

—Bonjour, mon petit, mais oui, il fait bien beau!..

—Vous vous promenez, Madame Benoit?

—Je vais très bien, mon petit, merci!

—Voulez-vous que j'aille avec vous, Madame Benoit?

—Certainement, voilà un bonbon...

Et la pauvre dame sortait de la poche de sa robe noire une boite de pastilles pour la gorge, en offrait à l'enfant qui s'éloignait, ravi.

Hélas! tous les enfants ne sont pas bons ni bien élevés. Il y avait sur la route de l'église qu'empruntait tous les jours Mme Benoit une cité ouvrière bourdonnante de marmaille qui s'ébattait sur le trottoir. La vieille dame ne manquait jamais de leur sourire.

Un jour, un mioche, haut comme ma botte, se plaça devant la passante et lui jeta sans raison une injure au visage. Celle-ci s'arrêta, lui caressa la tête et lui dit doucement:

—Merci, mon mignon, merci...

Toute la bande partit à rire et le mauvais exemple ne fut pas perdu. Le lendemain et tous les jours suivants, le groupe s'élançait au devant de la vieille dame et criait:

—Hé, la vieille!... eh, toupie!... eh, vieux pot!...

Et d'autres injures beaucoup plus malsonnantes encore.

La pauvre dame croyait entendre:

—Bonjour, Madame. Comment allez-vous, Madame?...

Elle les remerciait, touchée jusqu'au fond du coeur, et vidait entre leurs mains sa boite de pastilles.

Mais, un jour, un passant, outré par la conduite des enfants, aborda la vieille dame, et mettant ses mains en cornet, lui cria dans l'oreille:

—Vous ne voyez donc pas que ces vauriens se moquent de vous et vous crient des injures? oui, des injures! à votre place, je les enverrais promener...

—Vous êtes sûr! en êtes-vous bien sûr? demanda la vieille dame qui tremblait de peine autant que d'indignation.

—Si j'en suis sûr... c'est honteux!

—Alors, oui, Monsieur, je vais les envoyer promener, n'ayez crainte! car il ne faut pas qu'ils injurient une pauvre vieille femme comme moi!

Le lendemain, dans la même rue, un enfant aborde la passante et tout souriant lui crie:

—Bonjour, Madame Benoit, bonjour!

Le visage de la vieille dame se durcit tout à coup, et elle dit à l'enfant d'une voix sévère:

—Ce n'est pas bien du tout, mon petit, de me dire des choses comme cela, je suis fâchée, très fâchée!

Et elle ajoute, en rougissant un peu du mensonge:

—Tu sais que j'entends tout ce qu'on me dit...

L'enfant était timide et bon; son petit menton se met à trembler à la réprimande imméritée; il se met à pleurer et à geindre tandis qu'une commère s'avance, pour lui crier à tue-tête:

—Pourquoi que vous lui parlez méchamment à c't'éfant, il faisait qu'vous dire gentiment bonjour!...

Et c'est au tour de la pauvre sourde de se troubler, elle a bien envie de pleurer comme l'enfant, tant sa méprise l'afflige. Elle console le petit de son mieux:

—Vois-tu, je t'avais mal compris, on est bien plus heureux quand on n'entend rien du tout... Me voilà sourde tout à fait maintenant, tu sais!

Et elle en veut de toutes ses forces au passant qui l'a éclairée hier.

—Bénie soit mon infirmité, pense la vieille dame, qui me permet de comprendre seulement ce que j'aimerais entendre.

Est-ce que le meilleur moyen d'aimer les autres et d'être indulgent pour eux, ce n'est pas de fermer les oreilles, parfois, à leurs propos désobligeants?

M. d'ALENCON.

Araignées voyageuses

La plupart des araignées que nous observons construisent des toiles qui sont des pièges à insectes, et se tiennent immobiles en attendant la capture de leur proie. Mais il en existe d'autres qui se déplacent, emportant leurs oeufs sur leur dos au cours de leurs pérégrinations, vivent dans un trou de muraille et... font de l'aviation comme passe-temps.

A certaines époques, printemps et automne, on aperçoit, dans les campagnes, des fils blancs et brillants que le vent entraine et qui ont reçu le nom de fils de la Vierge. Ce sont tout simplement des fils fabriqués par des araignées, fils si fins qu'ils flottent dans l'air et, au moindre vent, sont entrainés au loin.

L'araignée voyageuse monte à une branche d'arbre, fabrique son fil et l'abandonne au courant d'air, soit pour apprécier la vitesse du vent, soit pour calculer la direction. Elle fait souvent plusieurs tentatives avant de s'abandonner à cet esquif bizarre; parfois même elle renonce à s'envoler, au moins ce jour-là. C'est pourquoi on recueille beaucoup plus de "fils de la Vierge" sans passagers que de... ballons montés! Et cela avait fait douter de l'exactitude de l'explication.

Mais on a trouvé des fils portant leur araignée; on en a même trouvé à 3,000 mètres de hauteur, échoués sur des glaciers. C'est une preuve absolue que l'araignée, insecte de plaine, avait été amenée là, à bord de son "avion", par un vent ascendant.

Musique

La dame en visite — Est-ce que votre petit garçon fait des progrès musicaux? Comment vont donc ses leçons de tambour?

La maman, fièrement, — A merveille! La seule petite difficulté, c'est qu'il n'attrape pas encore tout à fait bien le rythme.

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 5284 — SET DE CHAMBRE A COUCHER

Assorti à un de nos modèles de drap et de couvre-lit les plus aimés. Dessus de bureau et set vanity. Chacun, à tracer, 25 sous; perforé, 50 sous; au fer chaud, 35 sous chaque. Etampée sur coton fini toile, 2 qualités: Set vanité, 39 sous ou 50 sous. Dessus de bureau 18 x 36 pouces, 50 sous ou 65 sous; 18 x 45 pouces, 70 sous ou 85 sous. Sur belle toile blanche ou huitre, set vanité, 75 sous; dessus de 18 x 36 pouces, $1.10; 18 x 45 pouces, $1.35. Coton à broder blanc, huitre ou en couleur, 45 sous.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c, seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

Les Fourmis Rouges

Depuis que son père s'était engagé à Nairobi, dans la milice du Kenya, N'doro voyait bien qu'il y avait quelque chose de changé autour de lui. Sa maman pleurait souvent, car il lui tardait de rejoindre l'absent qui attendait de pouvoir la faire venir près de lui avec leur enfant. Et N'doro avait, lui aussi, le coeur gros, d'autant que la pauvre femme était en butte à l'animosité de Nakou, qui était sorcier de son état et mauvais dans l'âme.

Nakou, avant le départ du père de N'doro, ne s'y serait pas frotté. Le futur milicien n'avait point peur de lui, en effet. Non seulement il s'était refusé à lui payer tribut comme la plupart de ses congénères, mais il avait toujours fait fi de ses prétendus philtres et amulettes.

—Tes gris-gris sont comme toi, lui disait-il en riant, ils ne valent rien.

—Prends garde d'en avoir le démenti un jour, avait grommelé Nakou.

—Entendons-nous, Nakou. Pas de perfidie. Sinon, tu auras affaire à moi.

Tant que Borro était resté au village, Nakou se l'était tenu pour dit. Mais, à présent, Borro était loin. Il avait quitté la brousse pour la ville et ne pouvait contrecarrer l'action plus ou moins malfaisante du griot qui, de son côté, s'était juré d'avoir sa revanche et en guettait l'occasion.

S'il laissait partir N'doro et sa mère sans avoir agi, il serait trop tard après. Or ils pouvaient être appelés à Nairobi d'un jour à l'autre. Il importait donc de se hâter. Mais quelles sortes de représailles exercer sur ces êtres innocents? Nakou avait le choix, mais ne trouvait rien d'assez cruel, pour plonger dans le désespoir l'homme qui s'était moqué de ses pouvoirs occultes.

Enfin, un jour qu'il vaquait dans la brousse, sur les pentes inférieures du mont Kénya, aux confins de la civilisation et de la sauvagerie, une scène de la jungle dont il fut témoin lui inspira une idée diabolique.

Cette scène?... Tout simplement la curée dont une antilope blessée par quelque chasseur et venue mourir là était victime de la part des fourmis rouges. Une immense colonne de ces hyménoptères s'était portée vers la malheureuse bête à l'agonie et la dévorait toute vive.

—Les siafous! répétait le griot, en se tenant prudemment à l'écart.

Sous le grêle feuillage des bambousiers, pendant des heures, il demeura là, pieds nus dans l'herbe, à jouir de l'horrible tableau. Et quand il se retira, c'était à peu près fini, les derniers bataillons de fourmis achevaient de nettoyer la carcasse de l'antilope, dont il ne resterait bientôt plus que le squelette pour attester leur incroyable voracité de nécrophages.

A quelque temps de là, N'doro s'en fut dans la forêt chercher des baies comestibles. Sa mère lui avait bien recommandé de ne pas trop s'écarter et de rentrer de bonne heure, car un messager venu de Nairobi lui avait enfin apporté l'ordre tant espéré d'avoir à y rejoindre son cher époux, et elle comptait se mettre en route le jour même, à l'heure où le courrier pourrait passer les prendre, l'enfant et elle.

Notre négrillon allait souvent faire de belles cueillettes, mais il n'y allait jamais seul. Malheureusement, sa mère cette fois était trop occupée pour l'accompagner et ce détail n'échappa point à Nakou qui, depuis plusieurs jours, surveillait, sans faire mine de rien, les allées et venues de la femme et de l'enfant. Quand il vit de son antre ténébreux, N'doro quitter la case maternelle pour aller aux bois, l'oeil dur et noir du griot darda une sinistre lueur de joie.

—Je le tiens! jubila-t-il.

Par la petite bananeraie formant jardin derrière sa paillotte, Nakou se glissa inaperçu dans la brousse, fit un assez large crochet et s'arrangea pour se rabattre, toujours inaperçu, vers la piste forestière que l'enfant venait de prendre. Et ce qui devait arriver arriva. Au moment où il s'y attendait le moins, dans des parages nullement dangereux de leur nature et qu'il avait battus bien des fois impunément, même quand personne n'était avec lui, N'doro, brusquement, se sentit assailli par derrière. Une paume brutale lui ferma la bouche, étouffant ses cris. Et, soulevé de terre, serré d'un bras vigoureux contre une poitrine large et musclée, il fut emporté par son agresseur avant même d'avoir pu voir à qui il avait affaire. Mais il le devinait très bien, et sa frayeur en était accrue.

Nakou!... Lui seul pouvait assaillir si lâchement un être sans défense. Que lui voulait-il? Ses intentions ne pouvaient être moins répréhensibles que ses actes. Et le malheureux négrillon tremblait sous son étreinte irrésistible comme le faon qu'un fauve emporte dans sa gueule. S'il ne défaillait pas, c'est qu'il avait plus de cran que l'on en a d'ordinaire à son âge. Il le prouvait encore en cherchant à mordre la main appliquée sur ses lèvres, en gigotant et en donnant force coups de reins.

Rien n'y faisait, hélas! L'homme était autrement plus fort que lui et ne lâchait pas prise. Et ce fut Nakou qui eut le dernier mot. Il le transporta à travers les halliers jusqu'à l'endroit où, quelques jours auparavant, les fourmis rouges avaient dévoré l'antilope. Cela fait, il le ficela, le bâillonna et l'attacha à un tronc d'arbre.

—Maintenant, ton père se moquera encore de moi! ricana-t-il. Les siafous vont bien t'arranger.

Les siafous?... L'horrible projet du griot apparut au négrillon qui recommença à se débattre bien en vain et dont les appels s'étranglèrent une fois de plus dans la gorge. A quel atroce supplice le condamnait cet homme vindicatif et sauvage? N'doro, avant même de sentir la morsure des fourmis, endurait mille morts.

Pourquoi son père n'était-il pas là? Personne à qui demander secours! Pas même la ressource de jeter un cri! L'horreur qui était en lui en pouvait s'extérioriser par ces appels qui, peut-être, à la longue, auraient fini par attirer quelqu'un. Près de lui, il n'y avait que Nakou, ricanant de ce mauvais rire qui glaçait le sang de l'enfant.

—Les siafous viennent, petit. Elles sentent la chair fraiche.

Et c'était vrai. Nakou ne bluffait pas. La même armée que l'autre fois, les mêmes innombrables cohortes de fourmis rouges — un fleuve d'insectes pressés drus comme des gouttes d'eau ou des grains de sable — coulaient à travers bois. Si N'doro ne les voyait pas encore de sa position, il les entendait d'autant mieux qu'il était couché à terre. Leur innombrable piétinement lui parvenait comme une menace de plus en plus proche et de plus en plus distincte, qui lui exorbitait les yeux et lui hérissait les cheveux.

—Mamé! Taté!...

Le cri expira dans son larynx. Et les fourmis arrivèrent, colonne sans fin, large de dix mètres peut-être et si longue qu'on ne savait combien d'heures, voire de jours s'écouleraient, avant qu'on en vit l'arrière-garde. Un monde en branle, un monde d'insectes affamés qui, de N'doro comme de l'antilope, ne laisserait que les ossements. Nakou ricanait de plus belle. Ah! Ah! quelle bonne revanche que la sienne! Borro pourrait venir chercher son petit. Il verrait ce qu'en aurait fait ce mauvais oeil auquel il se refusait à croire! Mais soudain l'affreux gredin sursauta. Comme naguère, N'doro avait senti une poigne le juguler, une main venait de s'abattre sur ses épaules. Il se retourna, blême de surprise et de crainte.

—Qui a fait cela?... C'est toi, bandit?

Un jeune blanc en uniforme de la milice était devant lui, flanqué de Borro, également en tenue militaire. Eux n'avaient pas à justifier leur intervention qui s'expliquait parce que Borro avait pu obtenir la permission d'aller chercher sa femme lui-même et que le sergent belge avait eu l'idée de l'accompagner en vue d'une partie de chasse dans cette région.

Les siafous n'eurent pas leur proie ce jour-là. Mais le jeune sous-officier, qui venait de mettre la main au collet du griot, avait mis à son tableau de chasse un beau coquin. Et il ne se fit pas faute de le conduire en prison, non sans avoir eu quelque peine à le protéger de la légitime fureur de Borro, qui voulait en faire justice sommaire.

Norbert SEVESTRE.

La batteuse

Nous sommes allés voir la batteuse. Les enfants regardent un moment cette grosse machine qui fait du bruit, et Gaby (2 ans) déclare: "Y a des cochons, là dedans."

Fameux tableau offert au Musée national d'Ottawa



Le Musée national d'Ottawa annonce que J. W. McConnell, de Montréal, lui a donné l'une des plus belles oeuvres du peintre espagnol du XVIIe siècle, Jusepe Ribera. La peinture en question, reproduite ci-dessus, mesure 57 x 77 pouces et représente le "Martyre de Saint André". Elle montre le saint grandeur naturelle, ses bras étendus en forme de croix Saint André.

Ribera, connu de ses contemporains comme "Lo Spagnoletto" (le petit Espagnol), naquit près de Valence en 1588 et passa pour le plus grand maitre de l'école napolitaine. On trouve aujour d'hui ses peintures dans la plupart des grands musées du monde.

Le tableau en question faisait autrefois partie de la collection du duc de Rutland au château de Belvoir, dans le Lincolnshire, Angleterre.

Quand ils étaient jeunes

CHATEAUBRIAND

En l'année 1777, un petit garçon, auquel nul ne prenait garde, jouait dans les rues de Saint-Malo. Il avait des cheveux bruns et frisés, des yeux sombres, un visage aux traits réguliers, mais ceux qui, par hasard, le regardaient, poussaient le même cri:

—Mon Dieu! qu'il est laid!

Ses vêtements étaient toujours déchirés, ses souliers trop grands, ses mains noires, sa figure balafrée de cicatrices.

Sa plus jeune soeur essayait bien de recoudre ses boutons, mais c'était toujours à recommencer.

—François, on te donnerait bien deux sous à la porte des églises!

Et il soupirait de cette plaisanterie, car il n'avait jamais un sol dans ses poches. Il se consolait d'être si pauvre et si mal vêtu en courant sur le sable ou dans les rochers avec tous les gamins de la ville. Ils organisaient des batailles rangées, où les galets du rivage servaient de projectiles, et bâtissaient des forteresses de sable.

François avait neuf ans et savait à peine lire. Ses professeurs lui donnaient des coups de règle et levaient les yeux au ciel:

—C'est désolant! nous ne ferons jamais rien de lui: c'est un âne!

Il préférait les courses folles sur la grève et les vagues mugissantes à tous les livres de ses maitres. Après tout, on voulait faire de lui un marin, et les marins doivent connaitre la mer mieux que les livres...

Son meilleur ami, Joseph, n'avait que huit ans, mais ne rêvait que de folles équipées.

Un dimanche d'été, François, Joseph et leurs amis étaient sur la plage de Sillon, là où de gros pieux enfoncés dans le sable protègent les murs de la ville contre les lames trop fortes.

La mer montait et toute la bande, grimpée sur les pieux, jouait à se laisser cerner par les premières lames.

Plusieurs petites filles se trouvaient là, surveillées de loin par leurs bonnes qui commençaient à s'inquiéter et criaient dans le vent:

—Descendez!... Revenez vite!

Mais Joseph, toujours heureux de provoquer des catastrophes, attendait une grosse lame; alors il poussa brutalement le camarade qui se trouvait à sa droite. Celui-ci en fit tomber un autre, et toute la file chavira jusqu'à François qui, bien involontairement, fit choir dans l'eau une charmante petie fille qui semblait sortir, toute frisée et enrubannée, d'un écrin précieux.

Elle s'appelait Hervine et se mit à pousser des cris de paon, tandis qu'une vague l'entrainait. Sa bonne la repêcha, et Hervine, toute mouillée, hurlait:

—C'est François qui m'a poussée!...

Ce n'était pas le premier crime qu'on lui reprochait.

—Il faut le punir!...

Mais François fuyait déjà dans les ruelles de Saint-Malo. Tous les gens qui se trouvaient sur la plage couraient derrière lui.

Haletant, François arriva chez lui; ses parents n'étaient pas là ni ses soeurs; il se barricada dans la cave, prêt à soutenir un siège et maudissant les petites filles trop bien habillées qui prétendent jouer comme tout le monde...

Joseph, le vrai coupable, était monté au second étage avec ses deux soeurs. Ils se mirent à jeter par les fenêtres des potées d'eau sur les assaillants, en braillant comme les vagues, sur la côte.

La nuit tombait, Joseph continuait à défendre son ami avec tous les brocs de la maison. Les ennemis battirent en retraite et François put sortir de la cave.

Mais, dès le lendemain, l'histoire fut connue dans toute la ville et le triste héros de ce drame se vit, dès lors, considéré comme un bandit, dont on pouvait tout craindre.

Cet enfant terrible et déguenillé n'avait que neuf ans... Et, déjà marqué par l'orgueil, il ne se doutait guère pourtant de la route qu'il allait parcourir.

Il s'imaginait sans doute qu'il ne serait jamais qu'un simple matelot grimpant dans les vergues, et il courait le rempart pour voir sortir les frégates aux voiles blanches qui, profitant de la marée haute, prenaient leur vol.

Ah! comme il rêvait de partir avec elles! L'Amérique surtout l'attirait, l'immense Amérique encore si peu connue et qui était là, toute proche, derrière l'horizon. En montant sur une grande montagne, avec une grande lunette, il aurait peut-être aperçu les forêts d'Amérique.

Quand il rentrait chez lui, toutes les portes se fermaient; il avait peur de son père, il fatiguait sa mère et ses soeurs ainées le trouvaient insupportable.

Alors il s'en allait trouver la cadette, Lucille, une petite fille très sage, presque trop sage, qui ne faisait pas de bruit, ne remuait guère et était toujours pâle comme un cierge.

—Ecoute, Lucile, je vais te raconter une histoire.

Elle laissait là sa poupée, et elle écoutait, avec admiration, les histoires de François. Elle avait peur de tout, lui n'avait peur de rien, et il la faisait frémir en lui parlant des batailles sur mer, des flibustiers, des corsaires.

Hélas! ils durent un jour quitter Saint-Malo avec leurs parents. Ils habitèrent tous les quatre dans le château de Combourg. Un très vieux château du moyen âge, isolé sur la lande bretonne, au milieu des ajoncs.

L'été était joyeux; François et Lucile couraient à travers la campagne, libres comme les alouettes, et ils entendaient au loin la rumeur de l'océan.

Mais les soirées d'hiver étaient terribles. Les enfants se perdaient dans des couloirs sombres et froids que les rafales emplissaient d'étranges rumeurs, et, le souper fini, ils devaient rester, durant des heures, immobiles au fond du grand salon.

Cette pièce immense n'était éclairée que par le maigre feu de bûches de la cheminée.

Les enfants, assis côte à côte, ne remuaient pas et regardaient, avec effroi, leur père qui se promenait d'un mur à l'autre, drapé dans sa robe de chambre. Leur mère priait, assise près du feu.

Quand le père était à l'autre bout de la pièce, François commençait à raconter une histoire, mais il se taisait dès que la haute silhouette se rapprochait.

—Que dites-vous là? demandait une voix sévère.

Mais les enfants avaient trop peur pour répondre et François écoutait le vent de mer qui l'appelait. Non, non, il ne passerait pas toute sa vie enfermé dans le vieux château de sa famille. Il irait loin, de toutes les façons: vers l'Amérique et vers la gloire?

Plus célèbre que ses glorieux ancêtres, il devait être ambassadeur et ministre; il devait écrire **Le Génie du Christianisme** et devenir l'un de nos grands écrivains.

Perpétuel errant, chassé par les révolutions ou par son amour des horizons nouveaux, il parcourut le monde, mais n'oublia jamais la plage de son enfance, les grandes vagues battant les murailles de Saint-Malo et les admirables couchers de soleil sur la baie...

Il a voulu être enterré sur un rocher solitaire, face à cet Océan qu'il avait tant aimé.

Car ce gamin s'appelait François-René de Chateaubriand.

M. MORGAN.

Jeux d'hiver

En hiver, la campagne blanche de neige est pour les bambins une admirable cour de récréation.

Les uns prennent plaisir à se laisser tomber d'un coup dans la neige pour y dessiner leur portrait.

D'autres poussent une boule de neige qui grossit sans cesse, et s'arrondit au milieu des cris de joie.

Les grands s'essaient à construire un bonhomme de neige qu'ils coiffent d'un vieux chapeau, qu'ils arment d'un vieux balai et bombardent de pelotes de neige.

Puis tous se mettent à jouer à la glissade. Les uns se servent de traineaux improvisés: une vieille planche, une paire de sabots attachés ensemble. D'autres s'accroupissent sur leurs talons, entrainés par leur propre poids tout le long de la pente, non sans dommage pour leur fond de culotte.

Les chutes des maladroits provoquent les rires, mais les tours de forces des habiles, de ceux qui glissent sur un pied, à croupetons, en chandelles, déchainent une tempête de bravos.

L'origine du chocolat

L'origine de bien des choses a été entourée de légendes. C'est ainsi qu'il y a la légende du tabac et celle du thé. Voici celle du chocolat, fort amusante.

C'était en 1418, par conséquent déjà soixante-quatorze ans avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Béloutcha, une riche et brune indigène des environs de Mexico, rêvait de rehausser les couleurs de son teint.

Faisant déjà office d'"institut de beauté", un indigène du cru lui fournit un mélange de sucre et de cacao grillé, qu'elle étala sur ses joues, très fière de cet enduit ton sur ton destiné à l'embellir.

Mais il arrive que son lutin de fils, un petit négrillon touche-à-tout, chipa la réserve de fard de sa maman. Le prenant pour une friandise, il s'en gava, au grand émoi de sa mère qui, le croyant empoisonné, jetait des clameurs à tous les échos.

Bien au contraire, le petit gourmand, trouvant le mélange délicieux, en réclamait encore à grands cris, comme le bébé d'une certaine affiche.

Ce que voyant, Béloutcha goûta elle-même au curieux produit et le trouva délectable. Et le goûter fut l'adopter.

Le chocolat était inventé... Evénement considérable pour des générations de petits gourmands à venir.

Le dynomis

Voici un animal peu connu, assez rare, et dont la race tend à disparaitre, parce que l'existence est un combat perpétuel et que le dynomis est peu disposé à combattre.

C'est une sorte de gros rat, dont le premier exemplaire a été connu seulement en 1878. En 1904, on en a trouvé quelques-uns au Brésil, et cela a permis de capturer un couple qui, conservé en captivité, a servi à étudier les moeurs de l'espèce.

Ce rat est l'animal le plus pacifique qu'on puisse voir. Assez corpulent, il marche avec lourdeur et lenteur; mais surtout il passe sa vie à dormir dans un coin. Ceux qui sont en captivité ne se dérangent que pour aller chercher la nourriture qu'on leur apporte. On n'arrive pas à l'irriter, même en lui tirant la queue ou en lui tournant la tête de côté et d'autre: à peine fait-il entendre un grognement désapprobateur pour celui qui le tourmente. Il ne se sert ni de ses griffes ni de ses dents pour se défendre. Si on le sort de sa cage, il ne cherche pas à se sauver: il est bien plus heureux renfermé, puisqu'il n'aime pas remuer et qu'on lui apporte sa nourriture, c'est le farniente dans toute sa splendeur. La mère soigne avec dévouement ses petits, qui paraissent reconnaissants.

Donc, cet animal a beaucoup de grandes qualités, mais il a un défaut capital: il est paresseux, et c'est pour cela qu'il est destiné à disparaitre.

Le serpent cracheur

La presque totalité des reptiles venimeux provoquent la mort des autres êtres animés, par suite de morsure. Ils ont dans la bouche des dents très pointues, appelées crochets, qui sont pourvues d'un canal conduisant à la glande à venin. Lorsqu'ils mordent, la pression de la dent sur cette glande fait sourdre le venin à travers le canal, et c'est ainsi qu'il pénètre dans la plaie causée par la morsure.

Mais la dent est si effilée que la trace qu'elle laisse à la surface des chairs forme un point à peine perceptible, et c'est pour cela qu'on voit si souvent les récits de voyageurs parler de "piqûres" de reptiles. Tout le monde sait que les serpents mordent et ne piquent pas comme une guêpe. L'expression est erronée, mais parle mieux à l'esprit.

Cependant, on rencontre en diverses contrées, en particulier aux environs du lac Tangayika, une sorte de serpent qui, pour se procurer sa nourriture, ne mord pas, mais crache. Il se dresse jusqu'à la hauteur de la tête de la victime choisie et il projette son venin dans les yeux. Immédiatement, la tête enfle, et l'animal frappé meurt rapidement dans d'atroces souffrances. Les hommes sont rarement attaqués par le serpent cracheur, mais il se défend par ce procédé si on veut lui nuire. Dans ce cas, le seul moyen de sauvetage consiste à avoir du lait sous la main et à s'en laver les yeux sans perdre un instant.

Nous avons tout de même de la chance, au Canada, de n'avoir pas à craindre la rencontre, au coin d'un bois, d'un serpent cracheur.

Remède radical

—Comment j'ai conquis ma mémoire que vous jugez surprenante? C'est bien simple, répondit un pince-sans-rire à un admirateur. Servant dans l'aviation, je reçus l'ordre de sauter d'un avion volant à une hauteur formidable. Je venais de m'élancer dans l'espace, lorsque le pilote, se penchant, me cria de son siège: "Hé! dites donc, vous avez oublié votre parachute!" Vous pouvez me croire, ce fut une leçon pour moi, et, depuis lors, je n'ai jamais rien oublié.

SON CHIEN

(Suite et fin)

Marc le débarrassa de son ennemi, et M. Tramer, qui assistait de loin à la scène, se mit à rire bruyamment.

—Ce chien est complètement ridicule! s'exclama-t-il, et je me demande ce qui peut l'attacher à lui!

—C'est mon chien! répondit Marc, et je t'affirme qu'il est intelligent! Sa jeunesse lui fait faire quelques sottises, mais il a un flair étonnant!

—Allons donc!

—Je t'assure, père, que son instinct ne le trompe pas! Il prévoit un danger longtemps à l'avance! J'ai pu constater la chose en deux ou trois circonstances où il m'a rendu service, je te le promets!

—Voilà qui me surprend fort; mais, après tout, je t'ai donné cette bête, libre à toi de t'en faire un ami!

Bien que Fido eût pris la résolution d'éviter tout rapport avec Mono, le singe ne lui laissa pas cette liberté. Il prenait goût à l'équitation et venait chaque jour tourmenter la pauvre bête.

Fido ne quittait plus son maitre; dès que celui-ci s'éloignait, Mono surgissait comme par enchantement, et le chien cherchait son salut dans la fuite.

Un jour, Marc fut chargé par son père d'aller à cheval jusqu'à la ville.

—J'emmènerai Fido, dit-il. C'est maintenant un chien dans la force de l'âge, il suivra mon cheval sans fatigue et me rendra service en cas de besoin.

—Oh! répliqua ironiquement le fermier, je ne vois guère quel service pourrait te rendre Fido; mais si c'est ton idée, emmène-le! Il évitera ainsi les espiègleries de Mono.

Fido se mit à sauter et à japper joyeusement, puis il tourna autour du cheval, comme si la perspective d'une promenade en compagnie de son maitre le ravissait.

Marc avait eu raison de dire que son chien était maintenant capable de faire une course jusqu'à la ville. Il suivit aisément le cheval et ne donna aucun signe de fatigue quand vint le moment du retour.

Ce ne fût qu'en approchant de la Cordillière, et à une faible distance de l'estancia, que l'allure de Fido devint hésitante.

—Qu'y a-t-il, Fido? fit Marc en arrêtant son cheval. Tu es fatigué?

Fido poussa un grognement plaintif; mais ce n'était pas un grognement de fatigue; il y avait comme une inquiétude dans sa voix; il hésitait à avancer. Il faisait, pour retenir son maitre, de si visibles efforts que Marc pressentit un danger.

—J'ai confiance en toi, Fido, murmura-t-il; tu redoutes quelque chose, mais quoi? L'estancia est toute proche, allons-y!

Fido suivit de mauvaise grâce; il ne cessait pas de grogner.

Arrivé devant l'estancia, il se mit à aboyer furieusement, et comme Marc descendait du cheval, il le tira par le bas de son pantalon. Il faisait clairement comprendre à son maitre qu'il devait s'éloigner au plus vite, retourner vers la Cordillère où se trouvait en ce moment le fermier.

Inquiet sans savoir pourquoi, Marc se laissa convaincre et suivit son chien. A peine était-il en rase campagne qu'une violente secousse ébranla le sol. Il fut renversé à terre et son cheval se cabra.

Deux secousses encore, moins violentes, celles-là, puis tout rentra dans l'ordre.

"Fido avait pressenti le tremblement de terre trente minutes à l'avance!" songea Marc.

Et il revint vers l'estancia.

Un spectacle terrifiant l'attendait là: plusieurs corps gisaient dans l'herbe, les bâtiments composant sa demeure s'étaient écroulés.

Marc se pencha vers Fido.

—Un bienfait n'est jamais perdu! murmura-t-il. Tu m'a sauvé la vie comme j'avais sauvé la tienne!

Et, à genoux sur la terre, il embrassa son chien.

Léon LAMBRY.

Les petites Dionne reçoivent des poupées esquimaudes



Ces cinq poupées ont été faites par une Esquimaude à Narssaq, dans le Groenland pour les jumelles Dionne et ont été apportées à Montréal par Mme J.-O.-B. Petersen, dont le mari fait là-bas des travaux de prospection. La figure et les mains sont en peau de phoque, de même que les hautes bottes rouges. Les garnitures sont en fourrure de phoque, avec de la fourrure de chien bordant la broderie sur les pantalons. Les blouses sont en calicô bleu et blanc. Chaque poupée porte un collier de perles de couleurs variées dans le centre duquel est l'initiale de la petite Dionne à laquelle elle est destinée. De gauche à droite: Emilie, Yvonne, Marie, Cécile et Annette.

Autour de la Ferme

La Quantité de Grain de Semence Nécessaire au Canada

La quantité de grain de semence produite au Canada en 1937, aussi bien dans les provinces de l'Est que dans celles de l'Ouest, est assez restreinte, et la qualité de ce grain ne peut être considérée comme spécialement bonne. Dans les régions sèches de la Saskatchewan et de l'Alberta, il faudra pour la semence six millions de boisseaux de blé, 4.3 millions de boisseaux d'avoine, et 1.1 millions de boisseaux d'orge. La récolte a été passable dans certaines régions de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, et le meilleur de ce surplus, si l'on peut se le procurer sans délai, suffira pour combler le déficit ailleurs.

Le Ministère fédéral de l'agriculture vient en aide dans les provinces de l'Ouest en payant en tout ou en partie le coût du fret sur les expéditions de grain de semence enregistré et certifié, ainsi que la différence de prix entre la semence destinée au secours et les expéditions par charges de wagons de semence enregistrée et certifiée, provenant des ministères provinciaux de l'agriculture.

Voici les provisions disponibles de cette semence pure, de variétés recommandées: Ouest canadien, blé de semence enregistré, 114,000 boisseaux; blé de semence certifié, 1,160,000 boisseaux; avoine de semence enregistrée, 410,000 boisseaux; avoine de semence certifiée, 385,000 boisseaux orge de semence enregistrée, 45,000 boisseaux; orge de semence certifiée 90,000 boisseaux, sur la semence de blé enregistrée, il y a 1,200,000 boisseaux qui sont de nouvelles variétés résistantes à la rouille, principalement la Thatcher, espèce recommandée pour emploi au Manitoba et dans l'est de la Saskatchewan. Dans l'Est du Canada, les approvisionnements sont les suivants: semence de blé enregistrée 36,000 boisseaux; avoine de semence enregistrée 175,000 boisseaux; orge de semence enregistrée 40,000 boisseaux.

En ce qui concerne les graines de trèfle, de luzerne et de quelques graminées, la situation est très variable dans les différentes provinces. La sécheresse a beaucoup endommagé le trèfle rouge dans le Centre et l'Ouest de l'Ontario et la récolte de 1937 n'a donné que 1,100,000 livres contre 4,500,000 livres en 1935, et 2,500,000 livres en 1936. La quantité nécessaire pour les semailles en 1938 sera d'environ 4,000,000 de livres, et il n'y a actuellement au Canada que 1,500,000 livres de semence.

Voici, d'autre part, les quantités de semence qui seront nécessaires en 1938 ainsi que les approvisionnements qui existent: Trèfle d'alsike 570,000 livres, provenant de la récolte de 1937, et un reliquat de 900,000 livres (de pauvre qualité); quantité nécessaire pour les semailles 1,100,000 livres. Luzerne, récolte de 4,100,000 livres, quantité normale nécessaire pour les semailles, 3,000,000 de livres. Mélilot, récolte de 6,300,000 livres, les semailles nécessitant environ 4,000,000 de livres. Mil (fléole des prés) récolte 6,100,000 livres, reliquat 3,800,000 livres, quantité exigée par les semailles 8,000,000 de livres. Brome inerme, récolte 1,200,000 livres. Ray-gras de l'Ouest, récolte 19,000 livres. Agropyre à crête, récolte 615,000 livres. Pâturin bleu du Canada produit dans le sud-ouest de l'Ontario, production normale d'environ 500,000 livres. Agrostide coloniale ou de l'Ile du Prince-Edouard, récolte 12,000 livres. Agrostide commune (Nouveau-Brunswick) 8,000 livres.

Les Insectes Nuisibles aux Habitations Causent de Lourdes Pertes

Dans une conférence donnée devant la société entomologique de l'Ontario sur l'importance de la propreté et des bonnes pratiques ménagères dans la suppression des insectes qui nuisent aux habitations, M. C. R. Twinn, du Service de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, a dit que les plus nuisibles des insectes d'habitations sont sans aucun doute les mites, aussi appelées "teignes des vêtements" ou "papillons mange-drap"; il y en a deux espèces: la mite ou teigne à toile et la mite à drap, et c'est la première qui est la plus nuisible des deux. Ces insectes, qui sont répandus par tout l'univers, sont une cause d'ennuis et de pertes pour l'homme depuis les temps les plus reculés, mais les conditions d'existence des temps modernes, qui comportent l'emploi plus général de fourrures, de lainages, de tapis et de meubles rembourrés, ont beaucoup élargi le champ de leurs ravages.

Comme l'attagène noir des tapis, ou "bête à tapis", a des habitudes assez semblables à celles de la mite, les remarques qui suivent s'appliquent également à ce dernier insecte.

Ces insectes se multiplient surtout dans les endroits où ils ne sont pas exposés à être dérangés. C'est là un détail important et dont on fera bien de se souvenir, car il indique le remède à employer. On peut combattre ce fléau par l'exercice de soins et de vigilance. Il faut retracer jusqu'à leur source les premières invasions et les supprimer sans délai pour empêcher qu'elles ne se propagent. Les vêtements qui sont exposés à être attaqués par les mites doivent être brossés ou battus vigoureusement, ou envoyés aux établissements de nettoyage à sec, avant d'être serrés; ensuite on les mettra soigneusement dans des sacs ou des coffres à l'épreuve des mites. Quant aux vêtements qui ne sont pas protégés de cette façon, on aura soin de les examiner fréquemment et avec beaucoup d'attention pendant les mois les plus chauds de l'année.

S'il y a des fissures dans les planchers, et spécialement si elles sont couvertes de paillassons ou de tapis, il faudra les remplir ou les nettoyer de temps à autre. On examinera avec soin les espaces derrière les plinthes et les autres boiseries. La charpie, la poussière et les débris qui se rassemblent dans les conduites d'air froid des fournaises servent de refuge à ces insectes et doivent être enlevés de temps à autre. Les paillassons et les tapis, spécialement ceux qui sont épais ou dont le dessous est en feutre, doivent être nettoyés sur les deux côtés, à intervalles fréquents, et de préférence avec un balai aspirateur. On peut protéger les tissus ou le rembourrage des meubles en les brossant fréquemment avec une brosse ou un balai aspirateur. Les feutres des pianos exigent également une attention régulière.

Un autre fléau des habitations qui se multiplie dans les maisons négligées est le dermestre du lard. Cet insecte qui attaque les produits alimentaires et d'origine animale ne se rencontre généralement qu'en petit nombre dans les habitations où il est introduit accidentellement, mais parfois, par suite d'un manque de propreté, il peut envahir toute la maison. Une cause de propagation du dermeste qui démontre éloquemment toute l'importance qu'il y a de nettoyer de temps à autre les parties non habitées de la maison, est les cadavres de petites mouches, appelées "pollinies". Ces mouches pénètrent souvent dans les habitations en grand nombre à l'automne, autour des cadres des châssis, sous les bardeaux, par les fissures ou les fentes résultant d'un défaut de construction, et leurs cadavres s'accumulent dans les greniers et les chambres négligées et servent de nourriture à la larve du dermeste.

Le cheptel des fermes canadiennes

Le nombre des bêtes à cornes au Canada en 1937 est à peu près le même qu'en 1936. Le nombre des moutons a augmenté de 12,800 et celui des oies de 20,000. La population chevaline a diminué de 8,550 et celle des porcs de 181,700. Les poules et les poulets, les dindons et les canards accusent également des diminutions de 1,786,400, 46,000 et 16,100 respectivement.

En 1937, le nombre total d'animaux de ferme au Canada était estimé comme suit, (les chiffres correspondants pour 1936 sont entre parenthèses): Chevaux, 2,882,990 (2,891,540); bovins, 8,840,500 (8,840,600); moutons, 3,339,900 (3,327,100); porcs, 3,963,300 (4,145,000); poules et poulets, 53,982,900 (55,769,300); dindons, 1,997,900 (2,044,700); canards, 654,400 (670,500); oies, 874,900 (854,900).

La population chevaline est en augmentation dans les Maritimes, le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique, et en diminution dans l'Ontario, la Saskatchewan, et l'Alberta. La population ovine a augmenté dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Le nombre des porcs a diminué dans les provinces des Prairies, tandis qu'il augmentait ailleurs. Dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique, toutes les espèces de volailles ont enregistré des diminutions.

Les Débouchés Actifs pour les Chevaux Canadiens

Le mouvement des chevaux destinés à la vente au Canada offre des aspects très intéressants; c'est de l'Ouest à l'Est que ce mouvement est le plus important. En 1936, il s'est expédié sur les points à l'Est du Manitoba 32,847 chevaux de l'Ouest et plus de la moitié de ces expéditions sont allées sur la province de Québec. Pendant les onze premiers mois de 1937, le nombre de chevaux de l'Ouest envoyés sur l'Est était de 38,108, presque 6,000 de plus que le total de 1936. Il ne faudrait pas croire cependant, dit M. J. M. MacCallum, de la Division de l'Industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, que tous les chevaux de l'Ouest expédiés sur la province de Québec, au nombre de 19,202, étaient destinés à servir dans cette province. Beaucoup d'entre eux ont été vendus aux Etats-Unis et beaucoup sont même allés sur les Provinces Maritimes. Parmi les chevaux arrivant à Winnipeg en 1936, il y en avait 17,075 de l'Alberta, 15,711 de la Saskatchewan, 1,086 du Manitoba, et 136 de la Colombie-Britannique.

En 1936, il s'est expédié sur les Etats-Unis, principalement sur les Etats du Nord-Est, 17,358 chevaux évalués au total à $2,000,000. Pendant les premiers onze mois de 1937, le nombre de chevaux exportés a été d'environ 10,000, à des prix dépassant en moyenne de $8.00 par tête le prix de 1936 et de $14 celui de 1935. En fait, le prix des chevaux au Canada, en ces deux dernières années, a enregistré une augmentation sur l'année précédente et une nouvelle augmentation s'est produite au cours du premier semestre de 1937. Depuis juin, les prix ont diminué, probablement à cause de la vente forcée des chevaux de travail dans les régions desséchées, mais on croit qu'ils remonteront au retour du printemps.

En 1937, à venir jusqu'au 31 octobre, les exportations de chevaux sur le Royaume-Uni se chiffraient par 426 contre 283 en 1936. On a payé jusqu'à $500 à Glasgow et à Londres pour de bons chevaux de trait et beaucoup d'autres animaux de mérite se sont vendus jusqu'à $300, et même $400. Ce prix des chevaux de trait en Grande-Bretagne peut être, sans qu'il y paraisse, d'une grande importance pour l'industrie chevaline canadienne. Il y a un grand manque de chevaux de trait, là-bas, et il existe une vive demande pour de bons chevaux de trait sains. Les chevaux des races Clydesdale et Shire ont toujours été appréciés et le sont encore, mais il n'y en a pas suffisamment pour satisfaire la demande. Les chevaux de Belgique se sont vendus aisément à bons prix, et les chevaux d'origine canadienne de sang percherons ou belges, ainsi que les Clydesdales ont reçu un bon accueil. Il est vrai que les frais de transport nuisent au développement de ce commerce, mais le fait reste qu'il existe un bon marché en Grande-Bretagne pour le genre de chevaux que le Canada peut fournir.

Depuis longtemps le Ministère de l'Agriculture accorde une assistance généreuse à l'élevage du cheval au Canada par divers régimes. Le régime d'assistance aux cercles est limité aux trois Provinces des Prairies; le régime de primes fédéral-provincial à l'Est du Canada, à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan; et le régime des stations d'élevage fonctionne dans toutes les provinces à partir du Québec jusqu'à la Côte du Pacifique. Ces régimes sont tous basés sur le même principe qui est d'aider à l'élevage des chevaux en encourageant l'emploi d'étalons pur sang; en 1936 ce nombre était de 1,100 et en 1937 il s'élevera probablement à 1,200.

Comment se Débarrasser des Coquerelles qui Infestent les Habitations

Les maisons chauffées, surtout celles qui sont mal construites, où les boiseries sont lâches et où les fentes et les fissures abondent, sont exposées toute l'année aux invasions de blattes ou coquerelles et d'autres insectes qui nuisent aux habitations. Les blattes pullulent souvent dans les maisons de rapport, les hôtels, les magasins, les résidences particulières, en un mot, tous les bâtiments où il fait chaud et humide, et spécialement dans les endroits qui ne sont pas tenus scrupuleusement propres. Elles restent cachées, le jour, dans les fentes des murs et des planchers, n'en sortant que la nuit pour errer en quête de nourriture. Les blattes sont à peu près omnivores, mais elles sont particulièrement friandes des denrées alimentaires que l'homme préfère et c'est pourquoi elles pullulent surtout dans les cuisines et les dessertes. L'espèce la plus répandue au Canada est la blatte germanique.

On se débarrasse aisément des blattes au moyen de fluorure de sodium que l'on peut se procurer dans toutes les pharmacies. On saupoudre le fluorure dans les endroits fréquentés par ces insectes, comme les éviers, les plinthes, les armoires et le voisinage des tuyaux d'eau chaude. La poudre adhère aux pattes et aux antennes des insectes qui s'empoisonnent en cherchant à se nettoyer. Le fluorure de sodium conserve toujours son action toxique et on peut le laisser en place tant que cela est nécessaire ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de blattes, mais il faut avoir grand soin de le tenir hors de la portée des enfants et des animaux domestiques, parce que c'est un poison. Deux autres substances, le pyrèthre et le borax, entrent comme base dans un grand nombre de poudres brevetées, qui sont souvent recommandées.

On peut se procurer un article spécial traitant de la façon de combattre les blattes en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La Population Ovine est de 700 millions de têtes

Il y a beaucoup de pays qui ne publient pas de statistiques annuelles sur le bétail, et d'autres ne font des estimés qu'à intervalles plus ou moins longs. Il est impossible dans ces conditions, dit le Comité économique impérial, de donner une indication exacte des fluctuations qui se produisent dans la population ovine du monde, et les estimés ne peuvent être acceptés sans réserve. Sur les 700,000,000 de moutons qui existent au monde, il y en a de un tiers à une moitié, qui ne donnent pas de laine ou qui en donnent de pauvre qualité et peu. La majorité des moutons de l'Asie appartiennent à cette catégorie, ainsi qu'un grand nombre en Russie, en Afrique (l'Union non comprise) et en Amérique centrale.

Beaucoup de pays de ces régions n'exportent pas de laine. Ceux qui le font ne fournissent guère que de la laine à tapis. Il serait impossible de calculer exactement le nombre de moutons porteurs de laine, et encore plus la production de laine de ces pays, aussi bien ceux qui exportent généralement de la laine que ceux qui n'en exportent pas, dit le dernier rapport du Comité.

Au Canada et dans les autres pays de l'Empire, aux Etats-Unis, au Paraguay, et en Argentine, ainsi que dans les principaux pays européens, la situation est différente. D'après les évaluations provisoires de 1936-37, l'Australie a 112,200,000 moutons; l'Inde 50,000,000; l'Union sud-africaine 41,000,000; la Nouvelle-Zélande 30,100,000; le Royaume-Uni 25,000,000; le Canada 3,400,000; l'Etat libre d'Irlande 3,100,000; Kenya 3,200,000; Basutoland 1,300,000, et les autres pays de l'Empire 14,300,000, ce qui donne un grand total de 283,700,000 moutons dans l'Empire Britannique. On estime que les Etats-Unis ont 52,000,000 de moutons, l'Union soviétique 64,000,000, l'Argentine 40,300,000, l'Uruguay 22,000,000, la Roumanie 14,900,000, le Brésil 13,000,000, la France 9,800,000, l'Italie 8,900,000 et l'Allemagne 4,300,000. En ajoutant ces quantités à celles des autres pays qui n'appartiennent pas à l'Empire, on obtient le chiffre global de 441,400,000 moutons, ce qui fait un montant pour le monde entier de 725,100,000 de moutons.

La production de laine de l'Empire est évaluée à 1,853,000,000 de livres pour 1936-1937, se décomposant comme suit: Australie, 1,010,000,000 de livres; Union sud-africaine, 272,000,000 de livres; Royaume-Uni, 108,000,000 de livres; Canada, 19,200,000 livres; Etat libre d'Irlande, 17,600,000 livres, et enfin les autres pays de l'Empire, 122,700,000 livres.

Le pari mutuel au Canada

Le Ministère fédéral de l'agriculture exerce, avec l'aide et le concours de la Police Royale montée au Canada, une surveillance sur tous les paris mutuels au Canada. Le montant total parié en 1937 était de $22,275,787 contre $20,951,710 en 1936. Vingt-neuf sociétés ont tenu 87 réunions pour un total de 302 jours de courses, contre 28 sociétés, 36 réunions et 300 jours de courses en 1936.

Les buvettes à lait en Angleterre

Les buvettes à lait pour la vente des boissons lactées et des produits du lait se sont établies dans 14 théâtres de cinéma en Angleterre. Le nombre total de ces établissements ou d'agences semblables qui se spécialisent dans la vente de boissons lactées est de 941 dans les îles britanniques. Sur ces 941 buvettes à lait, 338 sont indépendantes; 414 sont dans des cafés et des laiteries; 139 dans des grands magasins 36 sont des buvettes à lait ambulantes et 14 font partie de théâtres de cinéma. Cent soixante-quatorze de ces buvettes à lait se trouvent dans la région de Londres.

Comble

—Quel est le comble de la chance pour un poète péchant à la ligne?

—C'est de charmer les poissons avec ses vers.

Coin de la ménagère

RECETTES

Oeufs brouillés avec sauce au tomate

6 oeufs
1 tasse ¾ de tomates
2 c. à soupe de sucre
4 c. à soupe de beurre
1 tranche d'oignon
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre.

Faites mijoter les tomates et le sucre cinq minutes. Enlevez l'oignon et ajoutez les tomates, les assaisonnements et les oeufs légèrement battus. Faites cuire comme pour les oeufs brouillés. Servez avec du pain blanc ou du pain de son.

Oeufs brouillés aux pois

Mélangez six oeufs avec une demi-tasse de lait. Assaisonnez de sel et de poivre; ajoutez une demi-tasse de pois. Brouillez lentement dans une casserole beurrée. On peut se servir de maïs, de viande hâchée, de persil ou de piments verts au lieu de pois. On peut aussi préparer cette entrée sous forme d'omelette.

Salade américaine

Coupez en dés une tasse de pommes, une tasse de céleri; ajoutez le jus d'un citron, ½ tasse d'amandes cassées, assaisonnées de sel et poivre; mélangez le tout dans un peu de mayonnaise; décorez de belles amandes.

Méringuettes au chocolat

Voici une petite douceur pour amuser les enfants et utiliser un blanc d'oeuf. Prenez un bâton de chocolat râpé, 4 cuillerées de sucre en poudre, un blanc battu en neige ferme. Mélangez en tournant longtemps. Disposer cette pâte sur une feuille de papier blanc et mettre au four pas trop chaud. Mis en boite de fer-blanc, ces gâteaux se conservent longtemps.

Coupe de bananes

Pelez et râpez 4 bananes. Passez-les au tamis. Ajoutez-y 4 c. à soupe de gelée de pommes ou de gelée de gadelles, 4 c. à soupe de sucre en poudre et 2 blancs d'oeufs battus en neige. Versez dans des coupes individuelles et garnissez de gelée. Servez très froid.

Conseils utiles

Nettoyage de poêles et fourneaux

Voici, entre beaucoup, le moyen de nettoyage qui nous semble le plus pratique. Avez-vous un oignon cru? Coupez-le par la moitié et servez-vous-en, comme d'un tampon pour fourbir la surface métallique à récurer: la rouille s'enlèvera comme à plaisir.

Quand l'oignon sera trop noirci, vous en rafraichirez la section par une nouvelle coupure, la plus mince possible, et vous continuerez à astiquer vivement. Le procédé peut paraître singulier, il est cependant efficace.

Pour remplir un édredon sans faire voler le duvet, on découd une petite partie de l'édredon à vider et la même grandeur de l'édredon à remplir; on coud les parois bord à bord pour que rien ne puisse s'échapper. On fait alors passer les plumes d'un édredon dans l'autre, sans qu'elles puissent se sauver. Quand tout est passé, on épingle l'orifice, on découd les bords qui étaient réunis et pas un duvet ne s'est envolé.

Pour remplir les rainures des planchers

Prenez de la colle forte et faites-la fondre au bain-marie. Lorsqu'elle est bien liquide, vous y ajoutez de la sciure de chêne; vous obtenez ainsi un mélange assez liquide pour pouvoir le verser à la cuiller dans les jours des planchers. On égalise le dessus avec un vieux couteau. Quand la colle est solidifiée, on remet toute la pièce en encaustique.

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 4[illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Janvier	3	4	5	6	7	8
BLE						
Nord No 1	145⅝	150⅝	150	152¼	152⅝	153⅝
Nord No 2	139⅝	143⅝	142½	143¼	142⅝	144¼
Nord No 3	124¾	125⅝	124	125¼	125⅝	126⅝
No 4	114⅝	114⅝	112	115¼	115⅜	116⅝
No 5	92⅝	97⅜	97	100¼	100⅝	101⅝
No 5	83⅝	88¾	88	91¼	91⅝	92⅝
Fourrage	72⅝	78⅝	78	81¼	81⅝	82⅝
Sur voie net	142⅝	147⅝	147	149¼	149⅝	150⅝
No 1 Durum	87⅝	90⅝	90	91¼	89⅝	90⅝
No 2 Durum	85⅝	88⅝	88	89¼	87⅝	88⅝
No 3 Durum	81⅝	84⅝	84	85¼	83⅝	84⅝
Inférieur Nord 1	143¾	148⅝	148	150⅝	150⅝	151⅝
Inférieur Nord 2	137⅝	141⅝	140½	141¼	140⅝	142¼
Inférieur Nord 3	122¼	123¼	121½	122⅝	122⅝	124¼
Charbonneux 1	118⅝	123⅝	123	126¼	126⅝	127⅝
Charbonneux 2	115⅝	120⅝	120	123¼	123⅝	124⅝
Charbonneux 3	110⅝	115⅝	115	118¼	118⅝	119⅝
Rej. Nord 1	116⅝	121⅝	121	124¼	124⅝	125⅝
Rej. Nord 2	114⅝	119⅝	119	122¼	122⅝	123⅝
Rej. Nord 3	108⅝	113⅝	113	116¼	116⅝	117⅝
Printemps 1	105⅝	110⅝	110	113¼	113⅝	114⅝
Printemps 2	103⅝	108⅝	108	111¼	111⅝	112⅝
Printemps 3	101⅝	106⅝	106	109¼	109⅝	110⅝
AVOINE						
C.W. No 2	53⅝	54⅞	54⅝	54⅞	56⅜	57⅝
C.W. No 3	47⅝	48⅞	48⅝	48⅞	50⅜	50⅝
Fourrage No 1	45½	46⅞	45⅞	45⅝	47	46⅝
Fourrage No 2	42¼	43⅜	42⅞	42⅝	43½	43⅝
Fourrage No 3	40¼	41⅜	39⅞	39⅝	40⅜	40⅝
Sur voie net	48⅛	49¼	49	49¼	52¼	55
ORGE						
C.W. No 3	61⅝	61⅝	60¼	61	61⅝	63¼
C.W. No 4	50⅝	60⅝	59¼	60	60⅝	62¼
C.W. No 5	59⅝	59⅝	58¼	59	59⅝	61¼
C.W. No 6	58⅝	58⅝	57¼	58	58⅝	60¼
Sur voie net	62⅝	62⅝	61¼	62	62⅝	63⅝
LIN						
C.W. No 1	170½	173½	174	175⅝	175	175⅝
C.W. No 2	166½	169½	170	171⅝	171	171⅝
C.W. No 3	145½	138½	149	150⅝	150	150⅝
C.W. No 4	140½	143½	144	145⅝	145	145⅝
Sur voie net	169½	173½	173	174⅝	174	174⅝
SEIGLE						
C.W. No 2	76⅜	81⅜	79⅞	82	81⅝	83⅞
C.W. No 3	73⅜	78⅜	76⅞	79	78⅝	80⅞
C.W. 2 rej.	69⅜	74⅜	72⅞	75	74⅝	76⅞
C.W. No 4	69⅜	74⅜	72⅞	75	74⅝	76⅞
Ergot rej. X	68⅜	73⅜	71⅞	74	73⅝	75⅞
Sur voie net	75⅜	80⅜	78⅞	81	80⅝	82⅞

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Mai	120⅛	125⅝	125	128¼	128⅝	129⅝
Juillet	111⅝	116⅝	116¼	120½	120⅝ à ½	121⅞
Décembre				98½ à ⅝	98⅝	101½
AVOINE						
Mai	48⅝	49⅞	49⅝	49⅞	50⅝	50⅝
Juillet	45⅝	47	46⅝	46⅝	47⅜	47⅝
Décembre						
ORGE						
Mai	63⅝	65½	63⅝	64½	64⅝	65⅝
Juillet	60½	62⅝	61⅝	61⅝	61⅝	62⅝
Décembre						
LIN						
Mai	172½	175½	176	177⅝	177	177⅝
Juillet						
Décembre						
SEIGLE						
Mai	78⅝	83⅝	81⅞	84	83⅝	85⅝
Juillet	78⅝	83⅝	81⅝	83⅝	83¼	85⅝
Décembre						

Feuilleton de la "Liberté"

L'ÉMANCIPÉE

Par MARCEL BARBOTTE

(Suite)

NUMERO 6

Une feuille pliée en quatre qu'il en sortit portait:

Maire de Saint-André
(Côte-d'Or)

St-André, 22 avril.

Monsieur,

La municipalité de Saint-André vous serait très reconnaissante de bien vouloir vous entretenir avec elle, cet après-midi, à la mairie, à 15 heures, au sujet de l'abreuvoir municipal.

Nous espérons que vous voudrez bien vous rendre à notre invitation, ou, dans l'impossibilité où vous seriez de ne pouvoir venir aujourd'hui même, nous faire savoir le jour et l'heure auxquels nous pourrions nous rencontrer.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Maire,
Paul FONTENELLE.

M. Savoisy se renversa sur le dossier de sa chaise et rit bruyamment. Les mains aux entournures du gilet, les yeux au plafond, il donna libre cours à cet accès intempestif de joie sonore, puis il réfléchit quelques instants. Il lui fallait absolument communiquer une nouvelle aussi importante à un confident, et il appela:

—Phonsine! Phonsine!

La servante apparut en s'essuyant les mains avec son tablier, car elle avait quitté en hâte la cuisine où elle préparait le repas.

—Phonsine, dit-il, savez-vous ce que je viens de recevoir?... Oui, cette lettre recommandée!

Détachant les mots, le bonhomme renseigna:

—Une lettre du maire! Ah elle est bien bonne... Une lettre de ce vieux brigand de Fontenelle! Et savez-vous à quel sujet, Phonsine? Au sujet de l'abreuvoir. De l'a-breuvoir...

—Pas possible? dit la servante.

—Si fait! répondit M. Savoisy.

Il ferma les yeux à demi, hocha la tête, et déclara d'un air supérieur:

—Ils doivent être joliment embêtés!

—Pour sûr! répondit Phonsine.

A vrai dire, cette histoire de l'abreuvoir et les démêlés de M. Savoisy et de M. Fontenelle ne l'intéressaient pas. Mais elle pensait faire montre de bonne politique, en abondant dans les vues de son maître, lorsque, comme cela lui arrivait souvent, à propos de tout et de rien, il condescendait à l'élever au rang de confidente.

Comme il ne disait plus rien, perdu dans ses rêveries, marchant de long en large dans la pièce, elle entendit M. Savoisy qui fredonnait "les Montagnards," dont il ne savait que le refrain, et qu'il chantait faux par surcroit.

Or, M. Savoisy ne chantait "les Montagnards" que dans deux circonstances bien déterminées. D'abord, quand il faisait sa toilette. On pouvait alors l'entendre hurler le refrain à tue-tête, au milieu du clapotis de l'eau, du ruissellement des robinets, et des claques qu'il s'administrait régulièrement sur la figure, une fois débarbouillé, pour se masser, disait-il. Et aussi lorsqu'il avait tout lieu d'être satisfait de lui-même. Ce qui était probablement le cas en l'occurence.

A trois heures, M. Savoisy fut exact au rendez-vous. M. Fontenelle l'attendait déjà, de même que le père Lambert et M. Gueugnon, le boucher, ses adjoints.

M. Fontenelle était digne et correct, ne trahissant aucun ressentiment. Sous le coup encore de l'indignation consécutive à sa visite au colonial, le père Lambert tortillait sa moustache pour se donner une contenance, et M. Gueugnon, assis au bord de la chaise, songeait qu'il accomplissait une désagréable corvée, et qu'il serait certes mieux chez lui, dans son magasin. M. Savoisy était son client, de même que M. Fontenelle, et pour ne pas risquer de déplaire à l'un ou à l'autre, il était par avance décidé à ne pas ouvrir la bouche, et à ne marquer par son attitude ni approbation, ni réprobation.

M. Savoisy entra, salua, mais ne tendit pas la main. Lorsque M. Fontenelle l'eut prié de s'asseoir, il dit, regardant les trois hommes en face:

—Eh bien, me voici.

—Vous vous doutez sans doute, Monsieur Savoisy, dit le maire, pourquoi nous vous avons prié de venir?

—Ma foi non! répondit le bonhomme, jouant l'étonnement.

Alors M. Fontenelle entra de plain-pied dans le vif du sujet. Il expliqua posément que le fait de boucher le mur du jardin et d'empêcher ainsi l'eau de couler, privait la population de Saint-André de la légitime jouissance d'un abreuvoir qui était, somme toute, une création municipale. Il espérait que M. Savoisy ne s'était peut-être pas rendu compte de toutes les conséquences de son acte, et il était par ailleurs persuadé qu'il n'avait pas voulu créer sciemment des ennuis et des embarras à ses concitoyens. En conclusion, M. Fontenelle demandait à M. Savoisy de bien vouloir remettre les choses en état. Si, par ailleurs, le fait de laisser s'écouler l'eau dans son jardin causait des inconvénients à M. Savoisy, la commune était toute prête à lui verser une indemnité raisonnable. Mais il importait, avant tout, que l'on pût se servir de l'abreuvoir comme auparavant.

Du regard, M. Fontenelle interrogea ses adjoints qui opinèrent du bonnet.

A son tour M. Savoisy parla. Il répondit qu'il avait muré le conduit pour des raisons de convenance personnelle, et qu'il n'avait, par ailleurs, aucun compte à rendre à la municipalité concernant les travaux qu'il pouvait effectuer à l'intérieur de sa propriété. S'il estimait devoir faire chez lui telle ou telle modification, il n'allait tout de même pas solliciter pour cela une délibération approbative du Conseil municipal? Quant au désir qu'avait exprimé M. le maire de le voir déboucher le trou, il n'y fallait pas compter. Même si on lui versait une indemnité raisonnable, comme disait M. Fontenelle, il n'accepterait jamais de défaire ce qu'il avait fait après mûre réflexion. Si les habitants se plaignent de quelque chose, c'était à la municipalité de prendre ses dispositions pour lui donner satisfaction, mais ce devoir n'incombait certainement pas à lui, M. Savoisy!

—En somme, dit M. Fontenelle, vous ne voulez pas remettre les choses comme elles l'étaient avant?

—Non.

—Et c'est votre dernier mot?

—Exactement.

Il y eut un petit silence. Les deux hommes se regardèrent fermement. M. Fontenelle était un peu crispé, bien qu'il n'en laissât rien voir. M. Savoisy était un peu pâle.

—Etes-vous sûr de votre droit? demanda encore M. Fontenelle. Croyez-vous que la tolérance instaurée par votre prédécesseur ne constituerait pas un précédent qui, ayant force de loi, puisse vous obliger à la maintenir?

—Aucun précédent, répondit M. Savoisy, ne peut m'empêcher d'apporter chez moi les modifications que je juge nécessaires.

—Et si nous plaidions, Monsieur Savoisy?

Le mot fut jeté comme une déclaration de guerre. Un petit silence passa, M. Savoisy supporta sans sourciller le regard du maire, et il répondit doucement:

—Nous plaiderons si vous y tenez, Monsieur Fontenelle. Mais en attendant, et jusqu'à preuve du contraire, je me considère dans mon droit, et je me refuse à défaire ce que j'ai fait.

Il prit congé après un bref salut.

—Le salaud! murmura le père Lambert lorsque M. Savoisy fut sorti. Le salaud!

—Ah! oui, alors! dit M. Fontenelle. Jamais je n'aurais cru cela de lui.

Quant à M. Gueugnon, il ne dit rien. Ayant hoché la tête avec un air de commisération, il serra la main des deux hommes et partit à son tour, ayant réussi à ne point se compromettre.

Dans les jours qui suivirent, le Conseil municipal fut convoqué. M. Fontenelle mit ses collègues au courant de l'entrevue qu'il avait eue avec M. Savoisy. A vrai dire, l'assemblée était au courant, car M. Lambert n'avait pas réussi à tenir sa langue. Très rapidement, le Conseil décida qu'on irait en justice. Il ne fallait pas se laisser intimider par les façons de ce personnage, et puisqu'il semblait si sûr de lui, on verrait bien par la suite.

M. Gueugnon, pour ne pas se compromettre, naturellement, s'abstint dans le vote. Il émit timidement l'avis que cela reviendrait peut-être moins cher de faire exécuter une autre conduite souterraine qui emmènerait l'eau sans passer par le jardin de M. Savoisy. Mais le Conseil, très monté contre le colonial, ne voulut pas entendre parler d'apaisement.

—Il croirait qu'on cale, dit le père Lambert. Il dirait qu'on a peur de lui, et il serait bien trop content! Faut pas.

Un autre fait vint, par la suite, encourager la municipalité à persévérer dans son attitude. M. Fontenelle était allé exposer l'affaire à la préfecture, et un rapport avait été établi par les Ponts-et-Chaussées, rapport favorable aux vues de la commune.

Alors, fort de l'approbation préfectorale et du rapport officiel des Ponts-et-Chaussées, le Conseil municipal attendit sans crainte le procès qui devait venir sous peu devant le juge de paix des Nuits-Saint-Georges.

Sur ces entrefaites, par un beau matin tout ensoleillé, M. Fontenelle reçoit une lettre de son fils. Roger lui annonçait qu'il rentrait en France. Actuellement — M. Fontenelle comparait la date d'envoi de la lettre et la date du calendrier — le jeune homme devait déjà voguer dans les mers européennes. Roger indiquait brièvement que les travaux d'installation de la voie ferrée avaient été terminés plus tôt qu'on ne l'escomptait et il revenait en France pour trois bons mois.

Il ajoutait qu'à l'issue de ce congé, il retournerait à Bamako, où l'attendait, au siège même de la société, une fort belle situation. Ses qualités paraissaient avoir été appréciées et M. Désaveines avait tenu à en faire un de ses principaux collaborateurs. Le jeune ingénieur était parti, ayant accepté en principe. Pour l'instant, il était surtout heureux de rentrer au pays!

Lorsque Roger Fontenelle avait pris à Dakar le bateau qui devait le ramener en France, une joie immense gonflait son coeur. Ce jour tant attendu auquel on pense, duquel on parle longtemps à l'avance, il semble qu'il ne viendra jamais. Et puis un beau matin, on se réveille avec l'étonnement de l'avoir atteint. C'est un jour comme un autre, ni plus lumineux ni moins triste. Autour de nous, la vie continue telle qu'elle sera le lendemain. On est un peu étonné et un peu déçu de voir qu'un événement qui est si capital pour nous ne modifie pas davantage son cours. On s'attendait peut-être à ce que tout s'arrêtât de fonctionner, et l'on s'aperçoit que ni les gens ni les choses n'attachent l'importance que l'on attribuait à cette date. Alors un peu de mélancolie vient réfréner notre enthousiasme et il s'y mêle le regret sourd de quitter les lieux où l'on n'a pas toujours été heureux, sans doute, mais où l'on a tout de même vécu. Quoi qu'on fasse, il subsistera un peu de nous dans ce paysage et si, plus tard, l'occasion se présente d'y revenir, on y retrouvera avec plaisir le décor que l'on a parfois maudit.

Roger débarqua à Bordeaux et trouva son père sur le quai. M. Fontenelle n'en revenait pas de voir son fils si bronzé, un peu amaigri—mais on devinait le corps souple et les muscles endurcis—et avec quelque chose de viril et d'assuré dans le regard, quelque chose qui serait comme le reflet des luttes et des batailles que couronnent les victoires de la volonté.

A Saint-André, le jeune homme reprit vite ses habitudes d'autrefois. Huit jours après son arrivée au village bourguignon, il lui semblait que six mois au moins s'étaient écoulés depuis le moment où il vivait dans la forêt africaine. Il fut étonné de voir qu'il se réadaptait aussi vite. Déjà il avait bouleversé sa bibliothèque pour feuilleter les livres tant de fois lus et relus, ouvert ses cahiers emplis de cours de l'Ecole des Arts et Métiers, manipulé un tas d'objets familiers. Puis il était sorti, avait sillonné les vignes toujours pareilles, s'était promené sous les arbres qu'il connaissait et qu'il retrouvait comme des amis, avait eu, au détour de tel ou tel chemin, la même familière perspective que tant d'années il avait contemplée.

Des lieux parcourus autrefois avec Geneviève lui emplissaient l'âme de souvenirs précis. Il revoyait la jeune fille à ses côtés, entendait le son de sa voix, aurait pu répéter telle phrase qu'elle avait prononcée et tel endroit où il se trouvait.

A ce sujet, une chose l'étonnait. M. Fontenelle, d'ordinaire si prodigue de détails dans ses lettres, ne lui avait pas encore parlé de Geneviève, ni de son père. Pourquoi? Devinait-il le sentiment, pourtant secret, que Roger enfouissait au fond de son coeur?

Cent fois, le jeune homme avait été sur le point de poser des questions qui se pressaient sur ses lèvres. Cent fois il y avait renoncé. Et puis un jour, il se décida.

—A propos, dit-il (à propos de quoi?), que devient donc M. Savoisy?

Il n'avait pas osé parler de la jeune fille, mais M. Fontenelle ne s'y trompa pas. Il fut heureux cependant que le nom de Geneviève n'ait pas été prononcé et il saisit la perche qu'on lui tendait. Puisque Roger s'inquiétait de M. Savoisy, on répondrait Savoisy. M. Fontenelle expliqua à son fils, en détails, les agissements de l'ancient adjudant et ne manqua pas de retracer toute l'histoire de l'abreuvoir. Roger écoutait d'une oreille distraite, cherchant un biais pour, parlant de M. Savoisy, amener M. Fontenelle à parler de la jeune fille. Il écoutait sans bien comprendre quels rapports ils avaient entre eux des bribes de phrases: abreuvoir.... bouché la conduite.... père Lambert.... mal reçu.... ennui des habitants.... lettre recommandée.... réunion à la mairie.... procès.... conseil de préfecture.... juge de paix de Nuits-Saint-Georges.... etc.

Et alors que M. Fontenelle, le voyant silencieux, le croyait attentif, Roger demanda sans transition:

—Et Geneviève?

M. Fontenelle comprit qu'il avait parlé à un sourd. Il s'attendait peut-être d'ailleurs à la question et, puisqu'aussi bien le moment était venu, mieux valait s'expliquer franchement.

—Geneviève? dit-il. Mon cher enfant, je ne puis pas t'apprendre grand'chose à son sujet. Peut-être d'ailleurs en sais-tu plus long que moi? Je sais qu'elle suit les cours du Conservatoire de Dijon. Elle revient ici de temps à autre. Il m'a semblé qu'elle avait beaucoup changé. Et pas en mieux, je le crains.

—Qu'appelles-tu beaucoup changé?

—Physiquement et moralement. Elle affecte des allures modernes, conduit son automobile — car elle a maintenant une automobile à elle, un cadeau de son père qui ne sait rien lui refuser — dans les rues de Saint-André avec une désinvolture excessive. Elle se farde; elle a, paraît-il, un langage qu'on n'est pas habitué à trouver dans la bouche d'une jeune fille bien élevée — ici tout au moins. Elle fume. L'abbé Langlois m'a assuré un jour, tout scandalisé, qu'il l'avait vu, la cigarette aux lèvres, au volant de sa voiture!

—L'abbé Langlois est un brave curé très vieux jeu, papa. Il doit se scandaliser assez facilement... Et M. Savoisy, qu'en dit-il?

—M. Savoisy, comme Phonsine, est en admiration devant Geneviève; il trouve bien tout ce qu'elle fait, admirable tout ce qu'elle dit. Il la gâte trop. C'est un peu sa faute si elle est devenue ce qu'elle est.

—Mon Dieu, papa, elle agit comme agissent aujourd'hui beaucoup de jeunes filles de son âge. C'est une génération qui effraie peut-être un peu les générations précédentes — comme sans doute, de ton temps, les jeunes gens effrayaient leurs grands-pères par leurs idées hardies pour l'époque?

—Certainement, mon petit, on l'a déjà dit: les vieux trouvent toujours que tout allait mieux de leur temps et les jeunes estiment que tout va mieux du leur. C'est pourquoi il y aura toujours des révolutionnaires et des réactionnaires.

Les premiers deviendront d'ailleurs à leur tour des réactionnaires, tant il est vrai que les audaces d'aujourd'hui ne seront que les timidités de demain...

—Alors, tu vois bien que Geneviève n'est pas coupable!

—Comme tu la défends! ne put s'empêcher de constater M. Fontenelle en riant.

—Mais pas du tout! répondit Roger.

Il avait lancé cette réplique très vite — trop vite — en rougissant un peu.

Son père le regarda avec malice. Le jeune homme se hâta d'ajouter:

—Je n'ai d'ailleurs ni à la défendre, ni à l'accuser...

M. Fontenelle ne fut pas dupe de cette indifférence affectée. Il crut sentir percer quelque mélancolie, peut-être aussi quelque regret dans les paroles de son fils. Roger fumait nerveusement une cigarette. Il alla près de la fenêtre et, le front à la vitre, regarda dehors. Un silence pesa. M. Fontenelle, peu soucieux de poursuivre un entretien aussi délicat, voyant le jeune homme absorbé dans ses pensées, quitta la pièce. Et lorsque Roger, un peu plus tard, se retourna en disant:

—Enfin, voyons, papa...

Il n'acheva pas sa phrase. M. Fontenelle avait disparu.

VII

M. Saillard, le juge de paix de Nuits-Saint-Georges, était un sexagénaire barbu et ventripotent, dont l'oeil vif brillait derrière des lorgnons toujours posés de travers. Il connaissait tout le monde et tout le monde le connaissait. Mais dès qu'il remplissait ses fonctions de juge, il semblait qu'en revêtant la toge, il laissât au vestiaire sa bonhomie et son affabilité coutumières. Son visage, si l'on peut dire, "s'austérisait." Il ne voulait plus connaitre personne, chacun n'étant à ses yeux qu'un justiciable. S'il avait chassé le mois d'avant en compagnie de tel dont il voyait la silhouette à la barre, s'il avait diné naguère avec tel autre dont le nom était moulé en ronde sur un dossier, il chassait ce souvenir de sa mémoire. Cette attitude lui avait valu quelques inimitiés, mais il n'en avait cure.

Le jour du procès commune de Saint-André contre Savoisy, la petite salle était comble. Quelques différends entre propriétaires et locataires, des querelles de voisins, des injures proférées par de vieux amis qu'un verre en trop avait dressés l'un contre l'autre un soir à l'auberge, d'autres brouilles encore, passèrent dans l'indifférence générale, au milieu des conversations à voix basse.

Mais lorsque M. Saillard appela le procès Savoisy, le silence s'établit.

—Voulez-vous exposer votre affaire, dit M. Saillard à M. Fontenelle, le plaignant.

Le maire de Saint-André retraça, avec tous ses détails, la genèse du différend qui l'amenait à citer M. Savoisy devant le tribunal. M. Saillard écouta avec attention, puis lorsque le maire eut terminé, il invita M. Savoisy à exposer les raisons de son attitude.

Très sûr de lui et de son droit, l'ancien adpudant expliqua qu'il habitait depuis un an une maison à laquelle attenait un jardin traversé par un fossé recevant l'eau de l'abreuvoir. Il confirma que le propriétaire précédent, et aussi celui d'avant, toléraient cet écoulement sans indemnité. Ils étaient parfaitement libres de faire ce que bon leur semblait, mais lui, Savoisy, pour des raisons qu'il n'avait pas à indiquer, n'entendait pas suivre leur exemple. Et il avait purement et simplement bouché le trou d'écoulement, agissant ainsi en plein exercice du droit qu'il avait de clore ses propriétés. La municipalité mécontente l'avait assigné en justice. Il était venu, et voilà tout.

Ces explications étaient en elles-mêmes trop logiques, trop justes et trop convaincantes pour que M. Saillard ne les admit pas.

—Au point de vue de l'intention qui a animé M. Savoisy, dit le juge de paix, je n'ai évidemment pas à me prononcer. La justice ne peut faire entrer en ligne de compte les rancunes, les dissentiments, les motifs de rivalités; elle doit tenir compte du fait seul. Toute la question est de savoir si le sieur Savoisy, en agissant comme il l'a fait, a commis une infraction à la loi. En droit, je suis obligé de répondre: non. Personne ne peut empêcher un propriétaire de clore ses propriétés. M. Savoisy est dans son droit absolu. En conséquence, il doit être relaxé des fins de la poursuite, sans peine ni dépens. La commune de Saint-André supportera les frais de l'instance.

Deux jours plus tard, le Conseil municipal de Saint-André se réunit à nouveau.

M. Fontenelle démontra à ses collègues que la sentence du juge de paix, consacrant le point de vue de M. Savoisy, mettait le Conseil municipal dans une posture délicate vis-à-vis de l'opinion publique. Dans ces conditions, peut-être la municipalité serait-elle bien inspirée en proposant au Conseil de démissionner collectivement afin de conserver sa dignité.

Les avis furent partagés. Certains voulaient porter le différend devant un autre tribunal; d'autres proposaient de démissionner, suivant en cela la suggestion du maire; d'autres enfin préféraient demeurer et étudier un autre projet pour l'écoulement des eaux de l'abreuvoir. Finalement, à la majorité des votants, la démission collective du Conseil fut votée.

M. Fontenelle adressa alors au Préfet de la Côte d'Or une lettre ainsi conçue:

"Monsieur le Préfet,

"Le Conseil municipal républicain de Saint-André, composé d'hommes paisibles et de bonne foi, ayant décidé à l'unanimité, après de vaines manoeuvres de conciliation, d'en appeler à la justice, avec l'autorisation de M. le Préfet et l'appui d'un rapport de M. l'ingénieur des Ponts et Chaussées, pour obtenir de M. Jules Savoisy qu'il débouche l'orifice du mur de sa propriété, afin de laisser passer l'eau de l'abreuvoir public qui s'y écoulait depuis douze ans,

"Après avoir constaté que le juge de paix du canton de Nuits-Saint-Georges, ne tenant aucun compte des présomptions de tous, de la conviction du Conseil, ni des témoignages apportés à la confusion de M. Jules Savoisy;

"Estimant que la sentence de ce magistrat, déboutant la commune de Saint-André, lui paraissait contraire à l'équité et qu'elle constituait, en tout cas, une désapprobation publique et officielle de son administration et de sa gestion des intérêts de la commune;

"Redoutant enfin, vu les circonstances, de rencontrer devant une autre juridiction les mêmes dispositions hostiles à sa cause,

"A l'honneur et le regret de remettre à M. le Préfet la démission collective de ses membres."

VIII

Dans le petit chemin qui traverse les vignes, avant de s'enfoncer dans les bois, le petit chemin où l'on respire à pleins poumons l'air vivifiant et pur et où il fait si bon et si frais l'été, Roger se promenait un matin, quelques jours après son retour à Saint-André.

Il prenait plaisir à revoir les lieux aimés et à découvrir les modifications que la nature et les hommes y avaient apportées au cours de ses deux années d'absence. A sa gauche, le clos Saint-Romain s'étendait, avec ses ceps bien en ligne. A droite, c'étaient d'autres perspectives semblables, longues files parallèles qui semblaient se perpétuer de clos en clos, de vignoble en vignoble, à travers les murs et les haies. Les plans drus, où déjà les grappes verdissaient sous les feuilles sulfatées, semblaient, attachés à leurs tuteurs, des condamnés ligotés au poteau d'exécution.

Roger quitta les vignes et suivit, sous les hêtres, le chemin qui conduit à la Combe à la Serpent. Pourquoi avait-il, sans réfléchir, choisi cette voie plutôt qu'une autre? Son subsconscient l'avait conduit là sans qu'il s'en aperçût. Il arrive ainsi parfois que, nous promenant au hasard, dans un site maintes fois parcouru en des temps antérieurs, perdu dans nos pensées, nous nous réveillions dans un endroit où nous n'avions pas absolument résolu de nous rendre, mais où nos pas mystérieusement nous ont conduits. Et nous nous retrouvons ainsi dans un cadre entre tous préféré, sans que notre volonté y ait participé.

Roger constatait une fois de plus cette étrange coïncidence, lorsqu'il entendit, venant derrière lui, le ronflement d'un moteur. Presque aussitôt, une petite cinq chevaux apparut au tournant de la route. Machinalement le jeune homme obliqua à droite, sans se retourner. La voiture arriva à sa hauteur et soudain, tout élan coupé par un coup de frein qui fit patiner les roues, elle stoppa. Une figure rayonnante de jeunesse et de beauté apparut dans l'encadrement de la portière et une voix claire et joyeuse lança:

—Bonjour Roger!

—Geneviève! dit le jeune homme étonné et charmé par cette apparition.

Il demeura sur l'accotement du chemin, regardant la figure rieuse sous les boucles brunes. Dans le désarroi des pensées qui se bousculaient dans sa tête, il ne parvenait pas à prendre une contenance. Il n'était pas préparé à cette rencontre. Et timide de nouveau, paralysé et gauche, se sentant rougir sous le regard malicieux de la jeune fille, ignorant s'il devait ou non lui adresser la parole et s'il était même encore raisonnable qu'il la tutoyât, il demeura là, cinq secondes qui lui parurent des siècles.

Puis soudain, se décidant, il balbutia:

—Bonjour Geneviève!... Quelle surprise! Vous allez bien?

Le trouble de Roger ne lui avait pas échappé et elle s'en amusait visiblement.

—Mais tu sais, continua-t-elle, tu peux me tutoyer. Il n'y a pas de raison — du moins je le crois — pour ne point le faire...

Et comme il demeurait muet:

—Parle, voyons! Tu ne dis rien. Je t'ai connu pourtant plus locace.

(A suivre)

Les Japonais gagnent le sud de la Chine



Cette carte montre dans quelle mesure les armées japonaises ont gagné le sud dans la province de Shantung. La partie ombrée est déjà entre leurs mains. Avec la prise de Tsinan, capitale de la province de Shantung, et de Weihsien, point stratégique de chemins de fer, les Japonais ont isolé Tsingtao. Leurs armées approchent maintenant de la "Terre sainte de Chine" où se trouvent Chufu, patrie de Confucius, et Tai Shan, la montagne sacrée de Chine.